Quatre-vingt-quatrième année. — N° 48. Le Numéro : 15 francs. Samedi 23 Février 1952.

JOURNAL OFFICIEL

DE LA REPUBLIQUE FRANÇAISE

LOIS ET DÉCRETS

ARRÊTÉS, CIRCULAIRES, AVIS, COMMUNICATIONS, INFORMATIONS ET ANNONCES

ABONNEMENTS	LOIS ET DÉCRETS			Débats de l'Assemblée nationale	Débats du Conseil de la République	Débats de l'Assemblée de l'Union française	Avis et Rapports du Conseil économique	ÉDITION COMPLÈTE		
Compte Chèque postal : 9063.13, Paris	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS	FRANCS
Métropole et France d'outre-mer .	3.450	1.800	950	800	600	400	250	5.000	2.800	1.600
Etranger	6.600	3.400	1.750	2.100	1.600	800	450	12.500	6.550	3.500

L'Edition des LOIS ET DÉCRETS comprend : les textes des lois, décrets, arrêtés, circulaires, avis, communications, informations et les annonces. Les tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE NATIONALE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée nationale, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DU CONSEIL DE LA RÉPUBLIQUE comprend le compte rendu *in extenso* des séances du Conseil de la République, les questions écrites et les réponses des ministres à ces questions, et la table annuelle.

L'Edition des DÉBATS DE L'ASSEMBLÉE DE L'UNION FRANÇAISE comprend le compte rendu *in extenso* des séances de l'Assemblée de l'Union française et la table annuelle.

L'Edition des AVIS ET RAPPORTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE comprend les avis et rapports du Conseil économique et la table annuelle

L'Edition COMPLÈTE comprend : outre l'Édition des Lois et Décrets et les Éditions des Débats de l'Assemblée nationale, du Conseil de la République et de l'Assemblée de l'Union française, les Avis et Rapports du Conseil économique, les Documents parlementaires et administratifs publiés en annexes. Toutes les Tables mensuelles et annuelles sont délivrées gratuitement aux abonnés d'un an.

PRIÈRE DE JOINDRE LA DERNIÈRE BANDE aux renouvellements et réclamations

DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION
QUAI VOLTAIRE, N° 31, PARIS-7e

POUR LES CHANGEMENTS D'ADRESSE AJOUTER 20 FRANCS

SOMMAIRE

DECRETS, ARRFTES ET CIRCULAIRES

Présidence du conseil.

Tableau d'avancement, pour l'année 1952, des secrétaires d'administration du secrétariat général du Conseil économique et *arrêté* portant promotion (p. 2187).

FONCTION PUBLIQUE

Arrêté du 20 février 1952 fixant les conditions générales du recrutement des secrétaires d'administration pour la session de 1952 (p. 2187).

Ministère de la justice.

Arrêtés portant promotions, nominations, affectations, mutations, réintégrations, mise en disponibilité, admissions à la retraite, rétrogradation et révocation (administration pénitentiaire et commis greffiers) (p. 2189).

Ministère des affaires étrangères.

Arrêté portant reclassement (administration centrale) (p. 2211).

Exequatur accordés à des consuls (p. 2211).

Ministère de l'intérieur.

Décret n° 52-181 du 22 février 1952 portant convocation du collège électoral du département des Vosges pour l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale (p. 2190).

Arrêtés portant détachements :

Administration centrale (p. 2191).

Administration préfectorale (p. 2191).

Personnel du cadre des préfectures (p. 2191).

Ministère de la défense nationale.

Citations à l'ordre de l'armée (rectificatifs) (p. 2192).

Décrets du 19 février 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur et rectificatif (p. 2192).

Décrets du 19 février 1952 portant concession de la médaille militaire (p. 2192).

Décret du 19 février 1952 portant nomination de l'inspecteur général des fabrications et programmes (p. 2206).

Arrêté portant réintégrations dans les cadres (armée de terre, active) (p. 2206).

Arrêté modifiant de précédents arrêtés relatifs à l'homologation de grade au titre des forces françaises combattantes de l'intérieur (p. 2206).

Arrêté portant révocation (personnels civils extérieurs de la guerre) (p. 2208).

Décision portant intégrations et nominations dans le corps des sous-officiers (armée de l'air, réserve) (p. 2208).

Liste d'admissibilité du concours d'entrée à l'école supérieure de guerre en 1952 (p. 2208).

Liste de classement pour les grades d'attachés de 1re et 2e classe à l'intendance (p. 2209).

Tableau d'avancement et *liste* d'aptitude, de l'année 1952, pour le grade de sous-lieutenant (armée de l'air, active) (p. 2210).

Tableaux de concours pour la Légion d'honneur de l'année 1952 (armée de mer) (rectificatifs) (p. 2210).

Tableau d'avancement des sous-officiers des troupes coloniales pour l'année 1952 et *décision* portant nominations (rectificatifs) (p. 2210).

Ministères des finances, des affaires économiques et du budget.

Décrets du 20 février 1952 portant maintien en disponibilité, acceptation de démission et collation de l'honorariat (conseillers référendaires à la cour des comptes) (p. 2211).

Arrêté du 11 février 1952 relatif aux modalités de présentation des comptes des établissements publics de l'Etat appliquant le plan comptable général et soumis à la vérification de la cour des comptes (p. 2211).

Arrêtés du 15 février 1952 portant délégation de signature (p. 2211).

Arrêté portant nomination des membres de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation (p. 2212).

Arrêtés portant détachements, acceptation de démission et rétrogradation:

Administration centrale des finances (p. 2212).

Administration centrale des affaires économiques (p. 2212).

Conseillers et attachés commerciaux (p. 2212).

Contributions directes et cadastre (p. 2212).

Contrôleurs d'Etat (p. 2212).

Douanes et droits indirects (p. 2212).

Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes (p. 2212).

Ministère de l'éducation nationale.

Décrets du 19 février 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2212).

Arrêté du 22 février 1952 modifiant l'arrêté du 21 février 1952 portant création d'une commission chargée d'examiner les résultats obtenus par le conservatoire national des arts et métiers et par les cours de perfectionnement conduisant à la promotion ouvrière (p. 2214).

Arrêtés portant détachements:

Archives de France (p. 2214).

Enseignement supérieur (p. 2214).

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Arrêtés portant détachements (enseignement technique et éducation physique et sports) (p. 2215).

Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme.

Arrêté relatif à la composition de la commission de précodification des textes législatifs et réglementaires relatifs aux ports maritimes de commerce (p. 2215).

Arrêtés portant inscription au tableau d'avancement, promotions, nomination, intégration et reclassement:

Aviation civile et commerciale (p. 2215).

Ponts et chaussées (p. 2216).

Régisseurs de recettes (p. 2216).

Tableau complémentaire d'avancement, pour l'année 1951, des administrateurs civils de l'administration centrale et *arrêté* portant promotions (p. 2216).

Tableau d'avancement, pour l'année 1952, des agents supérieurs de l'administration centrale (p. 2216).

Ministère de l'industrie et de l'énergie.

Arrêté portant nomination d'un membre suppléant de la commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières (p. 2217).

Ministère du commerce.

Arrêté du 15 février 1952 fixant les nouveaux tarifs applicables aux opérations effectuées au bureau public de conditionnement des matières textiles administré par la chambre de commerce de Roanne (p. 2216).

Ministère de l'agriculture.

Décret n° 51-1318 portant modification du règlement d'administration publique du 19 décembre 1910, modifié, sur la répression des fraudes en ce qui concerne les produits de la sucrerie, de la confiserie et de la chocolaterie (rectificatif) (p. 2217).

Arrêté du 21 février 1952 relatif à la suppression et au transfert d'autorisations de construction de distilleries de betteraves (p. 2217).

Arrêtés portant promotions, réintégration, détachements et rectificatif:

Administration centrale (p. 2218).

Eaux et forêts (p. 2218).

Génie rural (p. 2218).

Services agricoles (p. 2218).

Ministère de la France d'outre-mer.

Décret du 4 février 1952 relatif à l'ouverture de deux agences de la Banque de l'Afrique occidentale (p. 2218).

Décret n° 52-182 du 18 février 1952 modifiant, pour l'Afrique équatoriale française, le décret n° 47-2254 du 18 novembre 1947 réglementant la chasse dans les territoires africains relevant du ministère de la France d'outre-mer (p. 2218).

Décret du 18 février 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur (p. 2220).

Décret du 18 février 1952 portant augmentation du capital social du bureau minier de la France d'outre-mer (p. 2220).

Décret du 18 février 1952 approuvant la délibération du 1er décembre 1951 du conseil représentatif de la Côte française des Somalis modifiant le code général des impôts directs (p. 2220).

Décret du 18 février 1952 approuvant la délibération du 12 décembre 1951 du conseil représentatif de la Côte française des Somalis modifiant la taxe de consommation sur les tabacs et alcools et créant une taxe sur le kath (p. 2220).

Arrêtés portant nominations, mises en position de mission, admission à la retraite et rapportant les dispositions d'un précédent arrêté:

Administrateurs (p. 2220).

Administration centrale (p. 2220).

Elevage et industries animales (p. 2220).

Ministère du travail et de la sécurité sociale.

Arrêté portant promotions (administrateurs civils) (p. 2221).

Tableau d'avancement de classe, pour l'année 1951, des secrétaires d'administration et *arrêté* portant promotions (p. 2221).

Ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Arrêté portant détachement (administration centrale) (p. 2216).

Ministère de la santé publique et de la population.

Arrêtés portant détachements:

Inspection de la population et de l'entr'aide sociale (p. 2222).

Inspection de la santé (p. 2222).

Pharmaciens inspecteurs (p. 2222).

Ministère des postes, télégraphes et téléphones.

Arrêtés portant nomination, titularisation et détachement (services extérieurs) (p. 2221).

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

Assemblée nationale. — Ordre du jour. — Modification aux listes électorales des membres des groupes. — Convocation de la conférence des présidents (p. 2222).

Conseil de la République. — Ordre du jour. — Réunion de commission du vendredi 22 février 1952. — Convocations de commissions (p. 2222).

INFORMATIONS RELATIVES A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour. — Convocations de commissions et de bureau (p. 2223).

INFORMATIONS RELATIVES AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions (p. 2224).

AVIS, COMMUNICATIONS ET INFORMATIONS

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

Avis de vacance de poste d'examinateur pour les concours d'admission à l'école navale, l'école des élèves ingénieurs mécaniciens et l'école des élèves officiers de marine (p. 2225).

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Avis relatif à l'ouverture, en 1952, de la session normale de l'examen préliminaire de géomètre expert (p. 2225).

Avis relatif au concours de recrutement d'un professeur technique adjoint tailleur pour hommes et dames à l'école de métiers des industries du vêtement de Paris (p. 2225).

Avis relatif au concours pour le recrutement de professeurs techniques adjoints d'enseignement social dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques de jeunes filles (p. 2225).

Avis relatif à l'ouverture d'une session de l'examen du brevet professionnel de projectionniste de spectacles cinématographiques (rectificatif) (p. 2225).

Bulletin des recettes de la Société nationale des chemins de fer français (5e semaine de 1952) (p. 2226).

Annonces (p. 2227).

AVIS AUX ABONNES

Le sixième cahier (pp. 161 à 192) de la **table annuelle de 1951 (édition lois et décrets)** est joint au présent numéro; les premier et deuxième cahiers ont fait l'objet d'un envoi spécial effectué le 17 février 1952; les troisième, quatrième et cinquième cahiers étaient annexés au *Journal officiel* des 21 et 22 février 1952.

DÉCRETS, ARRÊTÉS ET CIRCULAIRES

PRESIDENCE DU CONSEIL

Tableau d'avancement, pour l'année 1952, des secrétaires d'administration du secrétariat général du Conseil économique.

Secrétaire d'administration de 2e classe proposé pour la 1re classe.

M. Wanneroy (Louis), à compter du 1er janvier 1952.

PROMOTION

Par arrêté en date du 20 février 1952, M. Wanneroy (Louis), secrétaire d'administration de 2e classe, 3e échelon, a été promu secrétaire d'administration de 1re classe, 1er échelon, à compter du 1er janvier 1952.

FONCTION PUBLIQUE

Conditions générales de recrutement des secrétaires d'administration pour la session de 1952.

Le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique,

Vu la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires;

Vu le décret n° 50-237 du 20 février 1950 portant règlement d'administration publique relatif au statut commun des corps de secrétaires d'administration;

Vu l'arrêté du 14 février 1952 relatif à l'ouverture en 1952 d'un concours pour l'accès à l'emploi de secrétaire d'administration et à la nomination dans des corps de secrétaires d'administration de fonctionnaires dégagés des cadres,

Arrête:

Art. 1er. — Les épreuves écrites du concours organisé en vue du recrutement de cent secrétaires d'administration (quatre-vingt-dix rédacteurs et dix comptables) par application des dispositions de l'arrêté du 14 février 1952, auront lieu les 16 et 17 avril 1952, à Paris, Alger, Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Nancy, Rennes et Toulouse.

Les épreuves orales, dont la date sera fixée ultérieurement, auront lieu à Paris.

Art. 2. — Le concours est ouvert:

1° Aux jeunes gens et jeunes filles âgés de dix-huit ans au moins et de vingt-six ans au plus au 1er janvier 1952, titulaires de l'un des diplômes suivants: baccalauréat de l'enseignement secondaire, brevet supérieur, certificat de capacité en droit, diplôme d'études supérieures des Médersas, diplômes délivrés par l'école du haut enseignement commercial pour les jeunes filles et par les écoles supérieures de commerce.

La limite d'âge de vingt-six ans prévue ci-dessus est augmentée, le cas échéant, d'une durée égale à celle des services accomplis par les intéressés dans une administration ou un établissement de l'Etat avant de se présenter au concours, sans que cette dérogation puisse porter la limite d'âge à plus de trente-huit ans.

2° Aux fonctionnaires, auxiliaires, agents contractuels ou temporaires de l'Etat âgés de trente-huit ans au plus au 1er janvier 1952 et ayant accompli au moins cinq années de services effectifs dans une administration ou un établissement de l'Etat.

La durée de services effectifs exigée des intéressés est réduite à deux années en faveur des fonctionnaires et agents:

a) Titulaires de l'un des diplômes suivants: licence en droit, licence ès lettres, licences ès sciences, licence d'études de la France d'outre-mer, diplôme de l'école pratique des hautes études, diplôme d'un institut d'études politiques, diplôme de pharmacien, doctorat en médecine, doctorat vétérinaire;

b) Titulaires du certificat délivré aux anciens élèves de l'école normale supérieure et de l'école normale supérieure de jeunes filles;

c) Ayant satisfait aux examens de sortie de l'une des écoles ou anciennes écoles suivantes: école de l'air, école d'application du génie maritime, école centrale des arts et manufactures, école centrale lyonnaise, école du haut enseignement commercial pour les jeunes filles, école des hautes études commerciales, école libre des sciences politiques, école municipale de physique et de chimie industrielle de Paris, écoles nationales d'agriculture, école nationale des chartes, école nationale de la France d'outre-mer, écoles nationales d'ingénieurs arts et métiers, école nationale des langues orientales vivantes, école nationale des ponts et chaussées, école nationale de la santé publique, école nationale supérieure aéronautique, écoles nationales supérieures d'ingénieurs, école nationale supérieure des mines de Paris, école nationale supérieure des mines de Saint-Etienne, école nationale supérieure des télécommunications, école navale, écoles normales de l'enseignement du second degré, école normale de l'enseignement technique, école polytechnique, école spéciale militaire, école spéciale militaire interarmes, école supérieure d'électricité, école supérieure de la métallurgie et de l'industrie des mines de Nancy, institut national agronomique.

Art. 3. — Les limites d'âge prévues à l'article 2 ci-dessus sont reculées:

1° Pour tous les candidats: d'une durée égale au temps passé sous les drapeaux au titre du service militaire légal, de périodes de mobilisation (y compris le temps de captivité) ou d'un engagement pour la durée de la guerre dans des formations militaires ou assimilées;

2° Pour les candidats chargés de famille au sens de l'article 162 du décret-loi du 29 juillet 1939 (dit code de la famille): d'un an par enfant à charge.

Art. 4. — Pour être admis à concourir, les candidats doivent remplir les conditions exigées par application des dispositions de la Constitution du 27 octobre 1946 et de l'article 23 de la loi du 19 octobre 1946 portant statut général des fonctionnaires.

Art. 5. — Les candidats feront connaître s'ils désirent subir les épreuves prévues pour l'emploi de secrétaire-rédacteur et celles pour l'emploi de secrétaire comptable. Ils ne pourront subir simultanément les unes et les autres.

Art. 6. — Le nombre des emplois réservés respectivement aux candidats non fonctionnaires et fonctionnaires définis à l'article 2 (1° et 2°) qui se destinent aux fonctions de secrétaires-rédacteurs et de secrétaires-comptables est fixé à l'issue des épreuves écrites proportionnellement au nombre de ceux qui, dans chacun de ces deux groupes, ont obtenu au moins les deux tiers des points exigés pour être admis à prendre part aux épreuves orales.

Art. 7. — Les demandes d'admission sur papier libre doivent être adressées au plus tard le 25 mars inclusivement pour tous les candidats, au secrétariat d'Etat à la présidence du conseil, fonction publique, direction de la fonction publique, 5, rue François-Ier, à Paris (8e).

Les candidats devront joindre à l'appui de leur demande d'admission, établie sur le formulaire délivré à cet effet par la direction de la fonction publique:

1° Une expédition authentique de leur acte de naissance ayant moins de trois mois de date et, le cas échéant, un certificat de nationalité;

2° Un des diplômes ou certificats exigés pour l'admission à concourir ou une copie certifiée conforme de ces documents par le maire ou le commissaire de police du lieu de leur résidence;

3° Le cas échéant, un état signalétique et des services militaires ou une copie certifiée conforme de ce document ou de la première page du livret militaire ou, éventuellement, des certificats d'appartenance aux forces françaises combattantes ou à la résistance intérieure française délivrés par le secrétariat d'Etat aux forces armées (guerre);

4° Le cas échéant, des attestations délivrées par les administrations publiques où le candidat a été employé, indiquant les diverses fonctions et les périodes d'emploi;

5° Un imprimé, rempli par leurs soins, de demande de l'extrait n° 2 de leur casier judiciaire, accompagné de 20 F en timbres-poste;

6° Pour les candidats bénéficiaires des dispositions de l'article 162 du code de la famille et sollicitant un recul de la limite d'âge, un certificat de vie des enfants;

7° Deux enveloppes timbrées à 15 F et une enveloppe grand format timbrée à 50 F et portant leur adresse.

Art. 8. — La liste des candidats autorisés à prendre part au concours est arrêtée, par délégation du président du conseil, par le secrétaire général du Gouvernement.

Art. 9. — Le concours comporte les épreuves énumérées ci-après:

A. — *Epreuves écrites.*

1° Pour les candidats à l'emploi de secrétaire-rédacteur et de secrétaire-comptable: une composition française rédigée en quatre heures sur un sujet général (coefficient 4);

2° Pour les candidats à l'emploi de secrétaire rédacteur: une série de trois à cinq questions portant sur des connaissances juridiques générales figurant à un programme fixé à l'annexe du présent arrêté (durée: trois heures; coefficient: 2).

Pour les candidats à l'emploi de secrétaire comptable: une épreuve comportant, au choix des candidats, un exercice pratique de comptabilité commerciale ou de comptabilité publique (durée: trois heures coefficient: 2);

3° Pour les candidats à l'emploi de secrétaire rédacteur: une lettre ou une note analysant un texte législatif ou réglementaire, cette épreuve ne devant faire appel qu'aux connaissances administratives ou juridiques figurant au programme fixé à l'annexe du présent arrêté (durée: deux heures; coefficient: 1).

Pour les candidats à l'emploi de secrétaire comptable: un exercice d'arithmétique excluant toute question d'arithmétique théorique (durée: deux heures; coefficient: 1).

B. — *Epreuves orales.*

1° Pour les candidats à l'emploi de secrétaire rédacteur et de secrétaire comptable: une conversation d'une durée de dix minutes avec le jury après une préparation de dix minutes, le sujet étant choisi de façon à permettre au jury d'apprécier les qualités de réflexion et les connaissances générales des candidats (coefficient: 2);

2° Pour les candidats à l'emploi de secrétaire rédacteur: une interrogation sur des questions préparées pendant dix minutes et portant sur le programme de droit prévu pour la deuxième épreuve écrite tel qu'il est fixé à l'annexe du présent arrêté (coefficient: 3).

Pour les candidats à l'emploi de secrétaire comptable: une interrogation sur des questions préparées pendant dix minutes et portant sur un programme de législation financière et de droit commercial fixé à l'annexe du présent arrêté (coefficient: 3).

C. — *Epreuves facultatives.*

Les candidats peuvent demander à subir une des deux épreuves facultatives suivantes; toutefois, n'y pourront prendre part que les seuls candidats déclarés admissibles aux épreuves écrites du concours.

1° Epreuve de sténographie (ou sténotypie) et de dactylographie:

a) Sténographie ou sténotypie (durée: 4 minutes; coefficient: 0,5). Il est ensuite accordé 45 minutes aux candidats pour la traduction des notes de sténographie en écriture ordinaire et une heure pour la traduction des notes de sténotypie.

La vitesse requise au cours de l'épreuve de sténographie est de:
Une minute à 80 mots, 144 syllabes;
Deux minutes à 100 mots, 180 syllabes;
Une minute à 120 mots, 216 syllabes.

En sténotypie, dictée à la cadence suivante:
Une minute à 120 mots;
Deux minutes à 140 mots;
Une minute à 160 mots;

b) Dactylographie: vitesse minimum requise: 30 mots à la minute (durée: 15 minutes; coefficient: 0,5);

2° Epreuve de langues vivantes: traduction en langue française sans l'usage d'un dictionnaire, d'un texte de difficulté moyenne écrit dans une des langues étrangères suivantes: allemand, anglais, arabe littéraire et maghrébin, espagnol, italien, russe (durée: deux heures; coefficient: 1).

Art. 10. — Il est attribué à chacune des compositions une note variant de 0 à 20.

Chaque note sera multipliée par le coefficient fixé à l'article 9 ci-dessus. La somme des produits ainsi obtenus forme le total des points pour l'ensemble des épreuves. La note attribuée à chacune des épreuves facultatives de sténographie, de dactylographie ou de langues vivantes n'entre en compte que pour les points excédant la note 10.

Art. 11. — Les épreuves écrites sont éliminatoires. Les candidats ayant obtenu pour chacune des épreuves écrites obligatoires une note au moins égale à 5 sur 20 et pour l'ensemble des épreuves écrites un total d'au moins 70 points pourront seuls être admis aux épreuves orales pour lesquelles ils seront convoqués individuellement.

Les notes obtenues aux épreuves facultatives n'entrent pas en compte dans ce total et ne servent qu'à obtenir un classement relatif des candidats.

Si plusieurs candidats ont obtenu le même nombre de points, la priorité est accordée à celui qui a obtenu la note la plus élevée à la composition écrite sur le sujet général et, en cas d'égalité de note sur cette épreuve, au candidat ayant obtenu la note la plus élevée pour l'épreuve orale de droit. Au cas où ces deux compositions n'auraient pas départagé ces candidats, les notes obtenues à l'épreuve écrite de droit (s'il s'agit d'un candidat à l'emploi de secrétaire rédacteur) ou de comptabilité (s'il s'agit d'un candidat à l'emploi de secrétaire comptable), puis à l'épreuve de conversation, enfin à l'épreuve d'analyse de texte (s'il s'agit d'un candidat à l'emploi de secrétaire rédacteur) ou d'arithmétique (s'il s'agit d'un candidat à l'emploi de secrétaire comptable) seraient successivement comparées.

Art. 12. — Le jury arrêtera le procès-verbal des épreuves, la liste des candidats admis à prendre part aux épreuves orales et la liste de classement définitif des candidats à l'issue de ces dernières (liste d'admission et liste complémentaire).

Sur le vu de ces pièces, le secrétaire général du Gouvernement prononcera l'admission à l'emploi de secrétaire d'administration stagiaire.

Les stagiaires sont nommés suivant l'ordre du classement dans chaque administration dans la limite des places disponibles.

Art. 13. — Les emplois de secrétaire d'administration à pourvoir en application des dispositions des articles 1er, 2 et 5 de l'arrêté du 14 février 1952 sont répartis comme suit:

DÉSIGNATION	CANDIDATS provenant du recrutement par concours		FONCTIONNAIRES dégagés des cadres bénéficiaires de mesures de reclassement
	secrétaires rédacteurs	secrétaires comptables	
Conseil économique (secrétariat général)..	2	»	»
Ministère des affaires économiques.....	2	»	»
Ministère des affaires étrangères.....	3	1	»
Ministère de l'agriculture.....	4	»	1
Ministère des anciens combattants et victimes de la guerre.....	5	»	1
Ministère de la défense nationale:			
Secrétariat d'Etat à l'air.....	5	»	1
Secrétariat d'Etat à la guerre.....	5	»	1
Secrétariat d'Etat à la marine.....	5	»	1
Ministère de l'éducation nationale.....	6	1	1
Ministère des finances:			
Administration centrale des finances...	13	3	1
Caisse des dépôts et consignations.....	4	»	1
Cour des comptes.....	2	1	»
Ministère de la France d'outre-mer.....	2	»	»
Ministère de l'industrie et de l'énergie...	5	1	»
Ministère de l'information (direction générale de la radiodiffusion et de la télévision françaises)	4	1	1
Ministère de l'intérieur.....	7	1	1
Ministère de la justice.....	1	1	»
Ministère de la marine marchande.....	1	1	»
Ministère de la santé publique et de la population	2	»	»
Ministère du travail et de la sécurité sociale	7	1	»
Ministère des travaux publics, des transports et du tourisme:			
Secrétariat général à l'aviation civile et commerciale	2	»	»
Secrétariat général aux travaux publics	3	»	»
Total	90	10	10

Art. 14. — Le directeur de la fonction publique est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Paris, le 20 février 1952.

Pour le secrétaire d'Etat à la présidence du conseil, chargé de la fonction publique, par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE-MARCEL THEIL.

ANNEXE

Programme limitatif de certaines épreuves écrites et orales du concours pour l'emploi de secrétaire d'administration.

I. — Secrétaires rédacteurs

Epreuves juridiques (2e et 3e épreuves écrites, 2e épreuve orale).

Organisation générale des pouvoirs publics.

Principes généraux du droit constitutionnel (souveraineté nationale et souveraineté populaire, régime représentatif, séparation des pouvoirs et des fonctions, constitutionnalité des lois).
Notions sommaires d'histoire constitutionnelle française depuis 1789.
La constitution du 27 octobre 1946 et l'organisation actuelle des pouvoirs publics.
Organisation judiciaire.

Eléments de droit administratif.

Définition du service public.
Séparation des autorités administratives et judiciaires.
Organisation, compétence des juridictions administratives (tribunal des conflits, conseil d'Etat, conseils de préfecture).
Organisation administrative de l'Etat, du département et de la commune. La déconcentration, la décentralisation.
Le pouvoir réglementaire.
Le statut général des fonctionnaires.

Eléments de législation financière.

Budget de l'Etat: contexture, préparation, adoption, exécution, contrôle.

Eléments de droit civil.

Théorie générale des actes juridiques.
Théorie générale des sujets de droit; la notion de personnalité morale.

Conversation (1re épreuve orale).

Histoire contemporaine: les grandes puissances depuis 1815.
Géographie économique de la France et des Etats et territoires de l'Union française, des pays soumis aux accords de tutelle administrés par la France et des pays placés sous protectorat français.
Grands problèmes politiques, économiques et sociaux du monde actuel.

II. — Secrétaires comptables

Comptabilité et arithmétique (2e et 3e épreuves écrites).

Comptabilité commerciale.

Notions de débit ou de crédit.
Comptabilité à parties doubles.
Comptes.
Livres comptables, balance.
Inventaire et bilan. — Passation des écritures de fin d'année.

Comptabilité publique.

Un exercice pratique d'application de budget administratif.

Arithmétique pratique.

Numération.
Système décimal
Nombres complexes.
Les quatre opérations.
Divisibilité.
Nombres premiers.
Plus grand commun diviseur et plus petit commun multiple.
Fractions.
Rapports et proportions.
Règle de trois.
Mélanges et alliages.
Intérêts simples.
Escompte.
Comptes courants.
Décompte des intérêts d'un compte courant.
Progressions arithmétique et géométrique.
Logarithmes.
Intérêts composés.
Annuités.
Amortissements.

Conversation (1re épreuve orale).

Programme identique à celui prévu ci-dessus pour les secrétaires rédacteurs.
Législation financière et droit commercial (2e épreuve orale).

Eléments de législation financière.

Budget de l'Etat (contexture, préparation, adoption, exécution, contrôle).
Ordonnateurs et comptables.
Notions sommaires de comptabilité publique (engagement, liquidation, ordonnancement, payement des dépenses).
Notions très générales sur les différents impôts.

Eléments de droit commercial.

Notions générales sur les actes de commerce, les commerçants (à l'exclusion des sociétés) et les contrats commerciaux.
Etude plus particulière des livres de commerce, des lettres de change, des chèques, du bilan.

MINISTERE DE LA JUSTICE

Administration pénitentiaire.

Par arrêté du 15 février 1952:

Sont admis, sur leur demande, à faire valoir leurs droits à une pension de retraite:

A compter du 4 mars 1952: M. Vaast (Désiré), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Versailles (application des dispositions de l'article 4, § 1er, du code des pensions civiles et militaires de retraite).

A compter du 10 mars 1952: M. Mainguin (Paul), surveillant (1re classe) à la maison centrale de Fontevrault (application des dispositions de l'article 4, § 1er, du code des pensions civiles et militaires de retraite).

Sont admis, d'office, à faire valoir leurs droits à une pension de retraite.

A compter du 6 mars 1952: M. Parron (Jean), surveillant (1re classe) à la maison centrale d'Eysses (application des dispositions de l'article 4, § 1er, du code des pensions civiles et militaires de retraite).

A compter du 10 mars 1952: Mme Daugnet (Yvonne), première surveillante (2e classe) à la maison centrale de Rennes (application des dispositions de l'article 4, § 1er, du code des pensions civiles et militaires de retraite).

A compter du 26 mars 1952: Mme Ferriere (Louise), surveillante de petit effectif (1re classe) à la maison d'arrêt de Besançon (application des dispositions de l'article 6, § 2, du code des pensions civiles et militaires de retraite).

Est réintégré en qualité de surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Valenciennes: M. Bourdier (Louis), placé dans la position de disponibilité, sur sa demande, par arrêté du 25 octobre 1949.

Est rapportée la disposition de l'arrêté du 29 janvier 1952, mutant par nécessité de service au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Nemmi (Toussaint), surveillant (3e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe, qui est muté en la même qualité, par nécessité de service, à la maison d'arrêt de Saint-Etienne.

Est rapportée la disposition de l'arrêté du 29 janvier 1952, mutant par nécessité de service à la maison d'arrêt de Saint-Etienne M. Giraudeau (Roger), surveillant (4e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe, qui est muté en la même qualité, par nécessité de service, au centre pénitentiaire de Mauzac.

Sont mutés, par nécessité de service, en la même qualité au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Gauffredy (Emile), surveillant chef adjoint (1re classe) à la maison d'arrêt de Mont-de-Marsan.

A la prison Pélissier, à Clermont-Ferrand: M. Ambrosi (Dominique), surveillant chef adjoint (1re classe) au fort de la Duchère, à Lyon.

A la maison d'arrêt de Grenoble: M. Bordes (Elie), surveillant chef adjoint (1re classe) au fort de la Duchère, à Lyon.

A la maison d'arrêt de Lons-le-Saunier: M. Jot (Roger), surveillant chef adjoint (2e classe), au fort de la Duchère, à Lyon.

A la maison d'arrêt de Trévoux: M. Martin (Antonin), surveillant chef adjoint (2e classe) au fort de la Duchère, à Lyon.

A la maison de correction de Lyon: M. Molinier (François), surveillant chef adjoint (2e classe) au fort de la Duchère, à Lyon.

A la maisn centrale d'Ensisheim: M. Buchaillet (Paul), premier surveillant (1re classe) au fort de la Duchère, à Lyon.

Sont mutés, sur leur demande, en la même qualité:

A la maison d'arrêt d'Evreux:

M. Jaquard (Mari), surveillant chef adjoint (1re classe) à la maison d'arrêt de Trévoux.

Mme Jaquard (Georgette), surveillante de petit effectif (1re classe) à la maison d'arrêt de Trévoux.

A la maison d'arrêt de Loos: M. Perot (Jean), surveillant (4e classe) au sanatorium pénitentiaire de Liancourt.

Aux prisons de Fresnes: M. Petitbon (Lucien), surveillant (4e classe) à la maison d'arrêt de Montargis.

A la maison d'arrêt de Montargis: M. Lefèvre (Jean), surveillant (4e classe) aux prisons de Fresnes.

Au sanatorium pénitentiaire de Liancourt: M. Marchand (René), surveillant (3e classe) au centre pénitentiaire d'Ecrouves.

A la maison de correction de Lyon: M. Humbert (Jean), surveillant (3e classe) à la maison d'arrêt de Dôle.

Est placée, sur sa demande, en position de disponibilité pour une durée de trois mois à compter du 8 février 1952: Mme Saux (Simone), surveillante chef adjointe (2e classe) à la maison centrale de Rennes.

Par arrêté du 15 février 1952:

Sont mutés, par nécessité de service, en la même qualité:

Au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Etienne (Joseph), surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de Villefranche-de-Rouergue.

A la maison d'arrêt de Saint-Etienne: M. Sagne (Léonce), surveillant (3e classe) à la maison centrale de Nîmes.

A la maison d'arrêt de Marseille-Baumettes: M. Boissier (Ernest), surveillant (2e classe) à la maison centrale de Riom.

Est radié des cadres par licenciement: M. Prevost (Edmond), surveillant (3e classe) aux prisons de Fresnes.

Par arrêté du 15 février 1952:

Sont désignés en qualité de médecin:

Du fort Charlet à Calvi: M. le docteur Orabona (Jean).

De la maison d'arrêt de Pont-l'Evêque: M. le docteur Maurin (Georges), en remplacement de M. le docteur Maurin (Alfred), atteint par la limite d'âge.

Est désigné en qualité d'aumônier de la maison d'arrêt d'Angers: M. l'abbé Morel (Francis), en remplacement de M. l'abbé Moreau, démissionnaire.

Par arrêté du 15 février 1952, fait l'objet d'un abaissement d'échelon: M. Verret (Aurélien), surveillant (2e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré.

Sont déplacés d'office:

Au centre pénitentiaire de la Celle-Saint-Cloud: M. Bernard (Lucien), premier surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Au centre pénitentiaire de Cormeilles-en-Parisis: M. Chapellier (Lucien), surveillant chef adjoint (1re classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

A la maison d'arrêt de Pau: M. Lapeyre (Jean), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Tarbes.

A la maison d'arrêt de Lisieux: M. Le Charpentier (René), surveillant (3e classe) à la maison d'arrêt d'Evreux.

A la maison d'arrêt de Mâcon: M. Chanut (Pierre), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de Saint-Etienne.

Au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Dulom (Raoul), surveillant (2e classe) à la maison centrale d'Eysses.

Est révoqué avec suspension des droits à pension: M. Durand (Fernand), surveillant (1re classe) à la maison de correction de Lyon.

Par arrêté en date du 18 février 1952:

Sont mutés, par nécessité de service, en la même qualité:

A la maison centrale d'Eysses:

M. Brunet (Jacques), surveillant chef adjoint (1re classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

M. Colomes (Maurice), surveillant chef adjoint (1re classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

M. Berrie (Pierre), surveillant chef adjoint (2e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

M. Vareille (Charles), surveillant chef adjoint (2e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

A la maison d'arrêt de Châteauroux: M. Delpey (Cyprien), surveillant chef adjoint (1re classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Au centre pénitentiaire de Saint-Martin-de-Ré: M. Barbier (Eugène), surveillant chef adjoint (2e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

A la maison centrale de Riom: M. Ballarin (Elisée), surveillant chef adjoint (2e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

A la maison centrale d'Eysses: M. Valette (Jean), premier surveillant (1re classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Guiraud (Jean), premier surveillant (1re classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

A la maison centrale d'Eysses: Mme Brunet (Jeannine), surveillante dactylographe (3e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Est promu surveillant chef adjoint (3e classe) au centre pénitentiaire de Mauzac: M. Durand (Edouard), surveillant (1e classe) au centre pénitentiaire de Saint-Sulpice-la-Pointe.

Est promu surveillant chef adjoint (2e classe) à la maison d'arrêt de la Santé: M. Capy (Auguste), surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Est promu surveillant chef adjoint (3e classe) à la maison d'arrêt de la Santé: M. Gady (Henri), surveillant (1e classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Est promu surveillant chef adjoint (2e classe) à la maison d'arrêt de Strasbourg: M. Barraque (Jean), surveillant (2e classe) au centre pénitentiaire d'Oermingen.

Sont promus surveillants chefs adjoints (3e classe):

Au centre pénitentiaire de la Châtaigneraie à la Celle-Saint-Cloud: M. Decourrière (Germain), surveillant (3e classe) aux prisons de Fresnes.

A la maison d'arrêt de la Santé: M. Sabiude (Sauveur), surveillant (5e classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

A la maison centrale de Fontevrault: M. Poissenot (Daniel), surveillant (5e classe) à la maison centrale de Clairvaux.

A la maison centrale de Fontevrault: M. Bechard (Adrien), surveillant (3e classe) au sanatorium pénitentiaire de Liancourt.

A la maison centrale de Fort-de-France: M. François-Eugène (Emmanuel), surveillant (3e classe) à la maison centrale de Fort-de-France.

Est promu surveillant chef adjoint (2e classe) au centre pénitentiaire de Seclin: M. Revy (Félix), surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de Loos.

Est promu premier surveillant (2e classe) à la maison d'arrêt de la Santé: M. Coeffe (Louis), surveillant (1re classe) à la maison d'arrêt de la Santé.

Par arrêté en date du 18 février 1952:

Est muté, par nécessité de service, en la même qualité, à la maison d'arrêt de Millau: M. Faure (Joseph), surveillant chef (2e classe) de la maison d'arrêt de Nantua.

Est muté, sur sa demande, en la même qualité, à la maison d'arrêt de Villefranche-de-Rouergue: M. Lestel (Honoré), surveillant chef (3e classe) de la maison d'arrêt de Falaise.

Est muté, par nécessité de service, en la même qualité, à la maison d'arrêt de Nantua: M. Malaure (Lucien), surveillant chef (3e classe) de la maison d'arrêt de Villefranche-de-Rouergue.

Est muté d'office, en la même qualité, à la maison d'arrêt de Falaise: M. Vaillard (Auguste), surveillant chef (3e classe) de la maison d'arrêt de Millau.

Sont nommées en la même qualité:

A la maison d'arrêt de Millau: Mme Faure (Marie), surveillante de petit effectif (1re classe) à la maison d'arrêt de Nantua.

A la maison d'arrêt de Villefranche-de-Rouergue: Mme Lestel (Denise), surveillante de petit effectif (2e classe) à la maison d'arrêt de Falaise.

A la maison d'arrêt de Nantua: Mme Malaure (Lydie), surveillante de petit effectif (3e classe) à la maison d'arrêt de Villefranche-de-Rouergue.

A la maison d'arrêt de Falaise: Mme Vaillard (Appolonie), surveillante de petit effectif (2e classe) à la maison d'arrêt de Millau.

Commis greffiers.

Par arrêté en date du 14 février 1952, M. Heintzelmann (Jacques), commis greffier, en congé de longue durée, est réintégré dans les cadres à compter du 16 janvier 1952 et affecté au tribunal cantonal de Schiltigheim, en remplacement de M. Peter, qui a été nommé à Mulhouse.

Par arrêté en date du 19 février 1952, M. Picard (Maxime), commis greffier de 1re classe, est affecté, par intérêt de service, au tribunal de première instance de Sarreguemines, en remplacement de M. Latz, qui a été muté au tribunal cantonal de cette ville.

MINISTERE DE L'INTERIEUR

Décret n° 52-181 du 22 février 1952 portant convocation du collège électoral du département des Vosges pour l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de l'intérieur,

Vu la loi du 2 avril 1903 concernant les opérations du deuxième tour de scrutin dans les élections législatives, départementales et municipales;

Vu la loi n° 46-667 du 12 avril 1946 instituant une procédure exceptionnelle de vote par correspondance en faveur de certaines catégories d'électeurs empêchés de voter dans des conditions normales;

Vu la loi n° 46-668 du 12 avril 1946 instituant une procédure exceptionnelle de vote par procuration en faveur de certaines catégories d'électeurs;

Vu la loi n° 46-2175 du 8 octobre 1946 modifiant et complétant la loi n° 46-815 du 26 avril 1946 rendant applicables pour 1946 aux assemblées prévues par la Constitution, les inéligibilités relatives aux élections de 1945;

Vu la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale;

Vu la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 modifiant la loi n° 46-2151 du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale, et notamment son article 17;

Vu la loi n° 51-534 du 12 mai 1951 relative au renouvellement de l'Assemblée nationale;

Vu le décret n° 51-535 du 12 mai 1951 relatif à l'application de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-536 du 12 mai 1951 portant règlement d'administration publique pour l'application de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-537 du 12 mai 1951 fixant les modalités d'application du titre V de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 susvisée;

Vu le décret n° 51-1111 du 21 septembre 1951 portant application de l'article 17 de la loi du 5 octobre 1946 modifiée par la loi du 9 mai 1951;

Vu le décret n° 52-140 du 6 février 1952 portant application de l'article 4 de la loi n° 51-519 du 9 mai 1951 modifiant la loi du 5 octobre 1946 relative à l'élection des membres de l'Assemblée nationale;

Vu le compte rendu de la séance du 5 février 1952 au cours de laquelle l'Assemblée nationale a pris acte du décès de M. Ducreux, député des Vosges,

Décrète:

Art. 1er. — Le collège électoral est convoqué dans le département des Vosges pour le dimanche 23 mars 1952 en vue de procéder à l'élection d'un membre de l'Assemblée nationale dans les formes prévues par la loi du 5 octobre 1946 modifiée, et notamment son article 17.

Si un second tour de scrutin est nécessaire, il y sera procédé le dimanche 6 avril 1952.

Art. 2. — La campagne électorale sera ouverte le 3 mars 1952, à zéro heure.

Art. 3. — L'élection aura lieu, pour les deux tours de scrutin, conformément aux dispositions de la loi du 2 avril 1903 sur les listes électorales arrêtées le 31 mars 1951.

Les maires des communes où, conformément à l'article 8 du décret réglementaire du 2 février 1852, il y aura lieu d'apporter des modifications à ces listes, publieront, cinq jours avant la réunion des électeurs, un tableau contenant lesdites modifications.

Art. 4. — Le scrutin ne durera qu'un jour, il sera ouvert à huit heures.

Toutefois, dans les communes où, pour faciliter aux électeurs l'exercice de leurs droits, il paraîtra utile de devancer cette heure, le préfet des Vosges pourra prendre à cet effet des arrêtés spéciaux qui seront publiés et affichés dans chaque commune intéressée, cinq jours au moins avant la réunion du collège électoral.

Dans tous les cas, le scrutin sera clos à dix-huit heures.

Art. 5. — Le dépouillement des résultats suivra immédiatement le scrutin. Entreront seuls en compte les bulletins des candidats auxquels un récépissé définitif a été délivré. Le relevé des candidatures régulièrement enregistrées à la préfecture sera transmis par le préfet aux maires des communes composant la circonscription électorale, deux jours au moins avant le scrutin.

Art. 6. — Dans chaque commune, le bureau de vote fera le recensement du scrutin dont il consignera le résultat au procès-verbal. Lorsque la commune sera partagée en sections, les présidents et les membres des divers bureaux porteront à la première section le procès-verbal de leurs sections respectives, avec les réclamations et annexes, y compris les feuilles d'émargement des votants. Le bureau de la première section fera, en présence des présidents des autres sections, le recensement des votes émis par la commune. Un délégué de chaque candidat pourra assister à ces opérations.

Art. 7. — Le ministre de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 22 février 1952.

HENRI QUEUILLE.

Par le vice-président du conseil, ministre d'Etat, pour le président du conseil des ministres, et par délégation:

Le ministre de l'intérieur,

CHARLES BRUNE.

Le secrétaire d'Etat à l'intérieur,

ANDRÉ COLIN.

Administration centrale.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Vinatie (Jean), administrateur civil de 1re classe, 3e échelon, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, est placé dans la position de détachement, pour une durée maximum de cinq ans, afin de lui permettre d'exercer les fonctions de président du conseil de préfecture interdépartemental de Rouen.

Le présent arrêté aura effet à compter du 1er janvier 1952.

Par arrêté du 20 février 1952, il est mis fin au détachement de M. Blanchard (Francis), administrateur civil au ministère de l'intérieur, en qualité de directeur du rapatriement à l'organisation des réfugiés à Genève.

M. Blanchard (Francis), administrateur civil de 2e classe, 2e échelon, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur, est placé dans la position de détachement, pour une durée maximum de cinq ans, afin de lui permettre d'exercer les fonctions de chef adjoint de la division de la main-d'œuvre au bureau international du travail à Genève.

Le présent arrêté aura effet à compter du 15 mai 1951.

Administration préfectorale.

Par arrêté du 20 février 1952, le détachement de M. Cazaux (Yves), sous-préfet hors classe, à la disposition du ministre de la reconstruction et de l'urbanisme en qualité de délégué départemental à la reconstruction et à l'urbanisme du département de la Somme, est renouvelé pour la période du 1er avril 1950 au 15 avril 1951.

Personnel du cadre des préfectures.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Louis Le Goff, chef de division de 1er échelon, à la préfecture de la Loire-Inférieure, est placé en service détaché, pour cinq ans, à compter du 1er août 1951, pour exercer les fonctions de chargé de mission, chef de la division technique du centre administratif et technique interdépartemental de Rennes.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Georges Lambert, attaché de préfecture de 1re classe, 1er échelon (préfecture de la Côte-d'Or), placé en service détaché depuis le 27 juillet 1941 pour assurer les fonctions d'économe de l'hôpital psychiatrique de la Chartreuse de Dijon, est maintenu dans cette position pour une nouvelle période de cinq ans à compter du 27 juillet 1951.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Girard (Henri), attaché de préfecture de 2e classe, 4e échelon, est placé en position de service détaché, pour une durée de cinq ans à compter du 15 octobre 1951, pour exercer les fonctions de directeur de la maison départementale de retraite du Mont-d'Or, à Albigny (Rhône).

Par arrêté du 20 février 1952, M. Paul Defave, attaché de préfecture de 2e classe, 3e échelon, à la préfecture des Deux-Sèvres, détaché pour un an, à compter du 1er août 1950, pour exercer les fonctions de chef adjoint du cabinet du préfet du Nord, est maintenu dans cette position pour quatre ans, à compter du 1er août 1951.

Par arrêté du 20 février 1952, Mme Dabat (Jeanne), agent de bureau de 4e classe du cadre complémentaire à la préfecture des Hautes-Pyrénées, est placée en position de service détaché pour une durée d'un an, à compter du 11 avril 1951, pour exercer les fonctions de secrétaire administratif stagiaire à ladite préfecture.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Delvaux (Fernand), agent de bureau de 4e classe du cadre complémentaire à la préfecture du Nord, est placé en position de service détaché pour une durée d'un an, à compter du 1er novembre 1950, pour exercer les fonctions de secrétaire administratif stagiaire à ladite préfecture.

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE

Citations à l'ordre de l'armée.

Rectificatif au *Journal officiel* du 22 juin 1946 (décision n° 1071 du 2e août 1945) : page 1398 G, 2e colonne, au lieu de : « Corsek (Maurice), sous-lieutenant », lire : « Korzec (Maurice), sous-lieutenant ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 3 mars 1919 (décision n° 10 du 23 février 1919), page 2111, 1re colonne, au lieu de : « Georges (Antoine) », lire : « Antoine (Georges) ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 16 février 1952 (décision n° 4 du 12 février 1952) : page 1958, 2e colonne, après : « 1re compagnie de parachutistes de la garde Vietnam Sud », lire : « Cette citation comporte l'attribution de la Croix de guerre des théâtres d'opérations extérieurs avec palme. Elle ne donne pas droit au bénéfice de la Croix de guerre à M. le lieutenant Biard, déjà récompensé pour les mêmes faits ».

Décret du 19 février 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 février 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres et du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, le conseil de l'ordre entendu, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur, à titre civil :

Au grade d'officier.

MM.

Franceschi (Jean-Baptiste), commis administratif, personnels civils extérieurs du ministère de la défense nationale ; 43 ans de services civils et militaires. Chevalier du 11 juillet 1935.

Reydellet (Félix-Pierre-Joseph), commis administratif, personnels civils extérieurs du ministère de la défense nationale ; 35 ans de services civils et militaires. Chevalier du 1er août 1933.

Au grade de chevalier.

MM.

Morvan (Henri-Eugène-Auguste), agent administratif, personnels civils extérieurs du ministère de la défense nationale ; 39 ans de services civils et militaires.

Petit (Emile-Marius), commis administratif, personnels civils extérieurs du ministère de la défense nationale ; 39 ans de services civils et militaires.

Puget (Marcel-Alphonse-Léon), agent administratif, personnels civils extérieurs du ministère de la défense nationale ; 41 ans de services civils et militaires.

Ricard (Robert), agent administratif, personnels civils extérieurs du ministère de la défense nationale ; 42 ans de services civils et militaires.

Décret du 19 février 1952 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur (à titre posthume).

Par décret en date du 19 février 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la marine, le conseil de l'ordre entendu, sont nommés, à titre posthume, au grade de chevalier de la Légion d'honneur les officiers, officiers mariniers et quartiers-maîtres dont les noms suivent :

Bollard (Gaston), premier maître mécanicien, mle 87352-5.
Brias (Roger), capitaine au long cours.
Broudin (Henri), maître principal canonnier, mle 109943-2.
Chollet (Gilbert), premier maître mécanicien d'aéronautique, mle 69187-1.
Direur (Henri), maître fusilier, mle 129439-2.
Ferrec (Yves), second maître manœuvrier D. P., mle 128429-2.
Fie (Paul), maître radio volant, mle 1282-L-28.
Frégat (Jean), premier maître fourrier, mle 67951-1.
Gaby (Edouard), maître radio volant, mle 46581-3.
Gélébart (Guillaume), second maître canonnier, mle 109313-2.
Gouadoué (Yves), second maître chauffeur, mle 573-B-28.
Grainguer (Julien), maître fusilier, mle 31699-3.
Guyomar (Achille), premier maître mécanicien, mle 30517-1.
Hélder (Paul), premier maître commis aux vivres, mle 101611-2.
Joslin (Ernest), premier maître fourrier, mle 256127-2.
Kerdreux (Alain), second maître de D. P., mle 301916-2.
Le Breton (Robert), maître électricien, mle 123182-2.
Le Bris (Gabriel), quartier-maître de manœuvre, mle 18-B-34.
Le Cann (François), maître fourrier, mle 125990-2.
Leclercq (Pierre), maître pilote d'aéronautique, mle 2877-C-33.
Le Goff (Joseph), maître mécanicien, mle 128491-2.
Le Lann (Jean), second maître infirmier, mle 129364-2.
Le Maréchal (Henri), maître fourrier, mle 133059-2.
Lemoine (Jules), maître armurier d'aéronautique, mle 133535-2.
Lesconnec (Auguste), second maître infirmier, mle 238327-2.
Levaique (P.-C.-J.), commissaire de 2e classe.
Leydet (Jules), ingénieur des D. T. de 2e classe des C. N.
Linglart (Yvon), maître radio volant, mle 112927-3.
L'Official (Fortuné), premier maître de direction de port, mle 29443-2.
Mauguen (François), second maître mécanicien D. P., mle 97414-2.
Mens (Michel), second maître mécanicien, mle 180127-2.
Nédélec (Claude), maître chauffeur, mle 124191-2.
Nédélec (Jean), second maître de direction de port, mle 132163-2.
Petit (Georges), maître mécanicien, mle 30285-3.
Popieul (Lucien), maître guetteur sémaphorique, mle 74876-1.
Quéguiner (Lucien), maître mécanicien, mle 120735-2.
Renaud (Henri), second maître secrétaire militaire, mle 1356-C-28.
Riou (Corentin), maître chauffeur, mle 120913-2.
Rolland (Laurent), maître de direction de port, mle 128623-2.
Roudaut (Jean), maître opticien télémétriste, mle 122742-2.
Roussel (Bernard), premier maître pilote d'aéronautique, mle 47-B-29.
Sourdon (E.), lieutenant de vaisseau.
Stéphan (Joseph), maître fourrier, mle 102591-2.
Tanguy (Gabriel), maître radio volant, mle 128839-2.
Thomas (Alphonse), premier maître mécanicien, mle 37043-3.
Thomas (Hubert), maître mécanicien, mle 12325-3,

ont été cités.

Décret portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Rectificatif au *Journal officiel* du 8 février 1952 : page 1697, 2e colonne, au lieu de : « Baudoin (Francis-Marie), ancien soldat au 306e régiment d'infanterie, classe 1916, mle 251 au recrutement d'Ancenis », lire : « au 306e régiment d'infanterie ».

(Le reste sans changement.)

Décret du 19 février 1952 portant concession de la médaille militaire.

Par décret du Président de la République en date du 19 février 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la marine ; vu la déclaration du conseil de l'ordre de la Légion d'honneur portant que les dispositions dudit décret n'ont rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, la médaille militaire a été concédée à l'officier marinier désigné ci-après :

DÉCORATION A TITRE POSTHUME

Bergès (André-Jean), second maître pilote d'aéronautique, mle 1-R-47.

Cité à l'ordre de la marine nationale par décision n° 309 EMG/O du 12 mai 1951.

Cette citation ne comporte pas l'attribution de la Croix de guerre.

Décret du 19 février 1952 portant concession de la médaille militaire (à titre posthume).

Par décret en date du 19 février 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la marine, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, à titre posthume, les officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins dont les noms suivent :

Labaig (Georges), matelot mécanicien, mle 766-R-45.
Labaille (Roger), second maître timonier, mle 2259-25-1.
Labas (Marcel), matelot opticien télémétriste, mle 458-FN-43.
Labat (François), quartier-maître fourrier, mle 1829-B-31.
Labat (Pierre), quartier-maître armurier, mle 1081-C-34.
Labatut (Claude), matelot électricien, mle 10521-T-41.
Labayle (Louis), matelot canonnier, mle 420-25-1.
Labbé (François), quartier-maître fourrier, mle 1040-B-37.
Labbé (Joseph), second maître torpilleur, mle 3032-B-32.
Labille (Pierre), matelot mécanicien, mle 2733-C-38.
Laborde (André), quartier-maître de manœuvre, mle 928-R-34.
Laborde (Gilbert), quartier-maître de manœuvre, mle 41745 Bordeaux.
Laborie-Serre (Maurice), matelot canonnier, mle 10414-T-41.
Labous (Pierre), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 927-B-40.
Lacampagne (Louis), second maître pilote d'aviation, mle 431-R-33.
Lacarce (René), matelot mécanicien, mle 179-Cas-28.
Lachaize (Georges), matelot charpentier, mle 4281-C-30.
Lachuer (Lucien), matelot canonnier, mle 924-B-39.

Lacolay (Roger), aspirant de marine, mle 1130-C-39.
Lacombe (René), matelot maître d'hôtel, mle 6650-C-44.
Lacrabère (Marcel), matelot sans spécialité, mle 259-Cas-29.
Ladan (Joseph), quartier-maître fusilier, mle 2260-B-35.
Ladrat (Baptiste), quartier-maître mécanicien, mle 1280-FN-40.
Lafage (Pierre), matelot sans spécialité, mle 9-4-R-38.
Lafargue (Jean), matelot mécanicien, mle 557-R-39.
Lafargue (René), quartier-maître mécanicien, mle 495-R-38.
Lafon (Jean), matelot sans spécialité, mle 426-R-40.
Lafont (Jean), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 1278-R-37.
Laforgue (Eugène), matelot fusilier, mle 5078-FN-41.
Laforgue (Marcel), matelot canonnier, mle 3178-R-38.
Lafourcade (Joseph), matelot secrétaire militaire, mle 6606-FN-42.
Lagache (Denis), matelot mécanicien, mle 1681-R-37.
Lagadec (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 3360-R-37.
Lagadec (Jean), matelot chauffeur, mle 3850-R-39.
Lagadec (Julien), second maître fourrier, mle 2252-R-32.
Lagast (Georges), matelot sans spécialité, mle 4287-T-36.
Lagat (Jacques), quartier-maître timonier, mle 5629-T-41.
Lagaune (Roger), second maître radiotélégraphiste, mle 5122-C-28.
Lagniez (Michel), quartier-maître canonnier, mle 5441-27-1.
Lagnion (Robert), matelot secrétaire militaire, mle 953-R-33.
Lainé (Jean), quartier-maître canonnier, mle 1853-FN-40.
Lalanne (Jean), matelot commis aux vivres, mle 988-R-39.
Laléous (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 621-L-36.
Lallau (Yvon), matelot canonnier, mle 169-L-37.
Lamandé (Guy), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 930-R-35.
Lamandin (Georges), quartier-maître mécanicien, mle 2349-27-1.
Lamarque (François), matelot sans spécialité, mle 805-R-34.
Lamarque (Maurice), matelot sans spécialité, mle 73-636-1.
Lamay (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 4057-R-35.
Lamézec (Yves), quartier-maître électricien, mle 2095-R-33.
Lamotte (André), matelot fusilier, mle 22036-T-42.
Lamotte (François), matelot canonnier, mle 1125-R-38.
Lamotte (Léon), quartier-maître mécanicien, mle 1161-C-28.
Lamour (Jean), quartier-maître canonnier, mle 865-R-35.
Lamour (Yves), matelot mécanicien, mle 2821-R-38.
Lamoure (André), matelot radiotélégraphiste, mle 65-C-38.
Lamy (André), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 2274-T-36.
Lancereau (René), matelot canonnier, mle 11063-T-41.
Lancon (Raymond), matelot canonnier, mle 31-R-38.
Landais (Marcel), matelot mécanicien, mle 2471-C-35.
Lang (Georges), matelot mécanicien, mle 5295-T-42.
Languille (Roger), quartier-maître fusilier, mle 330-L-37.
Lannuzel (François), matelot sans spécialité, mle 3214-R-36.
Lannuzel (Jean), matelot électricien, mle 687-R-40.
Lansonneur (François), matelot sans spécialité, mle 1519-R-38.
Lansonneur (François), matelot fusilier, mle 5747-FN-40.
Laot (Georges), matelot mécanicien, mle 743-R-35.
Laot (Ollivier), matelot chauffeur, mle 1135-R-39.
Lapasin (Albin), matelot mécanicien, mle 4579-T-45.
Lapie (André), quartier-maître de manœuvre, mle 1226-27-1.
Laporte (Albert), quartier-maître canonnier, mle 1253-27-1.
Laporte (Jacques), maître fusilier, mle 729-R-35.
Larbi (Victor), matelot torpilleur, mle 3384-T-37.
Lardoux (Albert), matelot canonnier, mle 1859-FN-41.
Larhautec (François), quartier-maître torpilleur, mle 894-R-31.
Larour (Jacques), quartier-maître canonnier, mle 364-R-35.
Larroche (Jean), matelot sans spécialité, mle 2807-T-30.
Larson (Marcel), matelot canonnier, mle 2455-C-28.
Larulo (René), matelot mécanicien, mle 759-R-40.
Lasbordes (Yayou-Edouard), matelot sans spécialité, mle 475-R-40.
Lasjaunias (Jean), second maître mécanicien, mle 954-R-36.
Lasquellec (Louis), gendarme maritime, mle 1279-L-29.
Latasle (Henri), quartier-maître mécanicien, mle 338-R-38.
Latouche (Guy), matelot cuisinier, mle 761-C-40.
Latraye (Paul), matelot chauffeur, mle 493-T-41.
Laudet (Marcel), quartier-maître chauffeur, mle 2102-C-33.
Laugier (Maurice), matelot pompier, mle 1883-T-36.
Laumonier (Roger), matelot mécanicien, mle 1346-R-36.
Launay (Roger), matelot sans spécialité, mle 91-L-44.
Laurans (Serny), matelot canonnier, mle 669-R-38.
Lauras (Marcel), matelot canonnier, mle 4865-2-et.
Laurence (Marcel), matelot canonnier, mle 5461-T-42.
Laurent (Auguste), quartier-maître de manœuvre, mle 3486-R-35.
Laurent (Auguste), matelot maître d'hôtel, mle 2878-T-37.
Laurent (Christian), apprenti timonier, mle 4696-T-42.
Laurent (Guy), second maître pilote d'aviation, mle 2454-T-35.
Laurent (Jean), quartier-maître fusilier, mle 850-R-39.
Laurent (Lucien), matelot sans spécialité, mle 4198-T-30.
Laurier (Louis), matelot torpilleur, mle 1004-T-41.
Lauriol (Lucien), matelot sans spécialité, mle 2729-T-29.
Lausecher (Henri), matelot sans spécialité, mle 5216-T-30.
Lautrous (Georges), matelot mécanicien, mle 4212-R-38.
Lauvergnat (Robert), quartier-maître canonnier, mle 49-T-31.
Lauzes (César), quartier-maître timonier, mle 1471-T-41.
Lauzi (Emilien), quartier-maître de manœuvre, mle 2986-T-33.
Lavanant (Jacques), quartier-maître canonnier, mle 2963-R-31.
Lavanant (Yves), second maître mécanicien d'aéronautique, mle 79-R-31.
Lavenir (Emile), matelot canonnier, mle 2153-R-37.
Lavenu (Roger), matelot mécanicien, mle 3536-T-41.
Lavenue (Raymond), quartier-maître timonier, mle 6015-FN-41.
Laville (Jean), quartier-maître torpilleur, mle 180-FN-42.
Layec (Pierre), quartier-maître de manœuvre, mle 705-L-34.
Léaulé (Ferdinand), matelot mécanicien, mle 1377-L-38.
Le Bagousse (René), matelot radiotélégraphiste, mle 787-L-45.
Lebaby (Aristide), quartier-maître canonnier, mle 1247-R-38.
Le Bars (Albert), matelot canonnier, mle 1872-R-40.
Le Bars (Charles), quartier-maître mécanicien, mle 1115-R-35.
Le Bars (Emile), matelot chauffeur, mle 511, Cas.-42.
Le Bars (Eugène), apprenti canonnier, mle 10282-C-42.
Lebas (Jean), maître mécanicien, mle 6185-1.
Le Bas (Roger), matelot mécanicien, mle 1241-R-38.
Le Bastard (Pierre), matelot sans spécialité, mle 2740-R-37.
Le Batleux (Constant), matelot canonnier, mle 1932-R-32.
Le Bec (Joseph), quartier-maître maître d'hôtel, mle 5006-FN-40.
Le Bec (Léon), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 1361-R-38.
Lebegge (Victor), maître canonnier, mle 4174-C-29.
Le Béguec (Georges), quartier-maître commis aux vivres, mle 1335-R-38.
Le Bel (Lucien), quartier-maître fusilier, mle 830-FN-43.
Le Berre (Amédée), matelot maître d'hôtel, mle 2647-R-34.
Le Berre (Marcel), matelot mécanicien, mle 1886-R-38.
Le Beul (Guillaume), quartier-maître canonnier, mle 254-R-37.
Le Beul (Mathieu), quartier-maître canonnier, mle 1817-R-36.
Lebeuze (Yves), quartier-maître canonnier, mle 903-R-35.
Le Bideaux (Yves), matelot torpilleur, mle 1975-FN-40.
Le Biez (Jean), matelot électricien, mle 2415-T-41.
Le Bigot (Jean), matelot mécanicien, mle 1036-T-38.
Le Bihan (Auguste), second maître mécanicien, mle 972-L-30.
Le Bihan (Célestin), second maître de manœuvre, mle 12361-2.
Le Bihan (Raymond), second maître mécanicien, mle 1087-26-2.
Le Blanc (Francis), quartier-maître canonnier, mle 1087-26-2.
Le Blavec (Paul), quartier-maître canonnier, mle 1088-L-35.
Le Blay (Marcel), matelot sans spécialité, mle 734-L-37.
Le Blevs (Jean), quartier-maître électricien, mle 3123-R-37.
Le Blevs (Pierre), quartier-maître torpilleur, mle 3500-R-37.
Le Bolch (Auguste), quartier-maître cuisinier, mle 931-R-34.
Le Bolloch (Francis), matelot chauffeur, mle 1083-T-42.
Le Bon (Eugène), matelot mécanicien, mle 2015-T-39.
Le Borgne (Guy), matelot infirmier, mle 743-R-35.
Le Borgne (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 285-L-35.
Le Borgne (Jean), second maître mécanicien, mle 5813-C-29.
Le Borgne (Joseph), matelot gabier, mle 3577-R-35.
Le Borgne (Joseph), quartier-maître chauffeur, mle 2102-R-32.
Le Borgne (Louis), matelot canonnier, mle 2219-R-39.
Le Borgne (Yves), matelot canonnier, mle 309-R-36.
Le Borgne (Yves), quartier-maître torpilleur, mle 146-R-39.
Le Bot (René), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 7853-1.
Le Boulanger (Fernand), maître mécanicien, mle 6685-1.
Le Bouich (Henri), quartier-maître canonnier D. C., mle 302-L-33.
Le Bouich (Henri), matelot sans spécialité, mle 1733-T-38.
Le Bourdon (Joseph), quartier-maître électricien, mle 2332-R-38.
Le Bourdonnec (Maurice), quartier-maître canonnier, mle 647-R-36.
Le Bourhis (Victor), matelot canonnier, mle 330-R-40.
Le Bozec (Adolphe), matelot sans spécialité, mle 1227-L-29.
Le Bras (Jacques), quartier-maître mécanicien, mle 1617-R-37.
Le Breton (Jacques), matelot cuisinier, mle 2066-R-37.
Le Breton (Jean), quartier-maître électricien, mle 3229-R-37.
Le Briat (Georges), quartier-maître infirmier, mle 908-R-35.
Le Bris (Yves), matelot mécanicien, mle 1181-R-37.
Le Bris (Jean), quartier-maître canonnier, mle 2528-R-35.
Le Bris (Henri), second maître timonier, mle 1159-R-28.
Le Bris (Hervé), matelot électricien, mle 606-R-38.
Le Briz (Jean), second maître mécanicien, mle 2781-R-28.
Lebrun (Marcel), second maître mitrailleur bombardier, mle 261-C-34.
Le Brun (Paul), matelot mécanicien, mle 2136-C-38.
Le Brun (Yves), quartier-maître canonnier, mle 334-R-38.
Le Cadre (Mathurin), matelot mécanicien, mle 733-L-38.
Le Caer (André), matelot chauffeur, mle 3150-C-33.
Le Caer (Yves), quartier-maître torpilleur, mle 2747-R-39.
Lecallo (Jean), matelot canonnier, mle 1065-L-36.
Le Calvé (Joseph), gendarme maritime, mle 354-L-32.
Le Calvez (Eugène), matelot chauffeur, mle 1913-R-36.
Le Calvez (Isidore), second maître de manœuvre, mle 221-R-39.
Le Calvez (Joseph), matelot cuisinier, mle 4535-R-30.
Le Calvez (Yves), matelot gabier, mle 1379-R-32.
Le Cam (Guillaume), quartier-maître chauffeur, mle 1176-R-36.
Le Cam (Laurent), matelot chauffeur, mle 1546-2.
Le Cann (Joseph), matelot gabier, mle 897-25-2.
Le Chaffotec (Bernard), second maître fourrier, mle 1470-C-32.
Lechand (Marcel), matelot sans spécialité, mle 5307-T-39.
Le Chanloux (Yves), matelot électricien, mle 1180-L-39.
Le Charles (Pierre), quartier-maître timonier, mle 12658-51.
Lechère (Jean), quartier-maître fusilier, mle 5018-T-41.

Le Chevalier (Alfred), matelot chauffeur, mle 5364-FN-41.
Lecland (Roland), matelot radiotélégraphiste, mle 3615-T-41.
Le Cléach (Eugène), quartier-maître de manœuvre, mle 600-B-36.
Le Cléach (Jean), matelot sans spécialité, mle 2185-B-35.
Le Cléach (Yves), matelot chauffeur, mle 3813-B-39.
Le Clech (Pierre), matelot sans spécialité, mle 702-B-40.
Leclerc (André), quartier-maître fusilier, mle 1477-C-37.
Leclerc (Albert), quartier-maître électricien, mle 954-B-36.
Le Clouérec (Marcel), second maître mécanicien volant, mle 558-L-36
Lecocq (Jean), quartier-maître électricien, mle 2551-B-36.
Lecocq (Raymond), quartier-maître timonier, mle 895-L-39.
Lecomte (Auguste), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 3874-B-39
Lecomte (Victor), matelot tailleur, mle 235-B-38.
Lecornier (Fernand), quartier-maître mécanicien, mle 47-C-39.
Le Corff (Jean), quartier-maître canonnier, mle 952-L-34.
Le Corfec (Louis), quartier-maître mitrailleur bombardier, mle 518 B-37.
Le Cornec (Guillaume), matelot gabier, mle 2551-26-2.
Le Corre (Bernard), apprenti radiotélégraphiste, mle 2351-T-40.
Le Corre (Henri), second maître chauffeur, mle 5835-FN-41.
Le Corre (Jacques), quartier-maître clairon, mle 2832-B-37.
Le Corre (Jean), matelot chauffeur, mle 1302-B-29.
Le Corre (Jean), quartier-maître électricien, mle 580-B-38.
Le Corre (Yves), quartier-maître fusilier, mle 321-B-31.
Le Coz (Jean), quartier-maître infirmier, mle 1862-B-36.
Le Coze (Joseph), matelot chauffeur, mle 3825-B-38
Le Cozic (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 4072-B-35.
Le Cuff (Jacques), second maître fusilier, mle 1279-B-37.
Lecuyer (Roger), matelot fusilier, mle 3750-T-39.
Le Dain (Georges), matelot mécanicien d'aéronautique, mle 2244-C-34
Le Délaizir (Robert), matelot chauffeur, mle 154-L-38.
Le Dem (Alain), quartier-maître mécanicien, mle 761-B-38.
Le Dem (Corentin), matelot boulanger, mle 2212-B-36.
Ledermann (Jean), quartier-maître fusilier, mle 2143-T-46.
Le Deum (Joseph), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 4174-B-39.
Le Dez (Corentin), quartier-maître électricien, mle 3476-B-34.
Le Dez (Francis), matelot canonnier, mle 376-B-38.
Le Dizet (Hervé), matelot asdic, mle 5411-FN-41.
Le Doléder (René), quartier-maître canonnier, mle 1732-FN-40.
Le Doussal (Marcel), quartier-maître canonnier, mle 1327-B-39.
Le Dréau (Jean), quartier-maître chauffeur, mle 597-B-34.
Le Dreff (Alphonse), matelot canonnier, mle 1037-B-36.
Le Du (Eugène), quartier-maître cordonnier, mle 3488-B-35.
Le Du (François), matelot canonnier, mle 1025-B-37.
Le Du (Yves), matelot clairon, mle 10191-T-41.
Le Du (Yves), quartier-maître canonnier, mle 931-B-36.
Leduc (Joseph), quartier-maître mécanicien, mle 4035-B-37.
Le Duff (Jean), quartier-maître électricien, mle 2730-B-36.
Le Faou (Georges), matelot canonnier, mle 3046-B-39
Lefebure (Charles), matelot sans spécialité, mle 673-C-34.
Lefébure (Jules), matelot gabier, mle 771-C-34.
Lefebvre (Florentin), quartier-maître mécanicien, mle 1144-C-23.
Lefebvre (Marcel), matelot sans spécialité, mle 7166-T-42.
Lefebvre (Roland), matelot maître d'hôtel, mle 4091-C-33.
Le Fée (Laurent), matelot fusilier, mle 1387-L-37.
Le Ferrer (Albert), matelot chauffeur, mle 899-L-38.
Le Fessant (Ferdinand), matelot gabier, mle 2277-B-38.
Lefèvre (André), quartier-maître mécanicien, mle 3927-B-37.
Le Fèvre (Armand), quartier-maître chauffeur, mle 1185-B-37.
Le Fèvre (Jacques), quartier-maître mécanicien, mle 4987-T-37.
Le Fèvre (Jean), matelot sans spécialité, mle 3350-C-35.
Lefèvre (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 1402-C-34.
Lefèvre (Louis), matelot mécanicien, mle 11023-T-41.
Leffetey (Marcel), matelot mécanicien, mle 875-C-41.
Le Floch (François), matelot électricien, mle 973-B-37
Le Floch (Jean), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 361-B-37.
Le Floch (Victor), matelot électricien, mle 607-B-38.
Le Foll (Noël), maître électricien, mle 2181-B-33.
Le Foll (Pierre), quartier-maître électricien, mle 5588-FN-41.
Le Forestier (Robert), second maître pilote d'aviation, mle 749-R-31.
Lefort (Geffroy), matelot électricien, mle 161-S-42.
Le Franc (André), quartier-maître canonnier, mle 1319-C-29.
Le Franc (Gustave), quartier-maître fusilier, mle 142-C-28.
Le Franc (Joseph), matelot mécanicien, mle 1817-L-38
Le Franc (Marcel), quartier-maître mécanicien, mle 276-C-34.
Le François (Lucien), matelot maître d'hôtel, mle 558-C-36.
Le Fur (Victor), quartier-maître charpentier, mle 4687-B-29.
Le Fur (Vincent), matelot chauffeur, mle 1492-B-38.
Le Gac (Georges), quartier-maître fourrier, mle 558-B-38.
Le Gac (Joseph), matelot fusilier, mle 78 071-1.
Legaigneux (Etienne), premier maître radiotélégraphiste, mle 468-24-2.
Le Gain (Georges), quartier-maître de manœuvre, mle 285-L-37.
Le Gal (Honoré), matelot sans spécialité, mle 422-L-39.
Le Gal (Pierre), second maître chauffeur, mle 263-L-29.
Le Gall (André), matelot mécanicien, mle 3166-B-38.
Le Gall (Jean-François-Marie), second maître électricien, mle 3115-B-28.
Le Gall (Jean-Baptiste), matelot sans spécialité, mle 914-C-35.
Le Gall (Jean-François-Marie), matelot charpentier, mle 1132-B-36.
Le Gall (Jean-Louis), matelot gabier, mle 370-B-37.
Le Gall (Jean), quartier-maître timonier, mle 1115-B-40.
Le Gall (Joseph), quartier-maître chauffeur, mle 2169-B-33.
Le Gall (Joseph-Noël), quartier-maître électricien, mle 525-B-38.
Le Gall (Léonce), aspirant de marine.
Le Gall (Maurice), matelot canonnier, mle 2695-T-39.
Le Gall (Michel), quartier-maître mécanicien, mle 2800-B-35.
Le Gall (Paul), quartier-maître mécanicien, mle 1680-B-37.
Le Gallo (Auguste), second maître de D. P., mle 103-595-2.
Le Garrec (Louis), matelot chauffeur, mle 1209-27-3.
Le Garrec (Raymond), quartier-maître mécanicien, mle 1537-B-35.
Le Gars (François), maître chauffeur, mle 1082-FN-40.
Le Gars (Jean), matelot de D. P., mle 1879-27-2.
Le Gars (Maudez), matelot sans spécialité, mle 1595-B-38.
Le Gat (Jean), quartier-maître chauffeur, mle 2650-B-35.
Legé (Robert), second maître radiotélégraphiste volant, mle 1165-L-39.
Legendre (André), quartier-maître fusilier, mle 39-111-3.
Le Gendre (Auguste), quartier-maître de manœuvre, mle 2799-C-38.
Legendre (Robert), matelot timonier, mle 858-C-29.
Léglise (Marcel), quartier-maître canonnier, mle 1979-C-31.
Le Gloahec (Joseph), quartier-maître fusilier, mle 829-L-37.
Le Gluher (Mathurin), quartier-maître chauffeur, mle 961-L-35.
Le Goff (Hervé), quartier-maître chauffeur, mle 3854-B-38.
Le Goff (Jean), matelot gabier, mle 2387-B-39.
Le Goff (Pierre), second maître mécanicien, mle 1759-27-2.
Le Goff (Roger), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 1112-B-40.
Le Goff (Yves), second maître fourrier, mle 5166-B-29.
Le Goffic (Charles), quartier-maître armurier, mle 1530-B-33.
Le Gonidec (Marcel), second maître mécanicien, mle 370-B-33.
Le Gonidec (Adrien), quartier-maître mitrailleur bombardier, mle 576-B-34.
Le Gouguec (Edouard), quartier-maître torpilleur, mle 16-26-3.
Le Gouil (Jean), matelot fusilier, mle 10868-T-40.
Le Goulm (Henri), quartier-maître torpilleur, mle 554-B-36.
Le Gourriérec (Robert), quartier-maître mécanicien, mle 3571-T-33.
Legrand (Guy), quartier-maître mécanicien, mle 4219-T-42.
Legrand (Léon), quartier-maître mécanicien, mle 1739-C-32.
Legrand (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 3045-C-33.
Le Gras (Jean), matelot gabier, mle 772-FN-42.
Legras (Robert), matelot canonnier, mle 373-L-38.
Le Groumellec (Guy), apprenti gabier, mle 1227-L-45.
Leguédois (André), matelot canonnier, mle 65-Biz.-39.
Le Guen (Emmanuel), matelot chauffeur, mle 5645-FN-41.
Le Guen (Jean-Marie), maître armurier, mle 3747-B-31.
Le Guen (Jean-François-Marie), quartier-maître canonnier, mle 2907-B-36.
Le Guen (Jean-Pierre), matelot mécanicien, mle 2297-B-36.
Le Guen (René), matelot radiotélégraphiste, mle 5493-B-38.
Le Guen (Toussaint), quartier-maître fourrier, mle 746-B-31.
Le Guen (Valentin), quartier-maître canonnier, mle 1411-B-37.
Le Guennec (Marcel), matelot mécanicien, mle 738-L-38.
Le Guern (Francis), matelot sans spécialité, mle 3159-B-38.
Le Guern (René), matelot mécanicien, mle 3226-B-39.
Le Guével (Joseph), quartier-maître mécanicien, mle 1644-B-30.
Le Guillard (André), quartier-maître canonnier, mle 4604-B-30.
Le Guillou (Auguste), quartier-maître canonnier, mle 1163-B-40.
Le Guillou (Edouard), quartier-maître électricien, mle 3789-B-39.
Le Guillou (Eugène), quartier-maître mécanicien, mle 883-L-35.
Le Guillou (François), matelot torpilleur, mle 5904-T-42.
Le Guillou (Louis), matelot mécanicien, mle 1189-B-39.
Le Guillou (Paul), quartier-maître électricien, mle 1123-27-1.
Le Guillou (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 2274-B-31.
Le Guilloux (Albert), matelot chauffeur, mle 1345-B-37.
Le Hégarat (Yves), matelot cuisinier, mle 1878-B-33.
Le Henry (René), second maître mécanicien volant, mle 2047-L-30.
Le Hervé (Ernest), matelot canonnier, mle 213-B-36.
Le Houérou (François), quartier-maître canonnier, mle 1522-B-38.
Le Houérou (Jean), matelot sans spécialité, mle 420-Cas.-40.
Le Hunsec (Marcel), quartier-maître mécanicien, mle 1610-L-35.
Le Huu (Thoai), quartier-maître maître d'hôtel, mle 5349-FN-41.
Lejannou (Vincent), matelot chauffeur, mle 1270-B-38.
Lejeune (André), matelot électricien, mle 2798-T-29.
Le Jeune (Jean), quartier-maître armurier, mle 679-B-38.
Le Jorde (Jean), quartier-maître fusilier, mle 10869-FN-41.
Le Joubioux (Maxime), matelot sans spécialité, mle 71-L-44.
Le Jourt (Auguste), quartier-maître chauffeur, mle 205-B-37.
Le Laidier (René), matelot chauffeur, mle 335-C-39.
Le Lan (Jean), quartier-maître canonnier, mle 455-L-39.
Le Lay (Jacques), quartier-maître canonnier, mle 77-B-36.
Le Lay (François), matelot sans spécialité, mle 1016-B-39.
Le Lay (Yvon), quartier-maître radariste, mle 1041-Cas.-44.
Le Léannec (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 1120-L-36.
Le Léap (Joseph), matelot canonnier, mle 1269-B-39.
Leleu (Jules), matelot chauffeur, mle 6184-T-41.

Le Lez (Alain), quartier-maître chauffeur, mle 2329-27-2.
Le Lez (François), matelot sans spécialité, mle 2716-B-33.
Lelièvre (Jean), quartier-maître canonnier, mle 439-L-35.
Le Lin (René), matelot mécanicien, mle 121-Cas.-40.
Le Lin (Vincent), matelot gabier, mle 577-L-39.
Le Louarn (André), quartier-maître fusilier, mle 750-B-40.
Le Louarn (Marcel), second maître pilote d'aviation, mle 1374-L-33.
Lelubez (Alphonse), quartier-maître fusilier, mle 4015-C-29.
Le Maine (René), matelot sans spécialité, mle 928-FN-42.
Lemaire (Charles), matelot armurier, mle 2918-C-34.
Lemaire (Emond), quartier-maître mécanicien, mle 4184-C-29.
Lemaire (Louis), quartier-maître armurier, mle 1541-C-32.
Le Maout (Joseph), quartier-maître fusilier, mle 317-B-40.
Le Marc (Pierre), quartier-maître fusilier, mle 446-24-2.
Lemarchand (André), matelot fusilier, mle 6760-C-45.
Le Marchand (Ernest), matelot maître d'hôtel, mle 3778-B-37.
Le Martin (Yves), quartier-maître fusilier, mle 535-B-30.
Lemartret (Pierre), matelot maître d'hôtel, mle 3547-B-28.
Le Matelot (René), quartier-maître mécanicien, mle 1034-L-32.
Le Maux (Jean), quartier-maître électricien, mle 1723-L-38.
Lemeillat (Yves), matelot commis aux vivres, mle 359-T-38
Le Meitour (Georges), quartier-maître électricien, mle 1289-B-37.
Le Ménac (Auguste), quartier-maître chauffeur, mle 1068-B-36.
Le Ménahèze (André), quartier-maître mécanicien, mle 1750-L-35.
Le Mentec (Robert), quartier-maître armurier, mle 712-L-38.
Le Mercier (Jacques), matelot radiotélégraphiste, mle 1480-T-42.
Lemercier (Roger), matelot d'équipage, mle 6311-T-42.
Le Mérour (Jean), quartier-maître électricien, mle 2601-B-36.
Le Merrer (Yves), matelot électricien, mle 1011-B-37.
Le Mestre (Joseph), quartier-maître chauffeur, mle 2120-B-29.
Lemesle (Maurice), second maître mécanicien, mle 1-72-20-11
Le Métayer (Jean), matelot mécanicien, mle 1123-L-36.
Le Métayer (Daniel), matelot chauffeur, mle 1279-C-37.
Lemeunier (Paul), matelot radiotélégraphiste, mle 1-L-39.
Lemeur (Auguste), maître mitrailleur bombardier, mle 1188-B-29.
Le Meur (Henri), matelot mécanicien, mle 3170-B-36.
Le Meur (Jean-Pierre-Marie), quartier-maître canonnier, mle 760-B-35.
Le Meur (Jean-Pierre), matelot mécanicien, mle 1818-B-37.
Le Meur (Marcel), matelot sans spécialité, mle 701-L-34.
Lemieu (Louis), matelot chauffeur, mle 124-C-28.
Leminoux (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 2735-B-37.
Lemmet (Nestor), matelot chauffeur, mle 519-B-35.
Le Moal (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 1145-B-37.
Le Moal (Yves), maître de manœuvre, mle 1529-B-22.
Le Moigne (Jean), quartier-maître canonnier, mle 3367-B-32.
Le Moigne (Vincent), quartier-maître chauffeur, mle 1512-B-35.
Lemoigne (Jean), quartier-maître canonnier, mle 470-FN-42.
Lemoine (Louis), apprenti mécanicien, mle 513-Cas-42.
Lemoine (Paul), matelot mécanicien, mle 2418-B-38.
Le Moine (Roger), quartier-maître opticien télémétriste, mle 1222-B-40.
Lemonnier (Auguste), quatier-maître de manœuvre, mle 5596-26-1.
Lemonnier (Raymond), matelot fusilier, mle 479-L-37.
Lemonnier du Ronceray (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 475-C-39.
Le Mosquet (René), quartier-maître canonnier, mle 92-C-36.
Le Mouel (Joseph), matelot timonier, mle 1450-L-39.
Le Moy (Jean), matelot sans spécialité, mle 2701-T-37.
Le Muzic (Paul), quartier-maître chauffeur, mle 20999-Trégunc.
Le Neindre (François), matelot maître d'hôtel, mle 20-B-36.
Lenel (Alfred), quartier-maître canonnier, mle 1227-C-34.
Le Neve (Joseph), matelot canonnier, mle 2231-B-37.
Le Noach (Abel), matelot gabier, mle 534-B-39.
Lenoble (Georges), matelot secrétaire militaire, mle 1388-R-40.
Le Noir (Henri), matelot mécanicien, mle 1745-T-39.
Le Noret (François), second maître fusilier, mle 1112-B-34.
Le Noret (Jean), quartier-maître charpentier, mle 3130-B-37.
Le Notre (Marcel), matelot canonnier, mle 617-B-38.
Lentali (Ange), matelot canonnier, mle 2385-27-5.
Le Ny (Germain), matelot fusilier, mle 9162-FNFL.
Léon (Joseph), matelot chauffeur, mle 2093-B-35.
Léon (Marcel), matelot sans spécialité, mle 1103-B-39.
Léost (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 2569-B-29.
Léost (Jean), matelot mécanicien, mle 1683-B-37.
Léostic (Joseph), matelot chauffeur, mle 3818-B-38.
Léotard (Gabriel), matelot cuisinier, mle 3123-T-36.
Le Page (Corentin), quartier-maître canonnier, mle 761-27-2.
Le Page (Jean-André), matelot mécanicien, mle 4270-B-38.
Le Page (Jean-Noël), matelot électricien, mle 507-B-38.
Le Pape (Yves), quartier-maître canonnier, mle 3432-B-35.
Le Parc (Emile), matelot gabier, mle 334-B-32.
Le Pennec (Henri), matelot canonnier, mle 3050-B-38.
Le Pennec (Maurice), quartier-maître mécanicien, mle 1428-L-36
Leperque (Alphonse), matelot gabier, mle 5792-FN-40.
Le Phée (Louis), second maître canonnier, mle 2584-B-37.
Le Pierrès (Emile), quartier-maître mécanicien, mle 1696-B-32.
Le Pipe (Louis), quartier-maître torpilleur, mle 1175-L-36.
Le Planquais (Emile), gendarme maritime, mle 2-C-42.
Le Plapoux (Pierre), quartier-maître canonnier, mle 2569-B-30.
Le Pogam (Jean), quartier-maître canonnier, mle 672-L-38.
Le Poitevin (Henri), quartier-maître mécanicien, mle 6271-T-38.
Le Poitevin (François), quartier-maître mitrailleur bombardier, mle 1068-C-38.
Le Poivre (François), matelot fourrier, mle 2216-T-38.
Le Polozec (Joseph), quartier-maître mécanicien volant, mle 2370-B-35.
Le Poulard (Paul), quartier-maître opticien télémétriste, mle 1770-B-36.
Le Priellec (Jean), matelot fusilier, mle 1338-L-36.
Le Prigent (Jean), matelot canonnier, mle 1852-B-36.
Le Put (Jean), matelot gabier, mle 8742-T-42.
Le Quay (Marcel), quartier-maître armurier, mle 564-L-36.
Le Quellec (Jean), quartier-maître de manœuvre, mle 1519-L-32.
Le Quement (Pierre), matelot mécanicien, mle 1827-L-38.
Le Quéré (Emile), quartier-maître mécanicien, mle 4271-B-38.
Le Quéré (Louis), matelot chauffeur, mle 3020-B-37.
Lequesne (Roger), matelot, mle 5652-C-30.
Le Rallec (Albert), quartier-maître chauffeur, mle 1161-B-33.
Le Ray (Jean), matelot radiotélégraphiste, mle 156-FN-42.
Le Ray (Léon), matelot sans spécialité, mle 3625-27-1.
Le Reun (Pierre), matelot sans spécialité, mle 2997-B-38.
Le Rhun (Jean), matelot canonnier, mle 3181-B-37.
Lerisset (Pierre), matelot sans spécialité, mle 2311-T-39.
Lermitage (Paul), quartier-maître mécanicien, mle 207-C-37.
Le Roch (Emile), quartier-maître mécanicien, mle 1753-L-35.
Le Rohellec (Pierre), quartier-maître de manœuvre, mle 1127-L-37.
Leroty (Louis), matelot timonier, mle 1656-C-35.
Lerouvillois (Jean), matelot mécanicien, mle 1803-B-38.
Le Roux (Alain), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 1066-B-38.
Le Roux (André), matelot boulanger, mle 1160-C-35.
Le Roux (Edouard), second maître de manœuvre, mle 155-L-30.
Le Roux (Félix), matelot mécanicien, mle 5530-B-46.
Le Roux (François), quartier-maître fusilier, mle 814-B-37.
Le Roux (François-Marie-Lucien), second maître fourrier, mle 1799-B-31.
Le Roux (Henri), quartier-maître armurier, mle 3652-B-37.
Le Roux (Jean-Ludovic), quartier-maître mécanicien, mle 2028-C-36.
Le Roux (Jean-François), matelot torpilleur, mle 275-B-37.
Le Roux (Jean-Vincent), matelot torpilleur, mle 1371-B-37.
Le Roux (Louis), matelot armurier, mle 1429-L-36.
Le Roux (Louis), quartier-maître timonier, mle 1343-B-40.
Le Roux (Louis), matelot chauffeur, mle 4066-B-39.
Le Roux (Pierre), quartier-maître fusilier, mle 2788-B-36.
Le Roux (Yves), matelot boulanger, mle 1062-B-38.
Leroux (Alfred), quartier-maître de manœuvre, mle 496-B-34.
Leroux (Jean), matelot électricien, mle 1097-B-40.
Leroux (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 10411-FN-42.
Leroux (Maurice), quartier-maître électricien, mle 1080-B-37.
Le Roy (Césaire), matelot chauffeur, mle 83-B-39.
Le Roy (Yves), quartier-maître de manœuvre, mle 819-B-34.
Le Roy (Guy), matelot mécanicien, mle 3027-C-38.
Le Roy (Louis), matelot chauffeur, mle 3479-B-37.
Le Roy (Paul), quartier-maître commis aux vivres, mle 1773-B-35.
Leroy (Maurice), quartier-maître torpilleur, mle 2120-B-35.
Leroy (Angilbert), second maître canonnier, mle 1119-25-1.
Leroy (Paul), matelot chauffeur, mle 3970-26-1.
Leroy (Pierre), quartier-maître électricien, mle 1175-T-39.
Leroy (Louis), second maître pilote d'aviation, mle 1356-C-33.
Leroy (Charles), matelot gabier, mle 927-B-39.
Leroyer (Jean), matelot mécanicien, mle 1634-B-37.
Le Rumigo (Léon), second maître fusilier, mle 1664-L-35.
Le Ruste (Marcel), matelot chauffeur, mle 5538-T-39.
Lesage (Camille), matelot d'équipage, mle 7902-T-42.
Le Sager (Armand), quartier-maître mécanicien, mle 1754-L-35.
Le Sager (Louis), second maître chauffeur, mle 161-L-34.
Le Saint (Jean), quartier-maître canonnier, mle 741-B-35.
Le Saint (Yves), matelot sans spécialité, mle 2530-B-38.
Le Saout (Jean), matelot sans spécialité, mle 23488, Morlaix.
Lesaunier (Hippolyte), matelot mécanicien, mle 696-B-38.
Le Saux (Eugène), matelot gabier, mle 2183-B-36.
Le Saux (François), matelot mécanicien, mle 2551-B-38.
Le Saux (Jean), matelot mécanicien, mle 155-B-39.
Le Saux (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 3680-B-35.
Le Saux (Marcel), matelot chauffeur, mle 1970-B-39.
Le Saux (Yves), second maître chauffeur, mle 10344-FN-41.
Lescalaire (René), quartier-maître mécanicien, mle 1523-B-37.
Le Scan (Georges), quartier-maître canonnier, mle 824-B-40.
Lescop (Auguste), matelot sans spécialité, mle 4140-B-38.
Le Scouarnec (André), matelot chauffeur, mle 588-L-39.
Lescoublet (Palerm), matelot chauffeur, mle 189-L-38
Le Scour (Jean), quartier-maître de manœuvre, mle 1754-B-31
Le Scour (René), matelot secrétaire militaire, mle 1512-B-39.
Le Séguillon (Joseph), matelot canonnier, mle 5465-T-42.
Le Seuire (Pierre), matelot mécanicien, mle 4323-C-34.
Lesouple (Henri), matelot radiotélégraphiste, mle 5425-C-31.
Lesalle (Daniel), quartier-maître mécanicien, mle 1665-T-37.
Lessart (Jean), matelot électricien, mle 5344-FN-41.
Lessire (Maxime), matelot électricien, mle 837-T-39

Leslir (François), quartier-maître mécanicien, mle 809-B-36.
Lesur (Marc), matelot radiotélégraphiste, mle 4299-C-36.
Le Sur (Victor), matelot cuisinier, mle 360-T-41.
Lesven (Henri), second maître mécanicien, mle 2900-B-28.
L'Etan (Victor), quartier-maître fourrier, mle 66-231-1.
L'Etang (Jean), quartier-maître fusilier, mle 10065-C-40.
Le Fellier (Georges), second maître commis aux vivres, mle 66-C-36.
Le Tellier (Lucien), matelot canonnier, mle 4208-27-1.
Le Terrien (Albert), matelot fusilier, mle 1363-B-38.
Le Tessier (Jean), quartier-maître électricien, mle 3019-B-37.
Létienne (Charles), matelot électricien, mle 97-249-5.
Le Tourdu (René), matelot mécanicien, mle 538-27-3.
Letourneau (Gaston), quartier-maître mécanicien, mle 363-L-33.
Le Traon (Jean), quartier-maître armurier, mle 5628-C-33.
Le Treste (Pierre), quartier-maître armurier, mle 367-L-33.
Le Trocquer (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 1635-B-37.
Letrosne (René), matelot mécanicien, mle 1535-L-37.
Leulliette (André), quartier-maître mécanicien volant, mle 75-C-35.
Le Vaillant (Louis), matelot sans spécialité, mle 3218-B-37.
Le Van (Abel), quartier-maître timonier, mle 8-S-41.
Leveel (André), matelot fusilier, mle 748-1-G.
Le Ven (Hercé), quartier-maître chauffeur, mle 379-B-32.
Levent (Pierre), quartier-maître canonnier, mle 5385-B-28.
Levet (Roger), matelot mécanicien, mle 5530-T-40.
Le Vey (Jean), quartier-maître canonnier, mle 569-B-39.
Levier (Edouard), quartier-maître canonnier, mle 1226-B-39.
Le Voeux (André), matelot torpilleur, mle 425-L-37.
Le Voeux (Bénoni), quartier-maître mécanicien, mle 435-L-37.
Le Voguer (Jean), matelot gabier, mle 1293-B-40.
Le Vourch (Alain), quartier-maître chauffeur, mle 1154-C-34.
Levy (Roger), quartier-maître commis aux vivres, mle 4130-T-29.
Leymarie (Louis), matelot armurier, mle 2936-B-38.
Leyrat (Paul), second maître fusilier, mle 1738-C-35.
L'Hénaff (Hervé), quartier-maître électricien, mle 1801-B-37.
L'Henry (René), quartier-maître torpilleur, mle 2439-T-38.
L'Herbier (François), quartier-maître mécanicien, mle 2177-C-35.
L'Hergouaich (Alexis), matelot radiotélégraphiste, mle 3862-B-39.
L'Hermette (Claude), matelot mécanicien, mle 1565-C-39.
L'Hermitte (Pierre), second maître de manœuvre, mle 3868-B-30.
L'Huillier (René), matelot canonnier, mle 882-T-30.
L'Huillier (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 1628-T-35.
Lhorphelin (Charles), matelot fusilier, mle 424-C-38.
L'Hostis (Gabriel), quartier-maître fusilier, mle 7427-T-42.
Lhotellier (Auguste), quartier-maître canonnier, mle 1835-FN-40.
L'Hyver (René), quartier-maître mécanicien, mle 3505-B-34.
Libeau (André), matelot sans spécialité, mle 3195-C-33.
Lichtenberger (J.-H.-A.), élève aspirant de réserve, mle 6497-C-44.
Liébaux (Roland), matelot mécanicien, mle 4580-C-30.
Liégey (Marcel), matelot fusilier, mle 2341-T-38.
Liénard (Henri), matelot gabier, mle 723-C-38.
Liéré (Julien), quartier-maître mécanicien, mle 3425-C-34.
Lièvre (Maurice), matelot canonnier, mle 1672-T-35.
Liger (Pierre), matelot canonnier, mle 395-T-38.
Limare (Adrien), quartier-maître chauffeur, mle 1289-27-1.
Limousière (Pierre), matelot chauffeur, mle 1874-B-39.
Linares (Joseph-Pierre), matelot d'équipage, mle 2024-R-44.
Linet (Désiré), quartier-maître mécanicien, mle 4118-C-33.
Lioger (Antoine), quartier-maître mécanicien, mle 2964-T-39.
Lion (Daniel), quartier-maître torpilleur, mle 4563-B-35.
Liot (Auguste), matelot sans spécialité, mle 73-356-1.
Liron (Joseph), matelot électricien, mle 401-Cas.-40.
Lisparlette (Raymond), matelot mécanicien, mle 995-L-37.
Lissorgue (André), matelot B. P. chauffeur, mle 241-R-39.
Littorie (Marius), matelot mécanicien, mle 288-FN-43.
Lizet (André), quartier-maître mécanicien, mle 3033-C-38.
Llug (Henri), matelot mécanicien, mle 590-Biz.-42.
Loaec (Théophile), matelot gabier, mle 1569-B-36.
Loemba (Germain), matelot canonnier, mle 519-FN-42.
Loeuillet (Jean), matelot canonnier, mle 7169-C-45.
Loez (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 5345-T-42.
Loézic (Joseph), quartier-maître cuisinier, mle 1499-L-31.
Legie (Paul), quartier-maître chauffeur, mle 3278-C-35.
Loirat (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 742-FN-40.
Loisel (Roger), matelot sans spécialité, mle 15342-T-42.
Lombard (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 5135-T-37.
Londin (Ernest), quartier-maître mécanicien, mle 1626-B-37.
Long (Paul), matelot sans spécialité, mle 36-T-39.
Lopéré (Alexis), matelot gabier, mle 3615-B-39.
Lopez (François), matelot maître d'hôtel, mle 583-T-41.
Lopez (Joseph), matelot canonnier, mle 3452-T-38.
Lopez (Joseph), quartier-maître fusilier, mle 6284-FN-41.
Lopez (Lucien), matelot mécanicien, mle 196-Biz.-39.
Lopez (Michel), quartier-maître canonnier, mle 166-Biz.-32.
Lopin (Amédée), matelot mécanicien, mle 588-L-37.
Lorand (Marcel), quartier-maître canonnier, mle 3888-27-1.
Lorant (Alphonse), matelot mécanicien, mle 5154-FN-40.
Lorca (Pascal), matelot sans spécialité, mle 310-Biz.-41.
Loret (Henri), matelot mécanicien, mle 2798-T-41.
Lorgeuilleux (Jacques), matelot mécanicien, mle 1664-B-36.
Lorho (Pierre), second maître de manœuvre, mle 39-26-3.
Lortet (Marcel), quartier-maître de manœuvre, mle 115-C-33.
Lossouarn (Gabriel), quartier-maître infirmier, mle 1536-C-34.
Lostetter (Constant), matelot mécanicien, mle 5886-T-39.
Lota (Nonce), matelot chauffeur, mle 4704-FN-42.
Lotti (Martin), matelot chauffeur, mle 2697-T-39.
Lottin (Georges), matelot fusilier, mle 4236-C-29.
Loudéac (André), quartier-maître fusilier, mle 9536-T-42.
Louette (Henri), quartier-maître canonnier, mle 1691-C-35.
Louinse (Théodore), second maître mécanicien, mle 515-B-28.
Louis (Fernand), matelot torpilleur, mle 1625-T-41.
Louis (Jacques), matelot torpilleur, mle 10170-T-41.
Lourson (Gilbert), matelot mécanicien, mle 7035-C-45.
Lous (Jean), quartier-maître chauffeur, mle 2618-B-35.
Louvier (Gaston), matelot d'équipage, mle 7019-T-41.
Lowenski (Félix), quartier-maître mitrailleur bombardier, mle 11-FF-33.
Loxq (Jean), matelot fourrier, mle 3393-B-30.
Loyer (Hyacinthe), matelot gabier, mle 1025-B-36.
Loyer (Jules), quartier-maître canonnier, mle 100-162-5.
Lozach (François), quartier-maître infirmier, mle 2553-B-34.
Lucas (Charles), matelot secrétaire militaire, mle 354-C-29.
Lucas (Edouard), matelot sans spécialité, mle 3582-C-32.
Lucas (Henri), matelot mécanicien, mle 2308-C-31.
Lucas (Joseph), matelot armurier, mle 1483-L-34.
Lucas (Louis), matelot mécanicien, mle 3700-B-45.
Lucas (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 261-FN-42.
Lucas (Yves), second maître secrétaire militaire, mle 3161-B-35.
Lucchesi (François), matelot sans spécialité, mle 2069-Biz-43.
Lucciani (Ange), quartier-maître mécanicien, mle 2300-T-34.
Lucini (Léon), quartier-maître mécanicien, mle 5780-FN-41.
Lustig (Marcel), matelot mécanicien, mle 3908-T-38.
Mabire (Raymond), matelot électricien, mle 1811-C-40.
Mabrut (René), quartier-maître électricien, mle 4266-C-32.
Macarez (François), matelot mécanicien, mle 302-C-39.
Machu (Alphonse), quartier-maître de manœuvre, mle 568-C-36.
Madec (Jean), matelot chauffeur, mle 1722-B-38.
Madec (Julien), quartier-maître canonnier, mle 2383-B-39.
Madec (Paul), quartier-maître canonnier, mle 1434-C-29.
Madec (Roger), quartier-maître mécanicien volant, mle 841-R-34.
Madeleine (Florent), matelot électricien, mle 2077-C-34.
Madier (Henri), matelot cuisinier, mle 480-T-38.
Madronet (Robert), matelot chauffeur, mle 5295-T-39.
Maecke (Gaston), quartier-maître mécanicien, mle 7505-C-28.
Magand (Francis), matelot canonnier, mle 3372-T-39.
Maggiorana (François), quartier-maître canonnier, mle 4120-T-39.
Magiotti (Paul), matelot mécanicien, mle 245-T-42.
Magloire (Louis), matelot gabier, mle 1354-C-37.
Magnant (Théophile), second maître mécanicien, mle 2316-25-2.
Magnier (René), matelot sans spécialité, mle 3099-T-42.
Magnus (Stanislas), matelot canonnier, mle 573-T-41.
Magny (Paul), quartier-maître électricien, mle 861-T-38.
Maguet (Jean), matelot mécanicien, mle 22236-T-41.
Maguet (Louis), matelot canonnier, mle 3630-B-37.
Mahé (Pierre), matelot mécanicien, mle 5355-FN-40.
Mahé (Yves), maître secrétaire militaire, mle 132-842-2.
Mailharin (Armand), quartier-maître canonnier, mle 1818-FN-40.
Maillard (Albert), matelot sans spécialité, mle 1361-R-34.
Maillard (Jacques), matelot mécanicien, mle 1267-T-36.
Maillard (Eugène), matelot sans spécialité, mle 517-C-32.
Maille (Joseph), quartier-maître secrétaire militaire, mle 4187-C-35.
Maillet (Claude), quartier-maître timonier, mle 1599-C-39.
Maillet (Roland), matelot gabier, mle 3913-T-38.
Mailliet (Alfred), matelot mécanicien, mle 1025-C-39.
Maillochon (Jean), matelot d'équipage, mle 1251-C-46.
Maillot (André), quartier-maître timonier, mle 3092-27-1.
Mainsard (Joseph), matelot canonnier, mle 2026-B-37.
Maison (Jean), matelot mécanicien, mle 1411-C-34.
Maisonnas (Marcel), quartier-maître torpilleur, mle 5540-T-38.
Maissa (Jean), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 2500-T-38.
Maître (André), matelot cuisinier, mle 841-L-38.
Maître (Roger), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 1812-FN-40.
Maitrugue (Gabriel), matelot canonnier, mle 956-T-38.
Malésieux (Pierre), second maître mécanicien, mle 3202-C-35.
Malgern (Martin), matelot sans spécialité, mle 1900-B-40.
Malhaire (Paul), quartier-maître de manœuvre, mle 8163-T-42.
Mallet (Jean), matelot électricien, mle 5508-T-41.
Mallet (Jean), matelot mécanicien, mle 1359-B-38.
Malle (Yves), matelot canonnier, mle 900-B-40.
Malnassari (Jean), matelot canonnier, mle 2133-T-37.
Malo (Robert), matelot fusilier, mle 1628-B-40.
Malveau (Gaston), matelot sans spécialité, mle 2966-C-31.
Manach (Gouiven), second maître fusilier, mle 1915-B-31.
Manasta (André), matelot cuisinier, mle 597-Biz.-37.
Mancheron (Ernest), quartier-maître canonnier, mle 2133-B-37.
Mange (Eugène), matelot sans spécialité, mle 99-T-42.
Mangin (Georges), quartier-maître mécanicien, mle 1133-C-38.

Manguin (Bernard), matelot canonnier, mle 2283-B-32.
Manier (Léon), matelot sans spécialité, mle 551-C-33.
Mantel (Léopold), matelot canonnier, mle 1607-T-39.
Manuel (Henri), matelot sans spécialité, mle 1194-B-39.
Manuelli (Antoine), matelot sans spécialité, mle 63-T-40.
Maeut (Etienne), matelot mécanicien, mle 2834-B-37.
Maquerel (René), matelot canonnier, mle 509-C-40.
Marais (Elie), matelot canonnier, mle 756-B-40.
Marandon (Pierre), quartier-maître fusilier, mle 4668-26-5.
Marbet (Gabriel), quartier-maître canonnier, mle 690-T-38.
Marc (Jean), matelot sans spécialité, mle 9142-T-42.
Marcadet (Noël), matelot sans spécialité, mle 10283-IC-42.
Marcelle (Paul), matelot sans spécialité, mle 2183-T-41.
Marchand (Gabriel), quartier-maître fusilier, mle 10890-FN-41.
Marchand (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 1044-B-35.
Marchand (Maurice), quartier-maître mécanicien d'aéronautique, mle 15-R-37.
Marchetti (Ange), matelot sans spécialité, mle 1072-T-42.
Marchetti (Rech), matelot sans spécialité, mle 2944-T-35.
Marchois (Paul), matelot torpilleur, mle 5345-C-35.
Marcon (Louis), matelot canonnier, mle 3457-T-39.
Marconnet (Rémy), matelot mécanicien, mle 4012-T-41.
Marcourel (Henri), matelot fourrier, mle 2059-T-38.
Marel (Louis), quartier-maître de manœuvre, mle 1337-B-38.
Maress (Maurice), quartier-maître clairon, mle 991-B-33.
Marest (Marcel), second maître fourrier, mle 1192-C-35.
Marest (André), quartier-maître infirmier, mle 1665-C-32.
Margry (Roland), quartier-maître armurier, mle 1417-C-30.
Mariema (Gaëtan), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 27-FF-39.
Mariotte (Georges), apprenti marin, mle 2192-T-41.
Mariot (Gaston), matelot radiotélégraphiste, mle 7592-27-1.
Mariller (René), matelot mécanicien, mle 971-L-36.
Mario (René), quartier-maître torpilleur, mle 5923-T-39.
Marion (Auguste), apprenti canonnier, mle 879-T-32.
Marion (Robert), matelot canonnier, mle 1600-C-34.
Marlin (Jacques), quartier-maître de manœuvre, mle 10038-FN-41.
Marmotin (Maurice), quartier-maître armurier, mle 1077-C-39.
Maroche (Charles), quartier-maître électricien, mle 8106-27-1.
Marques (Robert), matelot torpilleur, mle 771-T-42.
Marrasse (Louis), matelot gabier, mle 4560-T-38.
Marrec (Jean), matelot tailleur, mle 2810-B-32.
Marteau (Roger), matelot sans spécialité, mle 1335-T-38.
Marteel (Eugène), matelot sans spécialité, mle 4692-C-35.
Marteel (Marcel), matelot gabier, mle 774-C-32.
Martel (Henri), matelot chauffeur, mle 2942-B-38.
Martel (Yves), matelot cuisinier, mle 1481-T-38.
Martel-Guerrier (Roger), quartier-maître torpilleur, mle 6006-C-28.
Martheleur (Lucien), matelot canonnier, mle 1375-C-39.
Martin (Adrien), quartier-maître arrimeur d'aéronautique, mle 29-818-4.
Martin (Alexandre), quartier-maître de manœuvre, mle 4315-B-39.
Martin (Alexandre), quartier-maître électricien, mle 1719-B-37.
Martin (André), matelot radiotélégraphiste, mle 263-R-38.
Martin (Augustin), matelot mécanicien, mle 946-Biz.-42.
Martin (Désiré), matelot sans spécialité, mle 1208-C-28.
Martin (Georges), quartier-maître mécanicien, mle 5600-FN-40.
Martin (Hugues), matelot canonnier, mle 3123-27-1.
Martin (Louis), second maître mécanicien, mle 251-25-5.
Martin (Lucien), matelot sans spécialité, mle 10-T-40.
Martin (Nestor), quartier-maître canonnier, mle 2603-27-5.
Martin (Noël), quartier-maître de manœuvre, mle 2717-T-41.
Martin (Pierre), aspirant de marine, mle 1435-Biz.-42.
Martin (René), matelot timonier, mle 13-S-41.
Martin (Roger), matelot mitrailleur bombardier, mle 3403-B-38.
Martinache (Albert), second maître pilote d'aviation, mle 4332-C-34.
Martinache (Alexandre), matelot gabier, mle 2301-T-42.
Martinault (Yves), matelot sans spécialité, mle 3841-B-38.
Martineau (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 1015-L-37.
Martinet (Albert), matelot fusilier, mle 2656-26-1.
Martinez (Marcel), matelot sans spécialité, mle 1866-T-45.
Martinez (Pédro), matelot sans spécialité.
Martino (John), matelot mécanicien, mle 8345-T-41.
Marty (Jean), matelot sans spécialité, mle 191-Biz.-45.
Mary (Edouard), matelot mécanicien, mle 3716-T-38.
Marzin (Jacques), matelot mécanicien, mle 1993-B-35.
Marzin (Jean), matelot chauffeur, mle 620-B-39.
Marzin (Jean), matelot gabier, mle 1822-FN-40.
Mas (Antoine), matelot timonier, mle 356-Biz.-41.
Mas (Joseph), matelot timonier, mle 29-Biz.-41.
Masla (Marcel), matelot sans spécialité, mle 553-Biz.-42.
Massaloux (André), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 3715-C-28.
Massiani (Antoine), marin pompier, mle 1330-T-43.
Massit (Edouard), matelot torpilleur, mle 3364-T-39.
Massol (Camille), matelot canonnier, mle 191-T-30.
Masson (Adrien), matelot chauffeur, mle 5813-26-1.
Masson (Christian), matelot canonnier, mle 4124-C-29.
Masson (Henri), second maître timonier, mle 582-T-35.
Masson (Jacques), matelot mécanicien, mle 3038-C-38.
Masson (Jean), quartier-maître de manœuvre, mle 2348-B-45.
Masson (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 5471-T-37.
Masson (Julien), quartier-maître canonnier, mle 3215-B-37.
Masson (Louis), matelot d'équipage, mle 3745-T-45.
Masson (Paul), matelot sans spécialité, mle 2354-T-44.
Masson (René), second maître mécanicien, mle 2831-B-30.
Masson (Robert), matelot électricien, mle 1437-T-41.
Masson (Robert), quartier-maître mécanicien, mle 10159-T-41.
Massot (Bertin), matelot canonnier, mle 2360-T-37.
Massy (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 191-C-39.
Matat (Henry), matelot canonnier, mle 2091-T-38.
Mathias (Robert), matelot sans spécialité, mle 4209-C-34.
Mathieu (Charles), quartier-maître tailleur, mle 4431-C-30.
Mathiot (Jacques), matelot mécanicien, mle 1568-L-37.
Matias (Louis), matelot mécanicien, mle 156-Cas.-44.
Mauchauffe (Pierre), matelot torpilleur, mle 1189-C-32.
Maudez (Jean), matelot canonnier, mle 1176-B-39.
Maugain (Pierre), matelot électricien, mle 255-L-39.
Mauguen (Guillaume), matelot mécanicien, mle 2561-B-38.
Mauranne (René), matelot canonnier, mle 1801-C-31.
Maurer (Albert), matelot d'équipage, mle 812-T-43.
Maureti (Jules), matelot cuisinier, mle 1482-Biz.-42.
Maurice (Paul), matelot mécanicien, mle 1835-B-38.
Maurice (Serge), quartier-maître canonnier, mle 1083-T-31.
Maury (Alix), matelot canonnier, mle 4016-T-29.
Maury (Auguste), matelot sans spécialité, mle 2932-T-31.
Mayeux (Gaston), matelot canonnier, mle 55-167-1.
Mazac (Paul), matelot sans spécialité, mle 753-L-37.
Mazéas (Hippolyte), quartier-maître électricien, mle 3352-B-39.
Mazeron (Pierre), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 3610-T-41.
Mazières (Alfred), quartier-maître fusilier, mle 7062-T-41.
Mazza (Albin), matelot canonnier, mle 571-T-40.
Méar (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 2289-B-31.
Méda (Francis), quartier-maître électricien, mle 2448-B-34.
Meerschaut (Jacques), matelot fusilier, mle 773-C-37.
Mégnin (Henri), quartier-maître canonnier, mle 2795-27-5.
Méheust (Jean), second maître mécanicien, mle 1553-B-31.
Méhouas (Jacques), maître radiotélégraphiste volant, mle 887-R-36.
Meillier (André), matelot mécanicien, mle 3499-T-39.
Méliet (Pierre), second maître canonnier, mle 2941-C-36.
Méline (Louis), matelot électricien, mle 2932-C-38.
Ménant (Jean), matelot sans spécialité, mle 1279-T-39.
Ménard (François), matelot sans spécialité, mle 3615-B-37.
Ménard (Joseph), second maître mécanicien, mle 5587-FN-41.
Ménaré (Marcel), matelot chauffeur, mle 177-C-35.
Mène (Auguste), matelot sans spécialité, mle 3671-B-33.
Ménec (Fernand), matelot mécanicien, mle 1469-L-37.
Meneur (Clet), quartier-maître mécanicien, mle 3331-26-1.
Ménez (Jean), matelot fusilier, mle 1850-FN-40.
Ménez (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 738-B-36.
Ménez (Marcel), second maître canonnier, mle 2049-B-35.
Mengel (Fernand), quartier-maître infirmier, mle 7429-C-28.
Menguy (Louis), quartier-maître cuisinier, mle 1938-B-31.
Menguy (Yves), quartier-maître chauffeur, mle 524-B-36.
Menier (Edouard), second maître torpilleur, mle 267-B-31.
Menou (François), matelot timonier, mle 508-Cas.-40.
Menou (Henri), second maître fusilier, mle 2658-B-35.
Menoux (Roger), second maître radiotélégraphiste volant, mle 1905-B-35.
Mercier (Jean), matelot sans spécialité, mle 1216-B-36.
Mercier (Jean), matelot radiotélégraphiste, mle 10190-T-41.
Mercier (Marcel), matelot canonnier, mle 586-L-38.
Mercier (Robert), quartier-maître mécanicien, mle 5958-T-38.
Merckel (Robert), matelot timonier, mle 5780-T-42.
Merdy (François), quartier-maître de manœuvre, mle 1716-B-35.
Mérigal (René), matelot chauffeur, mle 5334-T-39.
Merle (Louis), quartier-maître radio-télégraphiste volant, mle 126-R-43.
Merlet (Joseph), matelot chauffeur, mle 523-R-38.
Merlin (Edouard), quartier-maître chauffeur, mle 1891-FN-40.
Merlin (René), matelot mécanicien, mle 1163-L-38.
Meriez (Marius), matelot fusilier, mle 1088-B-37.
Mérour (François), second maître de manœuvre, mle 3659-B-30.
Merret (Jacques), second maître timonier, mle 3080-T-39.
Mesly (Paul), maître électricien, mle 4508-T-31.
Mesnier (Jean), matelot secrétaire militaire, mle 5425-C-30.
Mesnil (Clément), quartier-maître canonnier, mle 4-C-36.
Mesple (Jean), matelot sans spécialité, mle 427-R-40.
Messager (Henri), second maître électricien, mle 46722-B-30.
Messiaen (Auguste), matelot sans spécialité, mle 4487-C-29.
Métailler (Henri), matelot mécanicien, mle 4260-T-42.
Métais (Eugène), matelot sans spécialité, mle 668-R-31.
Métais (René), matelot fusilier, mle 1102-B-35.
Métivier (Jean), maître mécanicien, mle 490-B-30.
Métreau (Guy), matelot électricien, mle 596-R-39.
Mette (Roger), matelot mécanicien, mle 5646-FN-41.
Meudec (Louis), quartier-maître électricien, mle 1354-B-39.

Meudic (Georges), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 1100-B-37.
Meuric (Louis), quartier-maître chauffeur, mle 2172-B-38.
Meurice (André), matelot mécanicien, mle 2176-C-35.
Mével (André), quartier-maître électricien, mle 900-B-37.
Mével (Victor), second maître fourrier, mle 4055-B-30.
Mével (Yves), quartier-maître chauffeur, mle 2291-B-35.
Méyer (Lucien), matelot canonnier, mle 3827-T-38.
Mezzana (Paul), matelot gabier, mle 10048-FN-41.
Miailhes (Laurent), matelot gabier, mle 2711-T-30.
Micelli (Jean), matelot sans spécialité, mle 2616-T-33.
Michard (Louis), quartier-maître fourrier, mle 1667-L-35.
Michaud (Camille), quartier-maître canonnier, mle 3216-T-41.
Michaud (René), matelot torpilleur, mle 722-Biz.-37.
Michel (Eugène), matelot canonnier, mle 3998-B-37.
Michel (Francis), matelot chauffeur, mle 2688-B-36.
Michel (Gabriel), quartier-maître électricien, mle 375-C-35.
Michel (Jean), matelot canonnier, mle 2-Cas.-40.
Michel (Julien), matelot canonnier, mle 5109-FN-41.
Michel (Marie), second maître de manœuvre, mle 20107-Saint-Malo.
Michel (Marius), matelot maître d'hôtel, mle 1516-T-42.
Michel (Pierre), matelot sans spécialité, mle 4993-T-30.
Michelet (Joseph), quartier-maître timonier, mle 157-B-38.
Michelet (Yvon), matelot canonnier, mle 173-B-38.
Michelin (Ricardo), matelot canonnier, mle 872-T-40.
Michel (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 5957-T-38.
Michoux (Pierre), quartier-maître fourrier, mle 5875-T-45.
Miette (Adolphe), quartier-maître mécanicien d'aéronautique navale, mle 2855-C-35.
Migeon (Paul), matelot mécanicien, mle 1229-T-39.
Mignon (Jean), matelot tailleur, mle 2811-B-38.
Mignon (René), quartier-maître électricien, mle 3088-B-36.
Mignot (Aimé), matelot canonnier, mle 2101-C-32.
Mignot (Georges), matelot fusilier, mle 15228-T-42.
Milandre (Georges), quartier-maître de manœuvre, mle 57-953-4
Milbée (René), quartier-maître de manœuvre, mle 2712-B-36.
Milin (Jean), matelot mécanicien, mle 530-B-38.
Milland (Lucien), quartier-maître mécanicien, mle 199-C-33.
Millet (James), quartier-maître électricien, mle 138-Cas.-36.
Millet (René), matelot mécanicien, mle 1139-R-38.
Millet (Albert), quartier-maître opticien télémétriste, mle 2131-C-36.
Milloud (René), matelot torpilleur, mle 17-Cas.-36.
Milon (Jean), matelot sans spécialité, mle 2173-B-40.
Minard (Abel), quartier-maître timonier.
Minard (Lucien), matelot canonnier, mle 1661-T-36.
Mindelsohn (Robert), quartier-maître électricien, mle 43-C-35.
Mingant (Louis), quartier-maître chauffeur, mle 3184-B-32.
Minier (Alexandre), quartier-maître de manœuvre, mle 1595-C-34.
Miesses (Francis), quartier-maître canonnier, mle 3603-B-35.
Miessec (Yves), quartier-maître canonnier, mle 2573-B-36.
Mirailles (Adolphe), matelot sans spécialité, mle 30-Cas.-21.
Miranda (Raymond), maître pilote d'aviation, mle 21-R-33.
Moal (Jean), maître mécanicien, mle 257-26-2.
Moal (Jean), quartier-maître tailleur, mle 1874-B-37.
Moal (Jean), matelot canonnier, mle 268-FN-42.
Moalic (François), quartier-maître électricien, mle 2866-B-36.
Moalic (Yves), matelot maître d'hôtel, mle 1053-B-38.
Moallic (Henri), quartier-maître chauffeur, mle 3150-B-34.
Moallic (Marcel), matelot gabier, mle 1627-B-34.
Mocaer (Jean), quartier-maître électricien, mle 5742-T-45.
Mocaer (René), matelot radiotélégraphiste, mle 2138-C-30.
Mocq (Gaston), matelot sans spécialité, mle 3632-C-30.
Mocquillon (Gabriel), matelot canonnier, mle 53022-4.
Moelo (André), matelot sans spécialité, mle 62-8-C-44.
Mohamed ben Brahim ben Kelifa, matelot d'équipage, mle 10172-B II T.
Mohamed ben Kelifa ben Abdallah ben Othma Lazak, matelot gabier, mle 3-BIIT-39.
Moinard (Robert), matelot chauffeur, mle 790-R-37.
Moineault (Ernest), matelot radiotélégraphiste, mle 5486-27-4.
Moisan (Yves), premier maître commis aux vivres, mle 2132-B-29.
Moitessier (Claude), élève pilote d'aviation, mle 558-Cas.-43.
Moizant (Robert), quartier-maître radio volant, mle 714-L-39.
Molet (Marcel), matelot chauffeur, mle 968-C-39.
Molinier (Marcel), quartier-maître fusilier, mle 298-C-36.
Mollet (Gaston), quartier-maître canonnier, mle 413-C-40.
Molon (André), quartier-maître charpentier, mle 6954-C-45.
Monceau (Yvon), quartier-maître fusilier, mle 169-R-39.
Monfort (Jean), quartier-maître chiron, mle 977-B-34.
Mongin (Fernand), quartier-maître fourrier, mle 524-T-37.
Monnot (Eugène), matelot fusilier, mle 11-00-FN-40.
Monneyron (Emile), second maître pilote d'aviation, mle 2687-T-35.
Monnier (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 2119-T-37.
Monnier (Joseph), matelot sans spécialité, mle 394-L-38.
Monnier (Louis), matelot cuisinier, mle 2855-B-39.
Monresty (Raymond), matelot sans spécialité, mle 110-C-32.
Mons (Jean), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 242-R-34.
Montader (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 589-C-37.
Montagne (André), matelot torpilleur, mle 147-C-38.
Montagne (Yves), matelot mécanicien, mle 1518-B-39.
Montaurier (Jean), matelot sans spécialité, mle 2411-T-40.
Montean (Jean), matelot fusilier, mle 657-FN-43.
Montecchi (Durand), matelot mécanicien, mle 1502-T-42.
Montesines (René), quartier-maître torpilleur, mle 7-Biz.-38.
Montfort (François), matelot torpilleur, mle 1374-B-38.
Montfort (Pierre), matelot sans spécialité, mle 3812-B-38.
Morand (Robert), matelot canonnier, mle 147-R-38.
Morandeau (Louis), matelot sans spécialité, mle 1290-R-30.
Moraux (François), second maître secrétaire militaire, mle 2350-B-35
Morcel (Léon), quartier-maître timonier, mle 2127-B-31.
Mordègle (Joseph), quartier-maître torpilleur, mle 24-L-37.
More (Pierre), matelot chauffeur, mle 4069-B-37.
Moreau (Jean), quartier-maître torpilleur, mle 736-B-30.
Moreau (Jules), matelot secrétaire militaire, mle 1430-L-29.
Moreau (Jules), matelot sans spécialité, mle 1020-L-37.
Moreau (Pierre), quartier-maître canonnier, mle 2170-B-31.
Morel (Ernest), second maître électricien, mle 1665-C-35.
Morel (Marcel), quartier-maître canonnier, mle 55-FN-40.
Morel (Marcel), matelot cuisinier, mle 3576-C-28.
Morel (Maurice), matelot mécanicien, mle 5701-T-41.
Morère (Henri), matelot commis aux vivres, mle 400-T-38.
Morgan (Marcel), matelot mécanicien, mle 4311-C-35.
Moriconi (Antoine), matelot électricien, mle 1527-Biz.-41.
Morin (François), matelot sans spécialité, mle 912-R-39.
Morin (Hilaire), matelot gabier, mle 1-B-36.
Morin (Henri), matelot sans spécialité, mle 912-R-39.
Morin (Pierre), matelot électricien, mle 419-B-38.
Morisset (Pierre), quartier-maître électricien, mle 1365-R-34.
Morisset (Robert), matelot mécanicien, mle 3300-B-37.
Morizur (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 4093-B-35.
Moriet (Georges), quartier-maître mécanicien, mle 490-T-41.
Moriet (Robert), matelot mécanicien, mle 1454-T-38.
Moro (François), matelot d'équipage, mle 4501-T-42.
Moro (Jean), quartier-maître canonnier, mle 1459-B-37.
Morvan (Aimé), matelot mécanicien, mle 1835-L-38.
Morvan (Henri), matelot gabier, mle 1161-B-37.
Morvan (Jean), matelot fusilier, mle 50-831-Paimpol.
Morvan (Jean), matelot mécanicien, mle 3594-B-37.
Morvan (Joachim), matelot sans spécialité, mle 1752-C-38.
Morvan (Marcel), matelot mécanicien, mle 3404-B-37.
Morvan (Yves), second maître opticien télémétriste, mle 3676-B-31.
Mostefaoui (Hammou), matelot gabier, mle 29-EMA-41.
Mottard (Joseph), matelot mécanicien, mle 4152-T-38.
Motte (Mathieu), matelot canonnier, mle 1871-T-39.
Motte (Lucien), matelot mécanicien, mle 5798-T-38.
Mouchette (Prosper), matelot fusilier, mle 325-L-36.
Moulin (Hervé), second maître mécanicien, mle 126-795-2.
Moullec (Pierre), quartier-maître chauffeur, mle 1428-B-30.
Mouly (Rémy), quartier-maître fusilier, mle 787-T-35.
Mourareau (Aimé), quartier-maître canonnier, mle 3041-T-34.
Mouret (Georges), matelot mécanicien, mle 2561-T-41.
Mourier (Edouard), matelot secrétaire militaire, mle 422-T-36.
Mourrain (Henri), matelot électricien, mle 2356-B-39.
Mousnier (Marc), matelot mécanicien, mle 411-R-36.
Mousseau (Henri), matelot mécanicien, mle 1040-R-38.
Moutaillier (Serge), second maître fusilier, mle 1786-C-34.
Mouton (Emile), matelot sans spécialité, mle 440-T-31-A.
Mouzin (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 3182-B-36.
Moyaux (Roland), matelot torpilleur, mle 5863-T-42.
Muel (Paul), matelot canonnier, mle 1766-C-28.
Muller (Alfred), matelot canonnier, mle 3010-T-39.
Muller (Georges), matelot canonnier, mle 920-T-30.
Muller (Joseph), matelot canonnier, mle 4195-27-5.
Muller (Roger), quartier-maître de manœuvre, mle 3024-C-32.
Muller (Romain), quartier-maître mécanicien, mle 4015-T-38.
Muracciole (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 1912-T-36.
Murat (André), matelot canonnier, mle 10006-T-41
Murcia (Vincent), matelot canonnier, mle 147-Biz.-39.
Musset (Georges), matelot infirmier, mle 1162-L-38.
Nabucet (Guy), quartier-maître fusilier, mle 9579-B-45.
Nadaud (Maurice), matelot gabier, mle 1196-T-41.
Nade (René), matelot sans spécialité, mle 3191-T-42.
Naegele (Joachim), matelot chauffeur, mle 3308-T-39.
Nagard (Emile), matelot fusilier, mle 6256-C-45.
Natrella (Antoine), matelot sans spécialité, mle 3775 Alger.
Natrella (Michel), matelot canonnier, mle 78-Biz.-41.
Nau (Alfred), matelot armurier, mle 5373-FN-41.
Naud (Raymond), matelot cuisinier, mle 393-T-41.
Naudi (Victor), matelot électricien, mle 2175-T-36.
Naurey (Robert), matelot mécanicien, mle 6410-T-45.
N'Diaye Doudou, matelot maître d'hôtel, mle 10713-FN-41.
Nebbiolo (Victor), matelot sans spécialité, mle 3526-T-41.
Nédélec (Yves), maître pilote d'aviation, mle 265-B-29.
Nédélec (Yves), second maître mécanicien d'aéronautique volant, mle 4080-B-31.
Neff (Robert), matelot timonier, mle 36-Biz.-41.

Négaret (Augustin), matelot électricien, mle 1316-B-38.
Négrette (Noël), matelot chauffeur, mle 86-Biz.-39.
Neuvilliers (Lucien), matelot canonnier, mle 7773-T-41.
Neven (Jean), matelot fusilier, mle 10-023-C-43.
Nézou (Louis), quartier-maître mécanicien d'aéronautique volant, mle 567-FN-42.
Nguyen Van Giau (Marie), matelot boulanger, mle 74-S-42.
Nguyen Van Solit, dit Gabou, quartier-maître mécanicien, mle 37-S-41.
Nguyen Van Tri, matelot sans spécialité, mle 2851-S.
Nicol (Auguste), matelot sans spécialité, mle 2753-B-37.
Nicol (Edouard), quartier-maître canonnier, mle 5559-B-28.
Nicol (Henri), quartier-maître mécanicien, mle 1437-L-36.
Nicolas (Albert), quartier-maître électricien, mle 2360-B-37.
Nicolas (Eugène), quartier-maître chauffeur, mle 1887-B-35.
Nicolas (Gérard), quartier-maître électricien, mle 545-T-36.
Nicolas (Hervé), quartier-maître opticien télémétriste, mle 305-B-36.
Nicolas (Jean), quartier-maître maître d'hôtel, mle 1226-B-36.
Nicolas (Pierre), quartier-maître torpilleur, mle 2432-B-35.
Nicolas (Robert), matelot opticien télémétriste, mle 1658-T-39.
Nicolay (Eugène), matelot électricien, mle 1708-C-36.
Nicolle (Henri), matelot timonier, mle 4297-B-39.
Nicollet (Jean), quartier-maître de manœuvre, mle 1148-C-32.
Nicouleau (Maximilien), quartier-maître canonnier, mle 695-R-38.
Niger (René), matelot mécanicien, mle 3879-B-38.
Nihoujara (Joseph), matelot fusilier, mle 3447-B-37.
Nitiema Ouigou, matelot sans spécialité, mle 372-42-9.
Noblet (Marcel), matelot sans spécialité, mle 316-27-1.
Nocera (Pascal), matelot mécanicien, mle 1025-Biz.-41.
Node (Robert), matelot torpilleur, mle 3209-T-37.
Noël (Jean), second maître mécanicien, mle 309-27-1.
Noël (Raymond), matelot canonnier, mle 1829-T-39.
Noguès (Henri), second maître de manœuvre, mle 3029-T-29.
Noguès (Louis), matelot radiotélégraphiste, mle 1591-L-39.
Noguès (Roland), matelot canonnier.
Nold (Charles), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 355-T-36.
Nonergue (Edouard), quartier-maître torpilleur, mle 449-L-36.
Norbert (Lucien), matelot sans spécialité, mle 349-R-39.
Normand (Daniel), élève de l'école navale.
Normand (Jean), quartier-maître canonnier, mle 1000-B-37.
Norois (Georges), quartier-maître mécanicien, mle 4115-T-42.
Noslier (Joseph), second maître radiotélégraphiste, mle 79-352-1.
Nouilletas (Jean), quartier-maître électricien, mle 954-T-36.
Nourry (Robert), quartier-maître chauffeur, mle 908-C-31.
Novelli (Pierre), matelot d'équipage, mle 3150-T-42.
Nussgen (André), matelot électricien, mle 4922-FN-40.
Nussli (Jacques), matelot sans spécialité, mle 5280-T-30.
Obe (Robert), matelot radiotélégraphiste, mle 5110-FN-40.
Oblet (Ernest), matelot cuisinier, mle 1163-C-30.
Odillard (Robert), matelot mécanicien, mle 1843-B-38.
Offret (François), maître radiotélégraphiste volant, mle 240-28 2.
Olive (Ernest), matelot torpilleur, mle 2527-B-35.
Olivereau (Bernard), matelot canonnier, mle 2545-C-37.
Olivier (André), second maître mécanicien, mle 6261-FN-41.
Olivier (Georges), matelot mécanicien, mle 4015-T-45.
Olivier (Hippolyte), second maître de manœuvre, mle 3880-B-35.
Olivier (Jean), quartier-maître électricien, mle 1162-B-34.
Olivret (François), maître tailleur, mle 1187-B-30.
Ollive (René), matelot mécanicien, mle 1643-FN-40.
Ollivier (Jean), matelot mécanicien, mle 2335-C-32.
Ollivier (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 2277-B-29.
Ollivier (Georges), matelot mécanicien, mle 1740-B-36.
Ollivier (Marcel), quartier-maître canonnier, mle 2381-B-35.
Ollivier (René), matelot canonnier, mle 3980-B-38.
Ollivier (Victor), matelot canonnier, mle 2571-B-36.
Ollivre (Georges), matelot fusilier, mle 10619-T-41.
Olry (Jean), matelot sans spécialité, mle 3872-T-38.
Omnès (François), quartier-maître électricien, mle 3135-B-37.
Omnès (François), quartier-maître timonier, mle 1539-B-39.
Omnès (Jean), quartier-maître canonnier, mle 923-B-32.
Onen (Eugène), matelot canonnier, mle 1920-B-40.
Onnis (Jean), matelot cuisinier, mle 445-T-42.
Onlivero (Lucien), matelot sans spécialité, mle 94-Biz.-40.
Oracle (Jean), matelot sans spécialité, mle 6947-T-41.
Orbant (Roger), matelot mécanicien, mle 1904-T-31.
Orhan (Paul), quartier-maître mécanicien, mle 2399-B-31.
Orieu (Julien), matelot chauffeur, mle 223-L-38.
Orsatelli (Lucien), matelot fusilier, mle 2008-Biz.-43.
Ortoli (Didier), quartier-maître timonier, mle 1127-C-28.
Orts (Henri), matelot mécanicien, mle 124-CAS-39.
Orvoen (Louis), second maître infirmier, mle 45-B-32.
O'Sullivan (Patrick), quartier-maître de manœuvre, mle 108-M-41.
Ouart (André), matelot charpentier, mle 4239-C-34.
Ourvoual (Jean), second maître de manœuvre, mle 697-L-33,

ont été cités.

Décret du 19 février 1952 portant concession de la médaille militaire (à titre posthume).

Par décret en date du 19 février 1952, rendu sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du secrétaire d'Etat à la marine, le conseil de l'ordre entendu, sont décorés de la médaille militaire, à titre posthume, les officiers mariniers, quartiers-maîtres et marins dont les noms suivent:

Pade (André), matelot mécanicien, mle 401-T-39.
Paffenhoff (Félix), quartier-maître mécanicien, mle 3225-T-37.
Page (Jean), matelot torpilleur, mle 4875-FN-40.
Pagès (Georges), matelot torpilleur, mle 545-L-38.
Pagnerre (Arthur), quartier-maître chauffeur, mle 2735-C-33.
Pago (Norbert), matelot mécanicien, mle 43-T-39.
Pailler (Alain), matelot mécanicien mle 5960-FN-40.
Palanche (Robert), matelot canonnier, mle 1083-T-41.
Palane (Dominé), matelot sans spécialité, mle 5521-FN-41.
Palissat-Bégarie, matelot asdic, mle 2463-R-45.
Pallier (Joseph), maître mécanicien, mle 136-843-2.
Palmier (Pierre), matelot canonnier, mle 3423-T-39.
Paloumé (Norbert), quartier-maître mécanicien, mle 13-R-39.
Palvadeau (Hubert), matelot gabier, mle 887-R-38.
Pandevant (Pierre), matelot secrétaire militaire.
Panhaleux (Amédée), matelot fusilier, mle 1016-L-36.
Pannetier (Roger), quartier-maître de manœuvre, mle 166-R-38.
Paoli (Dominique), matelot canonnier, mle 4124-T-39.
Para (Gaston), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 3663-T-39.
Paradis (Edmond), quartier-maître mécanicien, mle 1552-T-35.
Parc (Jean), quartier-maître canonnier, mle 2999-R-29.
Parcheminou (Hervé), quartier-maître fusilier, mle 284-B-35.
Parent (Clément), matelot canonnier, mle 709-T-37.
Parenty (René), second maître de manœuvre, mle 5039 Dieppe.
Paris (Jacques), quartier-maître mécanicien, mle 38-T-42.
Paris (Jules), quartier-maître canonnier, mle 1145-27-2.
Parisot (Abel), matelot canonnier, mle 109272-5.
Parlcuer (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 1905-B-34.
Parmentier (François), matelot radiotélégraphiste volant, mle 923-L-39.
Parmentier (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 549-C-39.
Parmentier (Marcel), matelot sans spécialité, mle 5933-T-42.
Paroty (Georges), matelot radiotélégraphiste, mle 5967-T-38.
Parsot (Alphonse), matelot radiotélégraphiste, mle 2895-T-38.
Passelande (Jean), matelot fusilier, mle 38-L-41.
Patin (Louis), matelot mécanicien, mle 2314-C-37.
Paton (Raymond), quartier-maître canonnier, mle 1275-C-31.
Pattedoie (Marcel), matelot sans spécialité, mle 1005-R-36.
Patureau (Raymond), quartier-maître mécanicien volant, mle 1010-R-33.
Pauchard (Claude), matelot sans spécialité, mle 3938-T-31.
Paul (Yves), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 3274-B-35.
Paulmier (Antoine), matelot cuisinier, mle 2254-C-30.
Paulmier (Marcel), matelot gabier, mle 70996-1.
Pauweis (Raymond), matelot canonnier, mle 4584-T-41.
Paux (Clément), matelot sans spécialité, mle 1249-25-1.
Pavin (Jean), quartier-maître timonier, mle 3258-B-37.
Paviot (André), matelot canonnier, mle 856-L-34.
Payrard (Léon), quartier-maître canonnier, mle 3535-27-5.
Paysant (Fernand), matelot chauffeur, mle 789-C-35.
Péan (Fernand), matelot mécanicien, mle 1614-B-37.
Pech (Elie), quartier-maître électricien, mle 513-R-38.
Péclard (Robert), quartier-maître mécanicien, mle 5102-C-31.
Pecqueur (Marcel), matelot d'équipage, mle 10558-T-41.
Pédron (Pierre), quartier-maître de manœuvre, mle 1249-B-37.
Pégoud (Maurice), matelot canonnier, mle 687-T-39.
Peirelli (Joseph), matelot sans spécialité, mle 1695-T-42.
Pelay (André), quartier-maître timonier, mle 5456-T-39.
Pelé (François), quartier-maître mécanicien, mle 2279-B-29.
Pélicier (Fernand), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 4788-T-36.
Pélissier (Gilbert), quartier-maître mécanicien d'aéronautique, mle 1530-R-37.
Pellan (Noël), matelot sans spécialité, mle 4187-B-38.
Pellay (Henri), maître électricien, mle 896-B-29.
Pellé (Emile), quartier-maître de manœuvre, mle 3330-B-37.
Pellé (Joseph), quartier-maître de manœuvre, mle 895-B-40.
Pellé (Robert), quartier-maître canonnier, mle 3929-B-35.
Pellegrini (Louis), quartier-maître chauffeur, mle 629-Biz.-31.
Pellen (Ambroise), matelot chauffeur, mle 3631-B-32.
Pelletier (François), matelot mécanicien, mle 3305-B-39.
Pelletier (Henri), matelot sans spécialité, mle 7436-T-42.
Pelletier (Jean), second maître mécanicien volant, mle 687-L-36.
Peletier (Martial), matelot sans spécialité, mle 5652-T-42.
Peloux (Yves), matelot canonnier, mle 10331-FN-41.
Pen (Pierre), matelot sans spécialité, mle 356-B-37.
Penabayre (René), matelot canonnier, mle 3155-T-39.
Pencalet (François), quartier-maître canonnier, mle 2612-B-35.

Penduff (Alain), second maître timonier, mle 1016-27-2.
Penet (Eugène), matelot mécanicien, mle 1318-T-38.
Pengam (François), quartier-maître canonnier, mle 1196-B-37.
Penin (Henri), matelot sans spécialité, mle 4269-26-1.
Pennamen (Guillaume), matelot mécanicien, mle 1972-FN-40.
Pennarun (Hervé), matelot canonnier, mle 2017-B-38.
Pennec (François), matelot mécanicien, mle 3960-B-37.
Pennec (Jacques), matelot électricien, mle 1911-B-36.
Pentier (Jacques), matelot opticien télémétriste, mle 1951-T-41.
Penven (Guillaume), quartier-maître armurier, mle 4198-B-38.
Pépin (René), maître de manœuvre, mle 3212-25-1.
Péran (Eugène), quartier-maître timonier, mle 1938-B-33.
Perche (Yves), matelot canonnier, mle 3881-B-39.
Percher (Jean), matelot aide-gabier, mle 921-R-39.
Perchoc (Pierre), matelot canonnier, mle 620-B-38.
Perdonne (Xavier), second maître pilote d'aviation, mle 57-Cas.-34.
Perrenès (Alain), quartier-maître chauffeur, mle 726-B-36.
Perennès (Jacques), quartier-maître fusilier, mle 664-B-37.
Perès (Jean), matelot canonnier, mle 301-B-36.
Perès (Marcel), matelot gabier, mle 1035-C-32.
Perès (René), quartier-maître mécanicien, mle 3308-B-34.
Pérez (Francis), matelot sans spécialité, mle 6371-C-44.
Perfettini (Marius), matelot radiotélégraphiste, mle 10909-T-41.
Perfezou (Paul), quartier-maître mécanicien, mle 5251-C-35.
Périchart (Robert), maître mécanicien, mle 2927-C-36.
Perles (Cyrille), matelot électricien, mle 1015-Biz.-38.
Pernet (Michel), quartier-maître torpilleur, mle 1182-C-39.
Pernet (Roland), quartier-maître timonier, mle 3155-T-39.
Pernice (Louis), matelot mécanicien, mle 271-Biz.-38.
Péron (Jean), quartier-maître électricien, mle 1011-B-38.
Péron (Joseph), second maître radiotélégraphiste, mle 2376-B-34.
Péron (Laurent), matelot canonnier, mle 1834-B-40.
Péron (Marcel), matelot canonnier, mle 3001-T-37.
Péron (Marcel), premier maître de manœuvre, mle 2769-B-30.
Péron (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 2207-B-39.
Péron (Yves), second maître torpilleur, mle 463-B-34.
Pérot (Roger), matelot canonnier, mle 1197-FN-40.
Pérolin (Robert), matelot mécanicien, mle 1781-R-38.
Perrard (Georges), quartier-maître mécanicien, mle 3897-T-45.
Perret (Gaston), quartier-maître fusilier, mle 1784-B-37.
Perrin (Auguste), matelot sans spécialité, mle 3864-T-34.
Perrin (Lucien), matelot mécanicien, mle 646-T-39.
Perrin (Pierre), matelot asdic, mle 6211-FN-41.
Perrin (Robert), matelot mécanicien, mle 6058-T-41.
Perron (Auguste), matelot mécanicien, mle 759-L-38.
Perron (Gustave), quartier-maître électricien, mle 3827-B-37.
Perron (Joseph), second maître mécanicien de D. P., mle 77099-1.
Perrot (Eugène), quartier-maître chauffeur, mle 2282-B-34.
Perrot (Ange), quartier-maître mécanicien mle 3786-B-32.
Perrot (Marcel), matelot d'équipage, mle 2773-T-40.
Perrot (Pierre), matelot chauffeur, mle 68-B-39.
Perrot (Robert), quartier-maître mécanicien, mle 2100-B-39.
Perroton (Pétrus), matelot sans spécialité, mle 1969-T-35.
Person (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 80-B-35.
Perves (Alexis), quartier-maître fusilier, mle 10874-T-41.
Pesquet (André), matelot canonnier, mle 4081-C-30.
Pestelle (Yves), matelot mécanicien, mle 2637-B-38.
Peters (Félix), matelot sans spécialité, mle 10023-FN-43.
Peterschmitt (Jacques), matelot cuisinier, mle 2184-T-38.
Petillot (Jules), matelot radiotélégraphiste, mle 2283-26-1.
Petit (Georges), quartier-maître torpilleur, mle 387-C-35.
Petitbon (Edouard), quartier-maître électricien, mle 2139-B-34.
Petitcierge (Lucien), second maître électricien, mle 3111-T-28.
Petitdidier (André), matelot sans spécialité, mle 1711-T-46.
Petitgas (Maurice), matelot électricien, mle 7560-T-42.
Petithomme (Marcel), quartier-maître armurier, mle 614-L-37.
Petitprestout (Marcel), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 7172-C-28.
Pétrovicht (Mirelade), quartier-maître mécanicien, mle 828-L-34.
Petton (François), matelot mécanicien, mle 4370-T-41.
Petton (Jacques), quartier-maître canonnier, mle 469-B-38.
Peuziat (Jean-Louis), quartier-maître mécanicien, mle 1849-B-38.
Peylet (Jacques), matelot électricien, mle 1035-T-37.
Peyré (Pierre), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 4524-T-37.
Peyrard (Michel), matelot mécanicien, mle 3698-T-41.
Peyron (Auguste), matelot canonnier, mle 187-26-5.
Peyfavin (Maurice), matelot mécanicien, mle 1618-T-42.
Pezennec (Adolphe), matelot fusilier, mle 1268-B-36.
Philippe (Eugène), matelot gabier, mle 3583-B-32.
Philippe (Paul), quartier-maître électricien, mle 1415-T-37.
Philippot (Emile), apprenti radiotélégraphiste, mle 11228-T-42.
Picabéa (Laurent), quartier-maître électricien, mle 660-R-36.
Picard (Emilien), quartier-maître de manœuvre, mle 912-R-38.
Picard (François), quartier-maître canonnier, mle 4211-B-39.
Picard (Georges), quartier-maître canonnier, mle 1215-T-31.
Picard (Henri), matelot sans spécialité, mle 799-B-38.
Picard (Roger), matelot mécanicien, mle 733-T-45.
Picaud (Raymond), matelot sans spécialité, mle 318-T-34.
Picco-Rossetti (Yvon), matelot sans spécialité, mle 281-T-34.
Pichon (Désiré), matelot guetteur sémaphorique, mle 509-C-39.
Pichot (Albert), matelot mécanicien, mle 394-R-37.
Pichot (André), matelot cuisinier, mle 6115-C-45.
Pichouron (Jean), matelot canonnier, mle 1556-B-36.
Picolo (Roger), matelot mécanicien, mle 7938-T-45.
Picot (Emmanuel), quartier-maître canonnier, mle 4172-27-1.
Picot (Louis), matelot canonnier, mle 3930-26-1.
Pidet (Frantz), matelot mécanicien, mle 8112-T-41.
Piecq (Marcel), quartier-maître timonier, mle 1865-C-34.
Piedagnel (Ferdinand), matelot sans spécialité, mle 1280-C-37.
Piedfer (Albert), matelot canonnier, mle 1679-C-38.
Pierre (Louis), matelot mécanicien, mle 2293-T-39.
Pierre (Marc), matelot timonier, mle 94-S-42.
Pierre (Marius), matelot timonier, mle 291-T-41.
Pierre (Roger), quartier-maître électricien, mle 2109-FN-41.
Pierson (Robert), matelot sans spécialité, mle 1103-BIZ-38.
Piétrantoni (Pierre), matelot sans spécialité, mle 2696-T-32.
Piétroni (François), matelot sans spécialité, mle 2435.
Pieux (René), matelot fusilier, mle 42-R-38.
Pigot (Serge), matelot torpilleur, mle 3961-T-39.
Pigue-Cassou (Jean-Pierre), quartier-maître canonnier, mle 1112-R-36.
Pihet (Jean), matelot cuisinier, mle 2224-C-34.
Pillin (Jean), quartier-maître fusilier, mle 489-C-37.
Pilorget (Pierre), matelot sans spécialité, mle 784-L-37.
Pimpault (Georges), matelot mécanicien, mle 1258-T-38.
Pinard (Kléber), matelot sans spécialité, mle 1725-L-30.
Pinaud (Pierre), matelot mécanicien, mle 2070-T-42.
Pinault (Henri), quartier-maître mécanicien, mle 3657-B-37.
Pincemin (Olivier), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 362-B-37.
Pineau (Edmond), quartier-maître canonnier, mle 715-R-36.
Pineau (Louis), matelot mécanicien, mle 631-L-31.
Pineau (Raymond), second maître mécanicien, mle 4328-C-30.
Pinel (André), matelot mécanicien, mle 6884-T-42.
Pintat (Robert), matelot canonnier.
Piolat (Roger), matelot mécanicien, mle 2731-T-37.
Pion (Roger), matelot chauffeur, mle 4625-C-32.
Pirois (Jean), quartier-maître de manœuvre, mle 995-B-35.
Pironnec (Jacques), matelot mécanicien, mle 760-L-38.
Pislard (Joseph), matelot sans spécialité, mle 1614-B-29.
Pison (André), matelot canonnier, mle 803-R-35.
Piton (Jean), matelot sans spécialité, mle 1527-B-39.
Pitta (Charles), matelot canonnier, mle 3517-T-38.
Pittaluga (Yves), matelot pompier, mle 22-T-44.
Pitte (Joseph), matelot canonnier, mle 4753-FN-41.
Pittet (Joseph), matelot sans spécialité, mle 1154-T-43.
Pivet (Henri), second maître pilote d'aviation, mle 586-Biz.-30.
Pladys (Emile), matelot guetteur sémaphorique, mle 2650-C-39.
Planet (René), matelot électricien, mle 7819-T-41.
Planson (Honoré), matelot sans spécialité, mle 253-C-32-A.
Plansson (Pierre), matelot canonnier, mle 1385-T-34.
Plassard (Antoine), quartier-maître canonnier, mle 708-T-34.
Pleuvret (Pierre), matelot sans spécialité, mle 852-C-32.
Plouhinec (Albert), quartier-maître électricien, mle 444-B-36.
Ploye (Paul), quartier-maître charpentier, mle 4136-T-35.
Plouzennec (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 2055-T-39.
Pobès (André), quartier-maître mécanicien, mle 369-T-43.
Podeur (Louis), quartier-maître de manœuvre, mle 4735-FN-40.
Poggi (Jules), matelot canonnier, mle 3758-T-39.
Poggioli (Jean), matelot gabier, mle 5107-FN-41.
Poignant (Maurice), matelot torpilleur, mle 111-B-39.
Poindron (Camille), matelot canonnier, mle 435-C-40.
Poinsot (Pierre), matelot mécanicien, mle 1260-T-38.
Pointel (Roland), matelot mécanicien d'aéronautique, mle 1492-C-36.
Poiraud (Raymond), quartier-maître de manœuvre, mle 210-R-30.
Poirot (Séraphin), quartier-maître mécanicien, mle 5219-T-37.
Polart (Arthur), quartier-maître canonnier, mle 1656-C-38.
Polguère (René), matelot timonier, mle 59-S-42.
Pollard (André), quartier-maître commis aux vivres, mle 7117-C-45.
Pommier (Maurice), matelot sans spécialité, mle 837-R-37.
Ponge (Edouard), matelot sans spécialité, mle 3722-T-30.
Pont (Yves), quartier-maître chauffeur, mle 2555-B-35.
Pontillon (Yves), matelot mécanicien, mle 5117-T-41.
Pontoparia (Serge), matelot sans spécialité, mle 4-FF-32.
Poncet (Alfred), matelot radiotélégraphiste volant, mle 1916-T-41.
Poplimont (Emile), maître pilote d'aviation, mle 1671-C-34.
Poret (Henri), matelot canonnier, mle 1215-C-40.
Porpe (Raymond), matelot d'équipage, mle 4681-T-42.
Portal (Joseph), quartier-maître mécanicien, mle 757-T-32.
Porte (Robert), matelot sans spécialité, mle 705-L-40.
Possa (René), matelot mécanicien, mle 1140-T-42.
Postic (Luc), matelot mécanicien, mle 4611-T-36.
Postolec (Lucien), matelot fusilier, mle 10-693-T-41.
Postollec (Pierre), quartier-maître canonnier, mle 567-B-39.
Potart (Adhémar), matelot mécanicien, mle 2888-C-31.

(Supplément.)

Polier (Albert), matelot sans spécialité, mle 1031-R-39.
Poliez (Jean), matelot chauffeur, mle 6623-C-28.
Pouhier (Raymond), matelot gabier, mle 4250-C-35.
Poulain (Henri), matelot canonnier, mle 2039-C-31.
Poulen (Louis), matelot sans spécialité, mle 568-C-39.
Poulhazan (Louis), second maître chauffeur, mle 3885-B-29.
Pouliquen (Joseph), matelot mécanicien, mle 3196-B-36.
Poulot (René), quartier-maître mécanicien, mle 594-C-37.
Pouls (Pascal), quartier-maître de manœuvre, mle 109-Biz.-29.
Poulouin (Gaston), quartier-maître cuisinier, mle 1029-B-34.
Poupaert (Pierre), quartier-maître télégraphiste, mle 6133-C-28.
Poupin (André), quartier-maître cuisinier, mle 385-R-29.
Poupon (Jean), maître mitrailleur bombardier, mle 41-B-29.
Pournin (Georges), quartier-maître canonnier, mle 158-FN-43.
Pourre (Jean), matelot sans spécialité, mle 519-C-34.
Poussard (Gérard), matelot fourrier, mle 1629-C-36.
Pourchasse (André), matelot charpentier, mle 897-L-37.
Pouyleau (Roger), quartier-maître torpilleur, mle 316-B-32.
Pouzet (Maurice), matelot chauffeur, mle 9386-T-38.
Povy (Lucien), second maître de manœuvre, mle 2566-B-29.
Povy (Pierre), matelot canonnier, mle 129-064-2.
Prade (Louis), matelot canonnier, mle 1673-T-35.
Pragassam (Marcel), matelot canonnier, mle 7-S-42.
Prangé (Alix), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 991-L-35.
Prampart (Henri), quartier-maître charpentier, mle 348-L-37.
Préau (Raymond), matelot canonnier, mle 3761-T-28.
Prémont (Louis), quartier-maître électricien, mle 5590-FN-40.
Préto (Joseph), matelot radiotélégraphiste, mle 245-Biz-41.
Preus (Robert), quartier-maître torpilleur, mle 684-T-31.
Prévost (Prudent), matelot mécanicien, mle 2836-C-39.
Prigent (Albert), matelot sans spécialité, mle 1839-B-40.
Prigent (Jean), matelot chauffeur, mle 8191-27-1.
Prigent (Léopold), quartier-maître canonnier, mle 3869-B-35.
Prigent (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 2994-B-33.
Prigent (Yves), quartier-maître fusilier, mle 3213-B-36.
Priol (Jean), matelot électricien, mle 2000-FN-40.
Priol (Pierre), quartier-maître électricien, mle 918-C-33.
Priou (Gabriel), quartier-maître fusilier, mle 746-R-35.
Prioul (Francis), quartier-maître fusilier, mle 838-B-39.
Prise (Léon), matelot sans spécialité, mle 4179-B-38.
Prisse (Henri), matelot mécanicien, mle 190-R-32.
Privat (André), quartier-maître canonnier, mle 1035-R-28.
Prockter (Armand), matelot mécanicien, mle 1761-L-35.
Prod'Homme (Jean), matelot radiotélégraphiste, mle 990-T-40.
Prompt (James), matelot maître d'hôtel, mle 1180-R-35.
Pronost (Charles), matelot tailleur, mle 3801-27-2.
Prosmoguer (Jean), matelot mécanicien, mle 1854-B-38.
Prost (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 1888-T-36.
Provost (Joseph), matelot mécanicien, mle 422-CAS-40.
Provost (Louis), matelot gabier, mle 402-B-42.
Provostic (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 4107-B-35.
Pruche (Christian), matelot cuisinier, mle 816-T-41.
Prudor (Pierre), matelot mécanicien, mle 1154-B-39.
Puchol (Henri), quartier-maître timonier, mle 1561-BIZ-42.
Puchu (Jacques), matelot mitrailleur bombardier, mle 155-CAS-43.
Puglièse (René), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 82-011-5.
Pujols (André), quartier-maître torpilleur, mle 470-R-38.
Pujos (Marcel), matelot torpilleur, mle 6375-T-41.
Puluhen (François), matelot canonnier, mle 3224-B-38.
Punant (Camille), matelot chauffeur, mle 805-C-29.
Pupin (Alfred), quartier-maître mécanicien, mle 2250-C-37.
Quaba (Raymond), matelot mécanicien, mle 1865-B-38.
Quaranta (Joseph), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 4138-T-39.
Quéau (Louis), matelot canonnier, mle 1458-B-37.
Queffélec (Henri), quartier-maître mécanicien, mle 332-B-33.
Queffélou (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 235-B-36.
Quéhen (Jean), second maître radiotélégraphiste, mle 78-541-1.
Quelven (Gérard), matelot mécanicien, mle 1333-L-36.
Quéméneur (Jean), matelot canonnier, mle 3460-B-37.
Quéméré (Pierre), quartier-maître électricien, mle 2330-B-38.
Quentel (Emmanuel), quartier-maître électricien, mle 1957-B-34.
Quentin (Robert), matelot électricien, mle 1806-C-32.
Quer (François), second maître de manœuvre, mle 2372-27-2.
Quéré (Alphonse), second maître timonier, mle: 1208-L-34.
Quéré (François), matelot timonier, mle 772-B-30.
Quéré (Jacques), quartier-maître mécanicien, mle 2303-B-31.
Quéré (Jean), quartier-maître canonnier, mle 1533-B-36.
Quéré (Jean), matelot armurier, mle 3816-B-38.
Quéré (Julien), matelot cuisinier, mle 750-B-39.
Quéré (Marcel), quartier-maître mécanicien, mle 2916-B-37.
Quéré (Paul), matelot canonnier, mle 3898-B-39.
Quéré (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 2110-B-39.
Quéré (René), quartier-maître chauffeur, mle 358-B-35.
Quéré (Ronan), quartier-maître canonnier, mle 1177-B-36.
Quéré (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 2210-B-32.
Querharo (René), matelot canonnier, mle 2925-T-38.
Quéro (Robert), matelot chauffeur, mle 1272-B-38.
Quérolle (Pierre), quartier-maître fourrier, mle 1302-T-35.
Queyrol (Yves), quartier-maître boulanger, mle 10311-FN-41.
Quibel (Gaston), quartier-maître canonnier, mle 6690-C-28.
Quideau (Raphaël), matelot fusilier.
Quiédeville (Auguste), matelot chauffeur, mle 2842-C-38.
Quillien (Joseph), quartier-maître infirmier, mle 3026-B-37.
Quillivéré (Henri), second maître de manœuvre, mle 122-052-2.
Quinieu (Laurent), quartier-maître mécanicien, mle 1661-B-37.
Quinquis (Casimir), quartier-maître charpentier, mle 2512-B-26.
Quinquis (Marius), second maître canonnier, mle 2915-27-2.
Quintin (Alain), quartier-maître charpentier, mle 2343-B-38.
Quinton (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 1723-B-36.
Quintot (Joseph), matelot mécanicien, mle 943-Biz.-38.
Quinzain (Léon), matelot électricien, mle 4217-C-34.
Rabardel (Francis), matelot chauffeur, mle 545-B-40.
Rabault (Roger), matelot cuisinier, mle 2379-T-42.
Rabel (Marcel), matelot canonnier, mle 2689-26-1.
Rabelle (Louis), matelot canonnier, mle 1273-R-37.
Rabier (Maurice), quartier-maître radiotélégraphiste vol, mle 2389-T-40.
Rabier (Pierre), matelot d'équipage, mle 742-L-45.
Rabilier (Roger), matelot fusilier, mle 950-R-39.
Rabouesnel (Georges), matelot chauffeur, mle 249-L-36.
Racroul (Jean), matelot sans spécialité, mle 168-R-41.
Raffaud (Jean), matelot charpentier, mle 531-R-32.
Raffoux (Paul), quartier-maître, mle 2709 Bordeaux.
Raguénès (Pierre), quartier-maître fusilier, mle 480-Cas.-40.
Ramade (Raymond), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 2919-C-29.
Ramel (Gilbert), matelot mécanicien, mle 779-Biz.-41.
Ramifoglio (Félix), matelot sans spécialité, mle 51-T-25.
Ramillon (Louis), quartier-maître canonnier, mle 3569-27-5.
Ramond (Paul), matelot sans spécialité, mle 123-Biz.-40.
Ramond (Pierre), matelot électricien, mle 5273-T-38.
Ramondou (Camille), matelot charpentier, mle 587-R-35.
Ramonet (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 2659-B-34.
Ramseyer (Armand), matelot sans spécialité, mle 1909-T-31.
Ranguet (Raymond), matelot d'équipage, mle 5053-T-42.
Rannou (Joseph), matelot opticien-télémétriste, mle 4285-B-39.
Raoul (Ernest), second maître mécanicien d'aéronautique, mle 5303-B-28.
Raoul (Yves), matelot mécanicien, mle 4188-B-38.
Raoult (Jean), quartier-maître fusilier, mle 5199-C-31.
Raoult (Louis), matelot sans spécialité, mle 5-L-44.
Raoulx (André), matelot mécanicien, mle 5090-T-37.
Rapalli (Gaston), matelot mécanicien, mle 5753-FN-41.
Rapetto (Raymond), matelot gabier, mle 3565-T-41.
Rapp (Auguste), matelot mécanicien, mle 1105-B-38.
Rapp (Louis), maître radiotélégraphiste volant, mle 695-T-31.
Raso (Pierre), quartier-maître électricien, mle 531-T-35.
Rattez (André), matelot chauffeur, mle 1804-C-39.
Raulet (Guy), matelot fusilier, mle 5309-FN-40.
Rault (Jean), second maître radiotélégraphiste, mle 14180 Saint-Brieuc.
Ravard (Yves), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 257-R-38.
Ravier (Lucien), matelot radiotélégraphiste, mle 8313-T-41.
Raynaud (Jacques), quartier-maître mécanicien, mle 428-T-43.
Rayne (Léopold), matelot sans spécialité, mle 1521-T-47.
Raze (Roger), quartier-maître torpilleur, mle 1296-R-36.
Réal (Georges), quartier-maître canonnier, mle 1044-C-28.
Réard (Robert), matelot canonnier, mle 589-T-40.
Redon (Charles), quartier-maître fusilier, mle 8684-B-45.
Redor (Jean), second maître pilote d'aviation, mle 1373-L-37.
Regereau (Charles), matelot fusilier, mle 231-L-42.
Reginato (Jean), quartier-maître torpilleur, mle 110-R-37.
Regnault (Lucien), matelot mécanicien, mle 1268-T-38.
Régnier (Charles), matelot sans spécialité, mle 1451-R-37.
Regret (Roger), matelot chauffeur, mle 20-R-39.
Rehm (Séraphin), matelot sans spécialité, mle 1940-T-31.
Rémy (Ernest), matelot canonnier, mle 4339-C-35.
Rémy (Jean), quartier-maître cordonnier, mle 1017-T-34.
Rémy (Jean), matelot mécanicien, mle 613-T-43.
Renard (Germain), quartier-maître canonnier, mle 1148-27-5.
Renard (Pierre), matelot canonnier, mle 10827-T-41.
Renaud (François), matelot chauffeur, mle 3858-B-39.
Renaud (Gustave), quartier-maître mécanicien d'aéron., mle 2181-C-33.
Renaud (Guy), second maître opticien télémétriste, mle 257-C-31.
Renaud (Paul), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 1723-C-35.
Renaud (Emile), matelot fusilier, mle 203-FN-42.
Renault (Lucien), quartier-maître mécanicien, mle 5312-T-37.
Renault (Pierre), matelot électricien, mle 2721-C-38.
Renault (Robert), quartier-maître mécanicien, mle 2223-B-35.
Renaut (Auguste), quartier-maître mécanicien, mle 2104-C-30.
Renévier (Georges), matelot canonnier, mle 213-Biz.-41.
Rénouard (André), matelot sans spécialité, mle 3260-T-29.
Rénucci (Albert), matelot radiotélégraphiste, mle 17-S-42.
Rénucci (Robert), aspirant de marine, mle 2196-Biz.-43.
Ressat (André), quartier-maître timonier, mle 1318-L-36.

(*Supplément.* — **Fin.**)

Ressencourt (Gérard), matelot électricien, mle 32-S-42.
Restiau (Serge), quartier-maître mécanicien, mle 7-FN-42.
Retière (Joseph), matelot charpentier, mle 518-L-33.
Réty (Armel), quartier-maître mécanicien, mle 670-L-36.
Revel (Henri), matelot torpilleur, mle 81123-5.
Reverchon (Benoît), quartier-maître mécanicien, mle 5230-T-37.
Rey (Raymond), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 3317-C-34.
Riard (Jean), matelot cuisinier, mle 1331-FN-40.
Ribecourt (Victor), matelot canonnier, mle 342-L-35.
Richard (Adrien), matelot sans spécialité, mle 2104-L-28.
Richard (Charles), quartier-maître mécanicien, mle 9-FN-42.
Richard (Daniel), matelot fusilier, mle 2792-B-37.
Richard (Eugène), quartier-maître canonnier, mle 1568-27-4.
Richard (François), matelot canonnier, mle 2058-B-38.
Richard (Jean), matelot mécanicien, mle 47-T-42.
Richard (Pierre), matelot canonnier, mle 6808-T-41.
Richard (Raymond), quartier-maître torpilleur, mle 601-FN-42.
Richaudeau (Guy), second maître pilote d'aviation, mle 32-L-33-A.
Richez (Georges), matelot canonnier, mle 3583-T-36.
Richomme (Eugène), matelot radiotélégraphiste, mle 803-L-36.
Ridel (Roger), matelot canonnier, mle 6656-C-28.
Ridel-Berger (Louis), quartier-maître cuisinier, mle 2687-T-32.
Riéra (Jules), quartier-maître canonnier, mle 603-Biz.-41.
Riez (Julien), matelot canonnier, mle 93160-5.
Riez (Marcel), quartier-maître torpilleur, mle 5357-C-35.
Rigal (Louis), matelot canonnier, mle 995-R-38.
Rigat (François), matelot gabier, mle 5075-T-41.
Rigaudière (Joseph), matelot chauffeur, mle 3088-T-39.
Rigault (Pierre), quartier-maître boulanger, mle 4714-B-28.
Rigobert (Paul), quartier-maître canonnier, mle 936-C-33.
Rigole (Jean), matelot fusilier, mle 813-Biz.-41.
Rigollet (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 534-T-33.
Rigoult (Maurice), matelot sans spécialité, mle 258-C-31.
Ringeissen (Paul), matelot opticien télémétriste, mle 3074-T-39.
Rio (Aimé), matelot mécanicien, mle 1550-L-37.
Rio (Jean), quartier-maître mitrailleur bombardier, mle 592-L-38.
Rio (Louis), matelot sans spécialité, mle 334-L-38.
Rio (Marcel), matelot maître d'hôtel, mle 603-L-38.
Riou (Alain), matelot charpentier, mle 6209-FN-41.
Riou (Albert), second maître électricien, mle 868-B-32.
Riou (Hervé), quartier-maître mécanicien, mle 3048-C-38.
Riou (Jean), maître mécanicien, mle 1196-B-28.
Riou (Louis), quartier-maître mécanicien D. P., mle 2846-26-2.
Riou (Louis), quartier-maître chauffeur, mle 1634-B-33.
Risbec (André), matelot canonnier, mle 3022-C-39.
Rivalain (Jean), matelot canonnier, mle 618-L-39.
Rivalin (Pierre), matelot canonnier, mle 1407-R-29.
Rivalland (Alphonse), matelot canonnier, mle 667-R-45.
Rivet (René), matelot radiotélégraphiste, mle 2256-T-41.
Rivière (Eugène), matelot charpentier, mle 1184-L-37.
Rivière (Jacquelin), quartier-maître fusilier, mle 4286-B-39.
Riveal (René), second maître timonier, mle 1-C-37.
Rivoallan (Alain), quartier maître fourrier, mle 2747-B-36.
Rivoallan (Jean), matelot pompier, mle 711-B-40.
Rivoalon (Jacques), matelot électricien, mle 1970-FN-40.
Rizzoli (Maurice), matelot sans spécialité, mle 490-Biz.-41.
Roberge (Emile), quartier-maître timonier, mle 1271-27-1.
Robert (Elie), matelot sans spécialité, mle 522-B-38.
Robert (Ferdinand), quartier-maître canonnier, mle 1377-26-5.
Robert (Paul), matelot mécanicien, mle 1866-T-38.
Robert (Raymond), matelot mécanicien, mle 1085-T-38.
Robet (Joseph), quartier-maître fusilier, mle 1054-B-37.
Robet (Henri), quartier-maître de manœuvre, mle 2059-B-34.
Robic (Louis), matelot sans spécialité, mle 703-L-31.
Robillard (André), matelot radiotélégraphiste, mle 2302-C-37.
Robin (Louis), quartier-maître armurier, mle 8392-T-42.
Robin (Raymond), matelot sans spécialité, mle 1305-R-30.
Robinault (Joseph), matelot mécanicien, mle 1009-B-39.
Roby (Jean), quartier-maître torpilleur, mle 471-R-38.
Rocca-Serra (François), quartier-maître canonnier, mle 4044-T-35.
Roche (Jean), quartier-maître canonnier, mle 5134-FN-40.
Rocher (Fernand), quartier-maître canonnier, mle L-19-1923-2.
Rochelle (Bernard), quartier-maître mécanicien, mle 4352-T-42.
Rochrig (Raymond), quartier-maître mécanicien, mle 388-L-30.
Rockaert (André), matelot maître d'hôtel, mle 21291-T-41.
Rodriguez (Séraphin), matelot mécanicien, mle 306-Cas.-30.
Roé (Henri), quartier-maître fusilier, mle 421-B-36.
Roffe (Joseph), matelot sans spécialité, mle 1687-Biz.-42.
Rogel (Jean), quartier-maître armurier, mle 1976-T-38.
Roger (Jean), matelot canonnier, mle 1116-L-36.
Roger (René), quartier-maître torpilleur, mle 3076-C-35.
Rohfritsch (Charles), quartier-maître.
Rohou (Hervé), quartier-maître canonnier, mle 1460-B-37.
Roigneau (Raymond), matelot électricien, mle 1966-T-36.
Roland (Henri), matelot canonnier, mle 1879-T-41.
Roland (Robert), quartier-maître opticien télém., mle 3387-T-37.
Rolland (André), quartier-maître électricien, mle 3405-B-38.
Rolland (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 3136-C-34.
Rolland (Jean), matelot mécanicien, mle 2726-C-37.
Rolland (Pierre), quartier-maître de manœuvre, mle 683-B-35.
Rollet (Jean), matelot canonnier, mle 1634-C-38.
Rollin (Paul), matelot fusilier, mle 492-FN-43.
Romet (Elysée), matelot canonnier, mle 3547-T-28.
Ronel (Robert), matelot sans spécialité, mle 5081-C-30.
Roperch (Louis), matelot pompier, mle 1497-L-34.
Ropert (Eugène), matelot mécanicien, mle 285-B-39.
Roquelaure (Elie), quartier-maître mécanicien, mle 1868-T-36.
Rosec (Jean), second maître fourrier, mle 428-B-33.
Rosselle (Fernand), matelot sans spécialité, mle 469-C-39.
Rossi (Etienne), matelot sans spécialité, mle 3394-T-30.
Rossignol (Jean), matelot sans spécialité, mle 696-R-34.
Rossignol (Louis), second maître armurier, mle 5107-C-31.
Rossignol (Raymond), matelot mécanicien, mle 1865-T-38.
Rosso (Aimé), matelot mécanicien, mle 5496-T-36.
Rostaing (Maurice), quartier-maître torpilleur, mle 5017-T-37.
Roth (Marcel), matelot opticien télémétriste, mle 2105-T-39.
Rots (Arthur), quartier-maître chauffeur, mle 160-C-33.
Roty (Jean), matelot mécanicien, mle 5944-T-38.
Rouanet (Pierre), matelot mécanicien, mle 1265-T-41.
Rouault (Guy), matelot mécanicien, mle 1548-B-38.
Roudaut (Gouiven), quartier-maître chauffeur, mle 943-B-31.
Roudaut (Laurent), quartier-maître mécanicien, mle 2014-B-35.
Roué (René), quartier-maître fourrier, mle 2373-B-37.
Rouet (Charles), matelot charpentier, mle 2092-T-38.
Rouhier (Serge), matelot gabier, mle 5070-T-45.
Rouillard (Pierre), matelot d'équipage, mle 6101-T-42.
Rouille (Roger), matelot cuisinier, mle 299-L-39.
Roulin (James), quartier-maître canonnier, mle 1417-R-37.
Roumajon (Alain), matelot mécanicien, mle 1408-T-38.
Roumat (Roger), quartier-maître chauffeur, mle 368-R-36.
Roussary (Gabriel), quartier-maître mécanicien, mle 1339-R-35.
Rousseau (Jean), matelot sans spécialité, mle 5857-FN-41.
Rousseau (Jean), second maître pilote d'aviation, mle 960-L-33.
Rousseau (Robert), matelot maître d'hôtel, mle 813-R-37.
Roussel (Benjamin), matelot canonnier, mle 3171-C-31.
Roussel (Emile), quartier-maître chauffeur, mle 462-FN-40.
Roussel (Joseph), quartier-maître mécanicien, mle 1580-B-36.
Roussel (René), quartier-maître fourrier, mle 117-892-2.
Roussille (Henri), quartier-maître armurier, mle 3971-T-39.
Roussin (Jean), quartier-maître timonier, mle 1635-C-37.
Rouvray (Jean), matelot électricien, mle 10656-T-41.
Roux (Ferdinand), matelot canonnier, mle 1631-T-37.
Roux (Gabriel), matelot gabier, mle 247-T-41.
Roux (Jacques), matelot radiotélégraphiste, mle 2982-T-42.
Roux (Jean), matelot fusilier, mle 3063-T-41.
Roux (Pierre), quartier-maître mécanicien, mle 1253-T-33.
Rouxel (Achille), matelot fusilier, mle 888-B-40.
Rouyer (Jean), matelot canonnier, mle 128-C-38.
Roverch (François), quartier-maître canonnier, mle 2663-B-35.
Roy (Gérôme), matelot canonnier, mle 3849-T-30.
Roy (Maxime), matelot armurier, mle 2587-T-29.
Roy (René), maître pilote d'avion, mle 1319-T-33.
Roy (Roger), matelot mécanicien, mle 557-R-34.
Royer (Léonce), matelot mécanicien, mle 1382-T-39.
Royer (Marcel), quartier-maître fourrier, mle 1980-B-34.
Royer (Roger), matelot canonnier, mle 4220-T-28.
Rozec (Pierre), second maître torpilleur, mle 493-FN-42.
Rozier (André), matelot timonier, mle 5026-T-42.
Rubine de Borazia (Yves), matelot canonnier, mle 12-R-36.
Ruffet (Prosper), apprenti gabier, mle 10279-C-42.
Ruffin (Robert), matelot mécanicien, mle 813-C-39.
Rufin (Paul), matelot canonnier, mle 170-C-35.
Runavot (Eugène), quartier-maître, mle 3655-B-32.
Ruppe (Yvon), quartier-maître chauffeur, mle 1129-FN-43.
Ruyssen (André), matelot mécanicien, mle 2156-C-35.
Ruzzier (Bruno), quartier-maître électricien, mle 2580-T-39.
Sadry (Jacques), matelot cuisinier, mle 689-T-41.
Saez (Marcel), matelot sans spécialité, mle 825-B-38.
Saffray (Jules), quartier-maître canonnier, mle 943-B-39.
Sagnot (René), matelot électricien, mle 4105-T-39.
Saillant (René), matelot canonnier, mle 929-T-41.
Saillour (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 2314-B-31.
Saint-Aubert (Lucien), matelot mécanicien, mle 874-C-38.
Saint-Cast (François), quartier-maître timonier, mle 448-B-34.
Saint-Lanne (René), matelot sans spécialité, mle 105-R-44.
Saint-Maxent (Michel), matelot clairon, mle 1316-C-34.
Saint-Pol (Daniel), quartier-maître mécanicien, mle 2959-B-34.
Sainty (Henri), quartier-maître chauffeur, mle 5893-C-29.
Salahun (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 1825-FN-40.
Salahun (Maurice), matelot secrétaire militaire, mle 685-L-30.
Salaun (François), quartier-maître canonnier, mle 2787-B-33.
Salaun (Gaston), matelot chauffeur, mle 293-L-39.
Salaun (Henri), quartier-maître fusilier, mle 1461-B-36.
Salaun (Jean), second maître fusilier, mle 3475-B-39.
Salaun (Jean), matelot cuisinier, mle 1906-FN-40.

Salaun (Louis), second maître armurier, mle 4794-B-30.
Salaun (René), matelot mécanicien, mle 2941-B-38.
Salaun (Yves), quartier-maître de manœuvre, mle 2489-FN-40.
Saldana (Roger), quartier-maître canonnier, mle 126-R-39.
Sales (Jacques), quartier-maître torpilleur, mle 5939-T-39.
Salinq (Jules), matelot canonnier, mle 1177-T-31.
Saliou (Jean), second maître canonnier, mle 3180-B-29.
Salles (Roger), quartier-maître de manœuvre, mle 5586-T-38.
Sallou (Armand), matelot torpilleur, mle 3576-B-37.
Salmon (Alphonse), quartier-maître fourrier, mle 115-130-2.
Salmon (Roger), matelot commis aux vivres, mle 255-T-38.
Salou (Jean), matelot canonnier, mle 2453-B-34.
Salou (Jean), quartier-maître canonnier, mle 1135-B-29.
Salvetat (André), matelot timonier, mle 5794-T-39.
Salzmann (Arthur), quartier-maître fusilier, mle 4763-T-42.
Saman (Félix), matelot chauffeur, mle 573-B-38.
Sanchez (Clément), matelot sans spécialité, mle 639-Biz.-43.
Sander (Fernand), quartier-maître fusilier, mle 753-T-37.
Sandres (André), matelot d'équipage, mle 8763-T-42.
Sanges (Ubalt), quartier-maître mécanicien, mle 1485-T-36.
Sansen (Jacques), matelot sans spécialité, mle 6817-T-42.
Sanquer (René), quartier-maître commis aux vivres, mle 1001-B-37.
Santos (Louis), matelot canonnier, mle 2680-T-39.
Santot (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 2138-C-38.
Santucci (François), quartier-maître commis aux vivres, mle 1521-C-32.
Saouter (Joseph), matelot canonnier, mle 3769-B-38.
Sar (Maxime), quartier-maître chauffeur, mle 2225-T-42.
Sarramiac (Pierre), quartier-maître mécanicien volant, mle 1353-R-37.
Sauban (François), quartier-maître de manœuvre, mle 531-B-36.
Saudain (Henri), matelot chauffeur, mle 909-C-39.
Saunier (Maurice), quartier-maître fourrier, mle 4260-T-35.
Saurez (Lucien), matelot canonnier, mle 4741-26-5.
Sautès (André), quartier-maître opticien-télémétriste, mle 114-T-30.
Sautière (Paul), quartier-maître canonnier, mle 685-C-37.
Sauvage (François), matelot mécanicien, mle 1141-T-42.
Sauvage (Maurice), matelot canonnier, mle 114-C-30.
Savar.(Charles), quartier-maître timonier, mle 3096-C-28.
Savary (Robert), matelot fusilier, mle 6541-T-42.
Save (Maurice), second maître fusilier, mle 2713-B-36.
Savin (Louis), matelot gabier, mle 1071B-40.
Savina (René), matelot canonnier, mle 3372-B-30.
Savino (Camille), matelot pompier, mle 20490-T-42.
Scarpellini (Régis), quartier-maître chauffeur, mle 2141-T-35.
Schaer (André), matelot fusilier, mle 10-354-41.
Schenck (Victor), matelot chauffeur, mle 4541-T-37.
Scheyer (Joseph), quartier-maître chauffeur, mle 1099-FN-40.
Schilder (Jean), matelot mécanicien, mle 7016-T-41.
Schlosser (Jean), quartier-maître électricien, mle 4530-27-5.
Schlienger (Marcel), matelot chauffeur, mle 3249-T-39.
Schmitt (Emile), matelot canonnier, mle 1372-C-30.
Schneider (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 5615-T-38.
Choemacker (Albert), matelot cuisinier, mle 4113-C-29.
Scholt (Robert), quartier-maître électricien, mle 625-T-38.
Schuh (René), quartier-maître fusilier, mle 4020-T-39.
Schultz (André), quartier-maître canonnier, mle 4011-25-1.
Schuster (Christian), quartier-maître chauffeur, mle 3225-T-34.
Schwab (André), matelot mécanicien, mle 3051-C-38.
Schwing (Louis), matelot mécanicien, mle 1261-L-39.
Sciarli (François), matelot sans spécialité, mle 61-T-40.
Scoarnec (Yves), quartier-maître canonnier, mle 10460-FN-42.
Scotto (Ange), matelot sans spécialité, mle 2056-Biz.-43.
Scotto di Raffaele-Portirio (Pascal), matelot gabier, mle 89-25-6.
Sébire (André), second maître pilote d'aviation, mle 3459-C-34.
Sébire (Pierre), quartier-maître timonier, mle 1407-R-37.
Sébire (Robert), quartier-maître fourrier, mle 483-C-45.
Ségalas (André), quartier-maître canonnier, mle 1124-27-4.
Ségalen (Jean), quartier-maître fourrier, mle 2369-B-32.
Ségalin (Roger), second maître secrétaire militaire, mle 3215-B-35.
Séguéla (Louis), matelot canonnier, mle 1215-R-28.
Séguin (Roger), quartier-maître électricien, mle 28-C-38.
Séguineau (Robert), matelot électricien, mle 333-R-29.
Séguy (Marcel), matelot chauffeur, mle 382-R-38.
Seigne (Maurice), matelot sans spécialité, mle 8301-T-42.
Seiler (Auguste), quartier-maître mécanicien, mle 6050-T-39.
Seille (Pierre), quartier-maître torpilleur, mle 51-L-36.
Sellier (Roger), matelot canonnier, mle 147-C-39.
Sellin (Jean), matelot gabier, mle 758-B-37.
Sellin (Joseph), matelot mécanicien, mle 2420-B-39.
Senac (René), matelot sans spécialité, mle 377-R-39.
Sénéchal (Jean), matelot gabier, mle 2821-B-36.
Senentz (Alfred), second maître pilote d'aviation, mle 285-C-32.
Sennegon (Fernand), matelot mécanicien, mle 2395-B-38.
Senter (Lucien), quartier-maître opticien télémétriste, mle 1128-27-1.
Sergent (Jacques), matelot mécanicien, mle 922-R-36.
Serrano (Robert), quartier-maître torpilleur, mle 1542-R-39.
Serre (Abel), matelot sans spécialité, mle 95709-5.
Serre (Maurice), matelot canonnier, mle 10111-T-41.
Serres (Maurice), matelot canonnier, mle 2868-T-38.
Serris (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 6214-T-38.
Servel (Julien), quartier-maître électricien, mle 1141-L-38.
Servier (Pierre), quartier-maître électricien, mle 2833-C-31.
Seuret (Raoul), matelot sans spécialité, mle 3058-C-29.
Séveno (Léon), second maître fusilier, mle 900-L-34.
Séveno (Robert), matelot sans spécialité, mle 4-L-41.
Sevilla (François), quartier-maître mécanicien, mle 2065-27-5.
Sgard (Marcel), matelot mécanicien, mle 2435-C-35.
Sibon (Emile), matelot mécanicien, mle 3415-T-37.
Sigallas (Alix), matelot mécanicien, mle 4962-T-41.
Sizaud (Edouard), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 2963-T-33.
Siksik (Elie), matelot timonier, mle 943-Biz.-37.
Silvestre (Marcel), second maître radiotélégraphiste, mle 890-T-39.
Siméoni (Joseph), matelot sans spécialité, mle 221-T-42.
Siméoni (Léon), matelot chauffeur, mle 5259-T-42.
Simian (Noël), maître de manœuvre D. P., mle 3102-T-25.
Simian (Paul), matelot sans spécialité, mle 1261-T-31.
Simon (Adrien), matelot canonnier, mle 719-B-36.
Simon (Albert), quartier-maître canonnier, mle 856-B-38.
Simon (Alfred), quartier-maître timonier, mle 386-C-32.
Simon (André), quartier-maître chauffeur, mle 65-B-39.
Simon (Arsène), quartier-maître mécanicien, mle 3769-B-32.
Simon (Georges), quartier-maître torpilleur, mle 119-B-33.
Simon (Henri), matelot électricien, mle 7518-T-41.
Simon (Jean), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 54-B-38.
Simon (Jean), matelot canonnier, mle 3659-B-29.
Simon (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 4982-B-36.
Simon (Joseph), quartier-maître mécanicien d'aéro Volant, mle 3497-C-34.
Simon (Robert), quartier-maître électricien, mle 3320-T-39.
Simonnet (Rodolphe), matelot chauffeur, mle 1279-R-35.
Simonot (Elie), quartier-maître armurier, mle 1827-FN-40.
Sione (Pierre), second maître radiotélégraphiste, mle 4007-T-37.
Sivassier (Pierre), matelot radiotélégraphiste, mle 5069-FN-41.
Slaney (Richard), quartier-maître d'hôtel, mle 2913-FN-42.
Smée (William), matelot asoic, mle 5434-FN-41.
Sochard (Marcel), matelot mécanicien, mle 1925-R-38.
Soignet (André), matelot canonnier, mle 1194-C-39.
Sold (Henri), second maître canonnier, mle 4586-T-28.
Soleilan (Henri), quartier-maître mécanicien, mle 239-C-39.
Sonntag (Robert), quartier-maître chauffeur, mle 4106-T-32.
Sorrentino (Antoine), matelot canonnier, mle 97-Biz.-21.
Sorrentino (Janvier), matelot maître d'hôtel, mle 140-Biz.-40.
Sorrentino (Michel), matelot sans spécialité, mle 604-Biz.-41.
Sort (Jean), matelot sans spécialité, mle 3098-B-38.
Soudeilelles (Joseph), quartier-maître mécanicien, mle 1214-T-37.
Sourdin (Albert), matelot canonnier, mle 151-972-2.
Sousset (Christophe), matelot mécanicien, mle 435-B-37.
Souveret (Jean), matelot d'équipage, mle 1330-T-42.
Sow (Abou), matelot sans spécialité, mle 69-414-40-9.
Spanu (Sébastien), matelot sans spécialité, mle 2862-T-42.
Spetz (Georges), matelot cuisinier, mle 1158-T-35.
Spielmann (André), matelot canonnier, mle 5369-FN-40.
Spinec (Jean), matelot fusilier, mle 4787-FN-40.
Spitz (François), matelot sans spécialité, mle 740-C-40.
Stadler (René), quartier-maître fusilier, mle 815-T-37.
Stammet (Guillaume), apprenti marin, mle 1902-C-33.
Steenlandt (Eugène), matelot chauffeur, mle 905-C-39.
Steib (Maurice), quartier-maître électricien, mle 1393-C-36.
Steiner (Charles), matelot chauffeur, mle 4033-C-31.
Stéphan (Auguste), quartier-maître fusilier, mle 1345-B-40.
Stéphan (Jean), matelot mécanicien, mle 2969-B-38.
Stéphan (Joseph), quartier-maître chauffeur, mle 1869-B-35.
Stéphan (Raymond), quartier-maître mécanicien, mle 4120-B-35.
Stéphant (Ange), second maître armurier, mle 1599-L-34.
Stéphant (Charles), quartier-maître de manœuvre, mle 6214-T-42.
Sterckman (André), second maître radiotélégraphiste volant, mle 508-L-36.
Stermann (Adolphe), quartier-maître canonnier, mle 5631-T-38.
Stève (Séraphin), matelot sans spécialité, mle 3889-T-30.
Storai (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 1530-T-36.
Streibig (Jean), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 42-C-37.
Suire (André), matelot radiotélégraphiste, mle 1319-R-39.
Supfle (Ernest), matelot électricien, mle 6758-27-1.
Supiot (Marcel), matelot armurier, mle 1059-R-34.
Surbal (Roger), matelot mécanicien, mle 1870-B-38.
Surzur (Raoul), quartier-maître mécanicien, mle 1214-B-36.
Szpyralski (Sigismond), quartier-maître mécanicien, mle 3264-C-34.
Tachet (Marius), matelot canonnier, mle 4629-25-1.
Taesch (Albert), matelot sans spécialité, mle 1811-T-31.
Tahier (Louis), matelot gabier, mle 331-B-37.
Taillandier (Bernard), quartier-maître mécanicien d'aéronautique mle 899-T-38.
Tailliez (Victor), quartier-maître torpilleur, mle 290-C-32.
Tailly (Paul), quartier-maître mécanicien, mle 1019-FN-43.
Talarmain (François), matelot gabier, mle 1301-B-36.

Talbaut (René), matelot d'équipage, mle 807-T-41.
Talec (Auguste), quartier-maître mécanicien, mle 2687-B-34.
Tallec (Marcel), matelot chauffeur, mle 1973-B-39.
Tallec (Pierre), matelot clairon, mle 2938-B-39.
Tamarelle (Marius), quartier-maître électricien, mle 276-R-38.
Tanette (Robert), matelot sans spécialité, mle 638-Biz.-41.
Tanguy (Charles), matelot mécanicien, mle 4311-B-38.
Tanguy (Félix), matelot mécanicien, mle 610-L-35.
Tanguy (François), quartier-maître de manœuvre D. P., mle 137-577-2.
Tanguy (Georges), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 2071-B-37.
Tanguy (Jean), matelot de D. P., mle 137-699-2.
Tanguy (Jean), matelot mécanicien, mle 2605-B-38.
Tanguy (Joseph), quartier-maître mécanicien, mle 3771-B-32.
Tanguy (Marcel), quartier-maître mécanicien, mle 6164-T-38.
Tanguy (Yves), quartier-maître de manœuvre, mle 1039-B-35.
Taniou (Georges), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 2698-B-39.
Tannou (Pierre), matelot mécanicien, mle 2953-B-38.
Taquet (Bernardin), matelot télégraphiste, mle 4169-C-34.
Taquet (Charles), matelot chauffeur, mle 386-27-1.
Taragonnet (Alphonse), quartier-maître canonnier, mle 3006-C-34.
Taraud (André), matelot gabier, mle 940-R-39.
Tarditi (Pierre), matelot sans spécialité, mle 3690-T-30.
Tardivat (André), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 3315-C-34.
Tarrius (Louis), matelot canonnier, mle 3877-T-39.
Tassara (Eugène), matelot sans spécialité, mle 56-T-40.
Taupin (André), quartier-maître torpilleur, mle 3855-T-36.
Téoule (Charles), matelot mécanicien, mle 2551-T-38.
Terrand (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 3193-T-37.
Terrien (Alexis), matelot gabier, mle 507-L-39.
Terrom (Louis), quartier-maître canonnier, mle 2580-L-35.
Tessier (Georges), matelot commis aux vivres, mle 549-R-40.
Tessier (Marcel), quartier-maître canonnier, mle 3233-B-33.
Tessari (Gaston), quartier-maître secrétaire militaire, mle 2859-C-30.
Tétaert (Yves), matelot gabier, mle 3858-B-35.
Teurtrie (André), quartier-maître de manœuvre, mle 382-C-29.
Texier (Lucien), matelot, mle 8-B-37.
Thébaud (Rémi), matelot chauffeur, mle 1044-L-39.
Thébaut (Bénoni), matelot maître d'hôtel, mle 1582-L-32.
Thémisia (Georges), quartier-maître mécanicien, mle 1-S-39.
Thénot (Jean), matelot canonnier, mle 1142-27-3.
Théon (Jean), matelot sans spécialité, mle 1687-27-2.
Thépaut (François), quartier-maître boulanger, mle 3779-B-35.
Thépaut (Guillaume), quartier-maître fusilier, mle 2758-B-36.
Thépaut (Pierre), matelot chauffeur, mle 1711-B-40.
Théven (Louis), quartier-maître infirmier, mle 1223-B-33.
Thévenard (René), quartier-maître mécanicien, mle 52-L-36.
Thévenot (Hippolyte), matelot canonnier, mle 6274-T-45.
Théveny (Henri), quartier-maître fusilier, mle 456-C-35.
Thibault (Marie), matelot boulanger, mle 1356-C-37.
Thibaut (Michel), matelot fusilier, mle 11-S-44.
Thibot (Jules), quartier-maître mécanicien, mle 2059-T-39.
Thièle (Willy), quartier-maître canonnier, mle 4090-T-30.
Thiollier (Pierre), matelot torpilleur, mle 321-T-42.
Thirion (Jules), quartier-maître mécanicien, mle 6566-C-28.
Thoret (Maurice), matelot canonnier, mle 4262-T-35.
Thoby (Alphonse), matelot mécanicien, mle 1871-B-37.
Tholozan (Pierre), matelot mécanicien, mle 995-T-41.
Thomas (André), quartier-maître mécanicien, mle 1334-R-36.
Thomas (André), matelot mécanicien, mle 2606-B-38.
Thomas (Guillaume), quartier-maître chauffeur, mle 1275-C-33.
Thomas (Gabriel), quartier-maître électricien, mle 1657-C-37.
Thomas (Georges), matelot maître d'hôtel, mle 2872-B-38.
Thomas (Gérard), matelot maître d'hôtel, mle 231-T-41.
Thomas (Hyacinthe), quartier-maître électricien, mle 2271-B-35.
Thomas (Jean), matelot mécanicien, mle 1964-B-33.
Thomas (Joseph), matelot torpilleur, mle 23-L-37.
Thomas (Jules), maître pilote d'aviation, mle 5268-C-28.
Thomas (Louis), quartier-maître mécanicien, mle 1429-R-34.
Thomas (Marcel), matelot mécanicien, mle 4321-B-38.
Thomas (Pierre), second maître radiotélégraphiste volant, mle 4123-B-28.
Thomas (René), matelot mécanicien, mle 609-L-37.
Thomasset (Charles), quartier-maître radiotélépgraphiste, mle 125-605-2.
Thomazo (Marcel), quartier-maître mécanicien, mle 1502-L-34.
Thomin (Jacques), quartier-maître torpilleur, mle 2816-B-33.
Thomines (Marcel), quartier-maître de manœuvre, mle 507-C-32.
Thoraval (François), matelot mécanicien, mle 4314-B-38.
Thorning (Joseph), quartier-maître chauffeur, mle 4703-T-30.
Thouémon (Bernard), matelot mécanicien, mle 2951-C-36.
Thoumire (Raymond), matelot électricien, mle 31-C-38.
Thouvenin (Frédéric), matelot clairon, mle 8073-B-37.
Thouvenin (Pierre), second maître mécanicien, mle 1296-R-32.
Timmermans (Edouard), quartier-maître canonnier, mle 841-C-34.
Tiphagne (Jean), matelot charpentier, mle 2459-C-39.
Tiran (Max), matelot fusilier, mle 4829-T-45.
Tisserand (Pierre), matelot d'équipage, mle 11-955-T-42.
Tissier (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 222-C-38.
Tissot (René), quartier-maître canonnier, mle 2848-T-39.
Tixier (Denis), matelot mécanicien, mle 783-Biz.-41.
Tixier (René), quartier-maître mécanicien, mle 2756-T-35.
Tizon (Gilbert), matelot maître d'hôtel, mle 567-R-38.
Tolosan (Emile), matelot armurier, mle 3071-T-39.
Tonneau (Roger), matelot mécanicien, mle 4109-T-45.
Torillec (Albert), quartier-maître fusilier, mle 9112-B-45.
Tormos (Joachim), matelot sans spécialité, mle 3044-T-30.
Torres (Henri), matelot gabier, mle 7-R-41.
Toriet (Norbert), matelot chauffeur, mle 202-Biz.-39.
Touchard (Henri), second maître radiotélégraphiste volant, mle 802-B-35.
Touillier (Pierre), matelot sans spécialité, mle 3103-C-36.
Toumelin (Armand), quartier-maître mécanicien, mle 611-L-37.
Toupin (Yves), matelot sans spécialité, mle 2100-FN-44.
Tourillon (Jean), second maître timonier, mle 2125-L-28.
Tournellec (Gabriel), quartier-maître canonnier, mle 2472-B-36.
Tourneur (Narcisse), matelot sans spécialité, mle 5976-T-42.
Tournevache (Francis), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 1050-T-41.
Tournoud (Roger), matelot canonnier, mle 3899-T-28.
Toussaint (Lucien), matelot sans spécialité, mle 1510-T-38.
Toustou (Pierre), matelot mécanicien, mle 1874-T-36.
Toux (Jean), matelot mécanicien, mle 1674-B-37.
Toux (Yves), quartier-maître mécanicien, mle 2196-27-2.
Touzé (Jean), matelot sans spécialité, mle 2799-B-36.
Toxé (Jean), matelot fusilier, mle 1592-T-43.
Traboulsy (Emile), quartier-maître canonnier, mle 53-FN-41.
Tran-Van-Rot dit Vincent-Georges, matelot mécanicien, mle 26-S-43.
Tranvouez (Robert), matelot chauffeur, mle 1001-C-39.
Trappe (Serge), matelot sans spécialité, mle 3363-T-42.
Travadel (Joseph), matelot sans spécialité, mle 1516-B-39.
Trébucq (Jean), matelot sans spécialité, mle 2038-T-41.
Tréchenu (Albert), matelot mécanicien d'aéronautique, mle 2636-C-35.
Trégner (Alexis), quartier-maître fusilier, mle 2715-B-35.
Trégner (Emile), quartier-maître canonnier, mle 967-B-37.
Tréguer (François), quartier-maître électricien, mle 949-B-37.
Tréguer (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 2763-B-36.
Tréguier (Yves), second maître chauffeur, mle 4543-B-28.
Tréhondart (Louis), second maître mécanicien, mle 1838-L-30.
Tréhoux (Fernand), matelot canonnier, mle 2562-C-32.
Trellu (Jean), matelot chauffeur, mle 395-B-37.
Trellu (Pierre), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 3080-B-37.
Trémel (Honoré), matelot canonnier, mle 46-T-47.
Tressard (François), second maître fusilier, mle 2131-B-33.
Trétout (Charles), matelot mécanicien, mle 2575-B-37.
Treuvil (François), matelot sans spécialité, mle 5914-T-40.
Trèves (Robert), quartier-maître secrétaire militaire, mle 1385-R-29.
Trévien (Yves), matelot armurier, mle 1874-B-38.
Trichard (Jean), matelot fusilier, mle 111-T-42.
Tricot (René), matelot électricien, mle 4927-FN-40.
Triki (Ahmed), quartier-maître maître d'hôtel, mle 10-735-B. H. A.
Trillon (Francis), matelot mécanicien, mle 1875-B-38.
Trinquier (Etienne), matelot canonnier, mle 5787-T-38.
Triplet (André), matelot fusilier, mle 1540-C-36.
Triquenaud (Lucien), quartier-maître torpilleur, mle 5311-T-37.
Triquet (Serge), matelot maître d'hôtel, mle 1225-T-37.
Trives (Maurille), quartier-maître timonier, mle 1026-Biz.-38.
Trividic (Jean), quartier-maître fourrier, mle 1976-B-36.
Troadec (Marcel), quartier-maître fourrier, mle 153-B-34.
Tronchet (Marc), matelot armurier d'aéronautique, mle 1391-R-28.
Tronet (Ernest), matelot canonnier, mle 3093-C-31.
Trotin (Marcel), quartier-maître électricien, mle 894-B-36.
Trotter (Jean), matelot clairon, mle 154-B-38.
Trouillard (Raymond), matelot mécanicien, mle 62-891-1.
Trouillier (Claudius), matelot chauffeur, mle 5304-T-38.
Truffert (Lucien), quartier-maître pompier, mle 847-C-28.
Trupin (Raoul), quartier-maître canonnier, mle 5114-FN-40.
Truqui (Dominique), quartier-maître timonier, mle 3274-T-36.
Turin (Jean), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 107-C-36.
Turquin (Louis), quartier-maître canonnier, mle 3548-C-33.
Tutard (Léon), matelot canonnier, mle 924-R-35.
Uguen (Albert), quartier-maître canonnier, mle 4319-B-30.
Uguen (Jean), quartier-maître canonnier, mle 1986-B-33.
Uguen (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 2518-B-35.
Uguen (Louis), quartier-maître fusilier, mle 1679-B-40.
Uguen (Pierre), matelot mécanicien, mle 4316-B-38.
Ulloa (Jean), quartier-maître mécanicien, mle 682-L-36.
Untz (Emile), matelot d'équipage, mle 4305-T-41.
Ureun (François), quartier-maître mécanicien, mle 3513-B-36.

Urvois (Marcel), matelot sans spécialité, mle 484-C-33.
Urvois (Alfred), second maître canonnier, mle 1922-T-33.
Urvoy (Lucien), matelot mécanicien, mle 1147-FN-40.
Vacheer de Pina (Georges), matelot fourrier, mle 799-T-41.
Vaillant (Jean), second maître canonnier, mle 110-565-2.
Vaillant (Roger), quartier-maître électricien, mle 913-26-1.
Valadie (Roger), quartier-maître mécanicien, mle 817-C-34.
Valentin (Armand), matelot canonnier, mle 2329-T-34.
Valembois (Laurent), quartier-maître canonnier, mle 3151-T-38.
Valéro (Pédro), matelot boulanger, mle 818-Biz.-38.
Valette (Robert), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 1091-R-36.
Vallée (Albert), matelot maître d'hôtel, mle 60-C-40.
Vallée (Fernand), quartier-maître boulanger, mle 2165-R-28.
Vallée (Roland), matelot secrétaire militaire, mle 5319-C-30.
Valognes (Emile), quartier-maître mécanicien, mle 1389-C-32.
Valois (Jacques), matelot sans spécialité, mle 1342-C-38.
Valun (Jules), matelot fusilier, mle 1232-FN-40.
Van Audenaerde (Camille), quartier-maître mécanicien, mle 811-C-40.
Van Bellingen (Raymond), matelot torpilleur, mle 1976-FN-40.
Vandaële (Roger), matelot mécanicien, mle 1325-C-34.
Vandarme (Jacques), quartier-maître canonnier, mle 578-T-38.
Vandamme (Georges), quartier-maître torpilleur, mle 2207-T-39.
Vandečastèele (Albert), matelot canonnier, mle 1199-C-33.
Van de Léene (Guillaume), matelot canonnier, mle 3155-C-31.
Van den Eede (Marcel), quartier-maître mécanicien, mle 2486-C-35.
Vanderstraeten (Raymond), matelot fusilier, mle 216-C-35.
Vandestock (Julien), matelot sans spécialité, mle 3919-C-30.
Vandevyvère (René), matelot torpilleur, mle 263-C-37.
Vangaeveren (Albert), quartier-maître canonnier, mle 6224-T-41.
Vanhenkelem (Charles), matelot mécanicien, mle 1526-C-37.
Vanhersecke (Clarence), matelot sans spécialité, mle 1349-C-37.
Vanhille (Henri), quartier-maître cuisinier, mle 3560-26-1.
Vaniet (Albert), quartier-maître mécanicien, mle 2766-C-37.
Van Neste (Paul), matelot canonnier, mle 6156-C-30.
Van Tiéghem (Raymond, maître mécanicien, mle 882-C-32.
Vappereau (Fernand), matelot sans spécialité, mle 2208-C-32.
Varache (Jorès-Georges), matelot chauffeur, mle 563-R-39.
Varaillon (Roger), matelot sans spécialité, mle 685-R-39.
Vardon (Louis), quartier-maître canonnier, mle 185-FN-42.
Varin (Alexandre), matelot timonier, mle 5354-FN-41.
Variet (Georges), maître mécanicien, mle 3026-C-26.
Variet (Maurice), matelot gabier, mle 4272-C-30.
Varrault (Roger), maître mécanicien, mle 1073-FN-40.
Vary (Georges), second maître radiotélégraphiste volant, mle 413-B-34.
Vasseur (Robert), quartier-maître mécanicien, mle 207-C-30.
Vaudaux (Elie), matelot sans spécialité, mle 2379-T-30.
Vauriac (Henri), matelot secrétaire militaire, mle 1270-L-37.
Vautier (Albert), matelot canonnier, mle 4737-FN-40.
Vauthier (Antoine), matelot torpilleur, mle 3138-T-38.
Vedrenne (André), matelot fusilier, mle 1049-R-38.
Veissier (Hippolyte), matelot maître d'hôtel, mle 3473-T-39.
Vendlinger (François), matelot sans spécialité, mle 2325-T-30.
Venturini (Jean), matelot radiotélégraphiste, mle 167-Cas.-39.
Verbrugghi (Florentin), quartier-maître mécanicien, mle 602-C-38.
Verdy (Jean), quartier-maître timonier, mle 284-C-31.
Véret (Fernand), quartier-maître mécanicien, mle 1111-C-34.
Verfaillie (André), matelot fusilier, mle 624-C-38.
Verfaillie (Henri), matelot sans spécialité, mle 2540-C-34.
Vergé (Jacques), matelot sans spécialité, mle 1062-R-35.
Vergely (Pierre), matelot sans spécialité, mle 4896-T-39.
Vergonzanne (Robert), quartier-maître fusilier, mle 5934-C-34.
Verheyden (Eugène), matelot canonnier, mle 5141-27-1.
Vermeersch (René), matelot électricien, mle 1332-C-40.
Vernaz (Alexandre), matelot sans spécialité, mle 3550-T-34.
Verneau (Georges), quartier-maître chauffeur, mle 736-B-36.
Vernier (Roger), second maître canonnier, mle 1013-C-33.
Vernillet (Roger), matelot transfuiste, mle 2165-T-42.
Verricle (Léon), quartier-maître mécanicien, mle 495-26-1.
Versini (André), second maître mécanicien, mle 99-441-5.
Vetter (Joseph), quartier-maître canonnier, mle 4416-27-5.
Veyrier (Gabriel), matelot pompier, mle 629-Biz.-38.
Veyssière (Julien), matelot électricien, mle 2394-C-31.
Veyssière (Louis), second maître mécanicien, mle 35-063-3.
Veyssière (Louis), matelot mécanicien, mle 2060-R-38.
Vez (Max), quartier-maître mécanicien, mle 2983-C-35.
Vial (Adrien), matelot d'équipage, mle 8082-T-41.
Vial (Donat), matelot canonnier, mle 3255-T-30.
Vial (Marius), matelot d'équipage, mle 953-T-42.
Vianès (Pierre), second maître pilote d'aviation, mle 146-C-32.
Viard (Edouard), matelot radiotélégraphiste, mle 823-T-37.
Viaud (Lucien), matelot mécanicien, mle 4311-T-42.
Vichard (Henri), matelot canonnier, mle 774-C-45.
Viciana (Joseph), quartier-maître chauffeur, mle 625-Biz.-35.
Vicino (Julien), matelot fusilier, mle 1350-L-35.
Vidal (Lucien), maître torpilleur, mle 3126-T-28.
Videau (Augustin), matelot mécanicien, mle 20-S-37.
Viau (Auguste), quartier-maître radiotélégraphiste volant, mle 446-B-34.
Vidgas (François), matelot canonnier, mle 173-Cas.-35.
Vienne (Octave), matelot fusilier, mle 69-354-1.
Vigeonnet (Jean), matelot sans spécialité, mle 3228-T-35.
Vigneau (Joseph), matelot sans spécialité, mle 724-Cas.-41.
Vignot (Louis), matelot cuisinier, mle 480-T-41.
Vigouroux (Jean), quartier-maître canonnier, mle 1293-B-39.
Vigui (Louis), matelot mécanicien, mle 1105-R-39.
Villalard (Frédéric), second maître mécanicien, mle 2212-B-39.
Villard (Jean), quartier-maître de manœuvre, mle 1542-C-34.
Villatte (Jean), matelot canonnier, mle 1285-T-39.
Villerot (Louis), matelot sans spécialité, mle 5962-C-30.
Villetle (Jacques), quartier-maître électricien, mle 70-C-38.
Villevieille (Albert), quartier-maître mécanicien, mle 5189-T-37.
Villiot (Louis), matelot radiotélégraphiste, mle 62-892-1.
Vilquin (Marcel), quartier-maître mécanicien, mle 4319-B-38.
Vinat (Pierre), quartier-maître fusilier, mle 4639-T-37.
Vincelot (Louis), quartier-maître canonnier, mle 5972-T-38.
Vincenti (Louis), matelot d'équipage, mle 6691-T-41.
Vingert (Robert), matelot gabier, mle 1056-C-39.
Violant (Simon), quartier-maître timonier, mle 1858-FN-41.
Vitrant (Albert), matelot canonnier, mle 3893-C-30.
Vivier (Raymond), matelot sans spécialité, mle 198-R-38.
Vogt (Henri), quartier-maître mitrailleur bombardier, mle 237-Biz.-36.
Voillat (Robert), quartier-maître mécanicien, mle 5234-T-37.
Voisin (Lucien), matelot télégraphiste, mle 3947-26-1.
Voisin (Marius), matelot sans spécialité, mle 6783-T-38.
Voisin (Victor), quartier-maître canonnier, mle 5486-C-35.
Vola (Louis), quartier-maître électricien, mle 3014-T-39.
Volelli (Joseph), matelot sans spécialité, mle 1110-Biz.-42.
Vollerin (Olivier), quartier-maître mécanicien, mle 263-T-31.
Vuolo (Alphonse), matelot gabier, mle 2562-Alger.
Wacheux (Henri), quartier-maître mécanicien, mle 5195-FN-40.
Wackernegel (René), matelot chauffeur, mle 6081-T-38.
Wadoux (Charles), matelot gabier, mle 654-C-32.
Wadoux (Louis), quartier-maître guetteur sémaphorique, mle 712-26-1.
Waefler (Jacques), quartier-maître canonnier, mle 4495-T-28.
Wagner (Joseph), second maître canonnier, mle 4863-T-28.
Waligotski (Serge), matelot radiotélégraphiste, mle 10-072-T-41.
Wallendorff (Gaston), quartier-maître mécanicien, mle 3108-C-34.
Walsh (Pierre), matelot maître d'hôtel, mle 718-Cas.-42.
Waltzer (Charles), matelot pompier, mle 1520-T-36.
Wamvinck (Robert), matelot mécanicien, mle 3-S-43.
Weber (Jules), matelot radiotélégraphiste, mle 4052-C-28.
Wendling (Camille), second maître mécanicien, mle 1500-T-31.
Werlé (Charles), second maître mécanicien d'aéronautique, mle 926-C-30-A.
Westrelin (Robert), matelot radiotélégraphiste, mle 1649-T-41.
Williot (Numa), matelot canonnier, mle 686-T-38.
Willoth (Waldémar), matelot canonnier, mle 3133-T-36.
Wils (Paul), maître fourrier, mle 4542-C-30.
Winlen (Joseph), quartier-maître armurier, mle 5236-T-37.
Wisniewski (Alphonse), matelot chauffeur, mle 3198-C-35.
Wisniewski (André), second maître mécanicien, mle 3541-C-31.
Wolf (Albert), quartier-maître radiotélégraphiste, mle 61-FN-42.
Wooq (Alphonse), matelot fusilier, mle 1892-T-38.
Wundérer (Roger), matelot mécanicien, mle 1062-R-39.
Yabacopoulo (Marcel), matelot secrétaire militaire, mle 788-Biz.-35.
Yequel (Baptiste), matelot chauffeur, mle 1271-B-38.
Ygonette (Marcel), matelot gabier, mle 5073-T-45.
Youla Alkaly, matelot chauffeur.
Yvars (Joseph), matelot mécanicien, mle 1190-Biz.-39.
Yven (Alain), matelot canonnier, mle 10-015-B-40.
Yvet (Joseph), maître de manœuvre, mle 3315-B-31.
Yvinec (Henri), quartier-maître fusilier, mle 2032-B-35.
Yvis (Maurice), matelot chauffeur, mle 5494-T-39.
Yvon (René), matelot canonnier, mle 699-B-37.
Zaepfel (Joseph), matelot charpentier, mle 1717-T-42.
Zarmati (Marcel), matelot sans spécialité, mle 1170-T-38.
Ziégler (René), matelot sans spécialité, mle 1939-T-39.
Zurenger (Daniel), matelot sans spécialité, mle 2260-C-32.
Rosseur (François), quartier-maître fourrier, mle 3730-B-37.
Brayard René), quartier-maître fourrier, mle 2279-T-39.
Colchen (Bernard), quartier-maître secrétaire, mle 9273-T-42.
Constant (Henri), matelot secrétaire, mle 2150-T-42.
Cousse (François), premier maître fourrier, mle 3120-B-29.
Guizlou (Louis), second maître fusilier, mle 597-B-31,

ont été cités.

Décret du 19 février 1952 portant nomination de l'inspecteur général des fabrications et programmes.

Le Président de la République,

Sur la proposition du président du conseil des ministres, du vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, et du ministre de l'armement,

Vu l'article 30 de la Constitution;

Vu le décret n° 49-1295 du 16 septembre 1949, fixant la liste des emplois d'inspecteurs généraux de la défense nationale;

Vu le décret n° 52-103 du 22 janvier 1952 fixant les attributions du ministre de l'armement;

Le conseil des ministres entendu,

Décrète:

Art. 1er. — M. l'ingénieur général de 1re classe du génie maritime Ballard (J.-J.) est nommé, à compter de la date du présent décret, inspecteur général des fabrications et programmes.

Art. 2. — Le président du conseil des ministres, le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale, le ministre de l'armement et le secrétaire d'Etat à la marine sont chargés de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 19 février 1952.

VINCENT AURIOL.

Par le Président de la République:

Le président du conseil des ministres,
EDGAR FAURE.

Le vice-président du conseil, ministre de la défense nationale,
GEORGES BIDAULT.

Le ministre de l'armement,
MAURICE BOURGÈS-MAUNOURY.

Le secrétaire d'Etat à la marine,
JACQUES GAVINI.

Réintégrations dans les cadres (armée de terre, active).

Par arrêté du 12 février 1952:

Les officiers dont les noms suivent, placés « hors cadres, en mission » au titre du ministère des affaires étrangères (service des affaires allemandes et autrichiennes), sont réintégrés dans les cadres à compter des dates ci-après:

M. le chef de bataillon d'infanterie diplômé d'état-major James (Roger), 1er janvier 1952.

M. le chef de bataillon d'infanterie Kleinmann (Louis-Théodore), 1er octobre 1951.

M. le chef d'escadrons de l'arme blindée et cavalerie diplômé d'état-major Rostain (Pierre), 1er janvier 1952.

M. le chef d'escadron d'artillerie diplômé d'état-major Nardi (Raymond-Gustave), 16 novembre 1951.

M. le chef de bataillon des transmissions Jacquelin (Joseph-Jean-Charles), 16 décembre 1951.

Les officiers dont les noms suivent, placés « hors cadres, en mission » au titre du ministère des affaires étrangères (à la disposition du commissaire résident général de la République française au Maroc), sont réintégrés dans les cadres à compter des dates ci-après:

M. le capitaine d'infanterie Gazères (Albert-Henri-André), 1er décembre 1951.

M. le capitaine d'infanterie Vaugien (Jean-Nicolas), 1er janvier 1952.

M. le chef d'escadrons de l'arme blindée et cavalerie Pinchon (Jacques-Louis), 25 novembre 1591.

Modification à des arrêtés antérieurs relatifs à l'homologation de grade au titre des Forces françaises combattantes de l'intérieur.

Le secrétaire d'Etat à la guerre,

Vu l'ordonnance du 9 juin 1944, fixant le statut des Forces françaises de l'intérieur;

Vu le décret du 20 septembre 1944, relatif au statut des Forces françaises de l'intérieur;

Vu l'ordonnance n° 45-321 du 3 mars 1945, portant application aux membres des Forces françaises de l'intérieur des pensions militaires fondées sur le décès ou l'invalidité;

Vu le décret du 8 mars 1950, modifiant et complétant le décret du 20 septembre 1944, relatif au statut des Forces françaises de l'intérieur;

Vu l'arrêté du 2 février 1952, portant délégation de signature,

Arrête:

Art. 1er. — L'arrêté du 29 octobre 1946 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 13 novembre 1946):

Page 9566, 3e colonne:

Ex-1re Région militaire

Avec le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Rayer:

Labis (Yves).

Page 9568, 2e colonne:

Ex-8e Région militaire

Au lieu de:

Avec le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Ben Semman (Julien).

Lire:

Avec le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Ben Semman (Gilbert), né le 7 avril 1920.

Art. 2. — L'arrêté du 7 octobre 1947 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 23 octobre 1947), page 10490, 1re colonne:

3e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Cozanet (Henri), né le 12 juillet 1924.

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Le Cozanet (Henri), né le 12 juin 1924.

Art. 3. — L'arrêté du 23 octobre 1947 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 12 novembre 1947), page 11137, 2e colonne:

8e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Buseine (René), né le 15 mai 1922.

Lire:

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Buseine (René), né le 12 mai 1922.

Art. 4. — L'arrêté du 28 octobre 1947 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 14 novembre 1947), page 11255, 3e colonne:

3e Région militaire

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Rayer:

Coadou (Emile), né le 15 mai 1913.

Art. 5. — L'arrêté du 12 février 1948 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 24 février 1948), page 1964, 1re colonne:

7e Région militaire

Dans le grade d'adjudant.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Rayer:

Hardy (Roland), né le 8 mai 1911.

Art. 6. — L'arrêté du 19 mars 1948 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 27 mars 1948), page 3009, 3e colonne:

1re Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1943.)

Bresson (Raymond), né le 17 mai 1898.

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 15 septembre 1943.)

Bresson (Raymond), né le 17 mai 1890.

Art. 7. — L'arrêté du 30 avril 1948 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 12 mai 1948), page 4580, 1re colonne:

9e Région militaire

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er mai 1944.)

Rayer:

Carpentras (Louis), né le 25 août 1912.

Art. 8. — L'arrêté du 1er juillet 1948 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 10 juillet 1948), page 6696, 1re colonne:

1re Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Bruni (Mario), né le 8 mars 1924.

Lire:

Dans le grade de caporal-chef.

(Pour prendre rang du 18 août 1944.)

Bruni (Mario), né le 8 avril 1923.

Art. 9. — L'arrêté du 14 mars 1949 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 23 mars 1949), page 3065, 2e colonne:

6e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 1er septembre 1942.)

Beaumont (René), né le 17 mai 1923.

Lire:

Dans le grade de sergent.

(Pour prendre rang du 19 septembre 1942.)

Beaumont (Jean), né le 17 mai 1923.

Art. 10. — L'arrêté du 22 juin 1949 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 20 juillet 1949):

Page 7113, 2e colonne:

3e Région militaire

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er juin 1944.)

Rayer:

Roubault (Maurice), né le 21 août 1911.

Page 7116, 2e colonne:

2e Région militaire

Dans le grade de sergent-chef.

(Pour prendre rang du 1er février 1943.)

Rayer:

Léane (Auguste), né le 15 janvier 1906.

Art. 11. — L'arrêté du 14 octobre 1949 reçoit les modifications suivantes. (*Journal officiel* du 27 octobre 1949), page 10753, 1re colonne:

2e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Rang du 1er novembre 1943.)

Smuraga (Maryon), né le 2 février 1913.

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Smuraga (Maryan), né le 2 février 1913.

Art. 12. — L'arrêté du 12 octobre 1950 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 21 octobre 1950), page 10860, 2e colonne:

8e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade d'aspirant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Rigal (Louis), né le 4 novembre 1921.

Lire:

Dans le grade de capitaine.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Rigal (Louis), né le 4 novembre 1921.

Art. 13. — L'arrêté du 24 septembre 1951 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 4 octobre 1951):

Page 10116, 1re colonne:

3e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 20 juin 1944.)

Loyzance (Alexandre), né le 29 novembre 1920, recrutement de Rennes, classe 1940, mle 874.

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er juillet 1944.)

Loyzance (Alexandre), né le 29 novembre 1920, recrutement de Rennes, classe 1940, mle 874.

Page 10116, 2e colonne:

5e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Casson (Pierre), né le 16 décembre 1890, recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1940, mle 137.

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Cosson (Pierre), né le 16 décembre 1890, recrutement de Mont-de-Marsan, classe 1940, mle 137.

Page 10117, 2e colonne:

7e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Martin (Gaston), né le 8 juin 1940, recrutement de Vesoul, classe 1940, mle 1251.

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Martin (Gaston), né le 8 juin 1905, recrutement de Vesoul, classe 1925, mle 1251.

Art. 14. — L'arrêté du 28 septembre 1951 reçoit les modifications suivantes (*Journal officiel* du 6 octobre 1951):

Page 10182, 1re colonne:

5e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Avram (Benjamin), né le 9 janvier 1910.

Lire:

Dans le grade de sous-lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Avram (Benjamin), né le 8 janvier 1910.

Page 10185, 1re colonne:

1re Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 10 août 1944.)

Georges (Pierre), né le 5 juin 1898, recrutement d'Orléans, classe 1918, mle 1452.

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 1er août 1944.)

Georges (Pierre), né le 5 juin 1898, recrutement d'Orléans, classe 1918, mle 1452.

Page 10186, 2e colonne:

3e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Goraguère (Léon), né le 30 novembre 1901, recrutement de Quimper, classe 1921, mle 360.

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Goraguer (Léon), né le 30 novembre 1901, recrutement de Quimper, classe 1921, mle 360.

Page 10188, 2e colonne:

4e Région militaire

Au lieu de:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 19 juin 1944.)

Garnier (André), né le 20 décembre 1909, recrutement de Fontenay-le-Comte, classe 1929, mle 2548.

Lire:

Dans le grade de lieutenant.

(Pour prendre rang du 9 juin 1944.)

Garnier (André), né le 20 décembre 1909, recrutement de Fontenay-le-Comte, classe 1929, mle 2548.

Art. 15. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 12 février 1952.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation:
Le chef de l'état-major particulier,
Gl de la Chapelle.

Personnels civils extérieurs de la guerre.

Par arrêté du 5 janvier 1952, Mme Duval, née Gilson (Suzanne), commis administratif, 1re classe, 3e échelon, à la gestion des subsistances militaires de Rouen, est révoquée sans suspension des droits à pension.

Cette mesure prendra effet du lendemain du jour de la notification qui en sera faite à l'intéressée.

Intégrations et nominations dans le corps des sous-officiers.

Par décision du 16 février 1952:

I. — Sont intégrés dans le corps des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air, pour faits de résistance:

Personnel non navigant, non spécialiste

service général

Avec le grade de sergent.

(Rang du 25 novembre 1944.)

Le caporal Poumarat (Pierre), né le 29 mars 1911, C. M. n° 224.

Le réserviste Pages (Fernand), né le 2 décembre 1917, C. M. n° 224.

(Rang du 25 mai 1946.)

Le caporal Festoc (Félix), né le 26 avril 1923, C. M. n° 221.

Les réservistes:

Perreur (Marcel-Georges), né le 24 novembre 1915, C. M. n° 221.

Descuns (Henri-Jean-Pierre), né le 14 juillet 1913, C. M. n° 223.

David (Martial), né le 27 septembre 1920, C. M. n° 224.

II. — Sont nommés dans le corps des sous-officiers de réserve de l'armée de l'air, pour faits de résistance:

I. — Personnel navigant

Au grade d'adjudant-chef.

(Rang du 25 mai 1946.)

Le sergent Doray (René-Prosper), né le 2 avril 1921, C. M. n° 223.

II. — Personnel non navigant, non spécialiste

service général

Au grade d'adjudant.

(Rang du 25 mai 1946.)

Le sergent Poumarat (Pierre), né le 29 mars 1911, C. M. n° 224.

Au grade d'aspirant.

(Rang du 25 mai 1946.)

L'adjudant Saint-Jean (Maurice-Léon-Joseph), né le 15 juillet 1905, C. M. n° 223.

Le sergent Pages (Fernand), né le 2 décembre 1917, C. M. n° 224.

III. — Les intégrations et les nominations objet des paragraphes I et II ci-dessus ne comportent aucune régularisation de solde.

Liste des officiers déclarés admissibles à la suite des épreuves écrites du concours d'entrée à l'école supérieure de guerre en 1952.

Le nombre des candidats à déclarer admissibles à la suite des épreuves écrites du concours d'entrée à l'école supérieure de guerre en 1952 a été fixé à 129.

En conséquence, les officiers dont les noms suivent, classés par arme et par ordre alphabétique, sont déclarés admissibles:

Gendarmerie.

MM. Escande (Jean-Joseph-Henri), chef d'escadron.
Munier (Maurice-Jean), capitaine.
Rabot (Raymond), chef d'escadron.
Richard (Jacques-Maurice), chef d'escadron.

Infanterie.

MM. d'Antin Tournier de Vaillac (Jacques-Marie-Jean-Baptiste), capitaine.
Barfety (Paul-Marie-Joseph), capitaine.
Benezit (Lucien-Victor-Jules), chef de bataillon.
Berchoud (Louis-Marcel-Henri), capitaine.
Bergue (Jean-Marcel), capitaine.
Billard (Clément-Victor-Michel), capitaine.
Bonamy (Georges-Marie-Bernard), capitaine.
Bouffiot (Maurice-François), capitaine.
Calmon (Bernard-Jean), chef de bataillon.
de Chabot (Emmanuel-Marie-Henry), capitaine.
Chapelle (Pierre-Alfred-Ferdinand), capitaine.
Chevallier (Fernand), chef de bataillon.
Degas (Jacques-Laurent), chef de bataillon.
Dubos (Charles-Alexis), capitaine.
Ernould (Jean), chef de bataillon.
Gaudeul (Francis-Bernard), chef de bataillon.
Gauly (Pierre-Martin-Jean-Baptiste), chef de bataillon.
Girousse (Henri-Ludovic), capitaine.
Guinard (Pierre-Albert-Madelin-Marie-Etienne), capitaine.
Guy (Jean-François-Elisée), chef de bataillon.
Jubelin (Pierre-Jules-Joseph), capitaine.
Lamouche (Christian-Simon-Camille-Maurice), capitaine.
Lebars (Yves), capitaine.
Le Henry (André-Olivier-Roland), chef de bataillon.
Lesseré de Sainte-Foy (Hubert-Jean-Maurice), capitaine.
Lhuillier (Pierre-Marie), capitaine.
Lions (Albert-Clément-Roger-Christian), capitaine.
Marchand (Pierre-Hubert-Albert-Emile), capitaine.
Marchand (Régis-Pierre-Marie), capitaine.
Metzinger (René-Paul), capitaine.
Metzler (Camille-Antoine), capitaine.
Parisot (Serge-Henri), lieutenant-colonel.
Perpere (René-Jean-Baptiste), chef de bataillon.
Pessey (René-Joseph-Auguste), capitaine.
Pin (Robert), chef de bataillon.
Quérel (Georges-Louis-Gustave), chef de bataillon.
Récasens (François-Léon-André), capitaine.
de Rosiolan (Jean-Marie-Baltazar-Pierre), chef de bataillon.
Tardy (Georges-Jean-Marie), capitaine.
Thiebaut (Pierre), chef de bataillon.
Thillaud (Gaston-Paul), capitaine.
Trannoy (Bernard-Albert-Jacques-Marie), capitaine.
Trinquier (Jean-Frédéric-Henri), capitaine.
Verrier (Jean-Gabriel-Achille), capitaine.
Vincent (Georges-René-Marie), chef de bataillon.
Vuillermet (Jean-Paul-Marcel-François), capitaine.

Arme blindée et cavalerie.

MM. Baldini (Henri), capitaine.
Blosse-Duplan (François-Henri-Camille), capitaine.
Bouchière (Jean-Marie-Camille), capitaine.
Coussaud de Massignac (Noël-Adolphe-Raymond), chef d'escadrons.
Dilion (Henry-Charles-Marie), capitaine.
Jacobe de Naurois (Patrice-Roger), capitaine.
Lalo (Raoul-Joseph), capitaine.
Lassale (Jean-Marie-Annet), capitaine.
Le Barbier de Blignières (Hervé-Paul-Marie), chef d'escadrons.
de Lestrange (Bertrand-Fernand-Marie), chef d'escadrons.
Levesque (Guy-Marie-Michel), capitaine.
Liger (Henri-Charles-Yves), capitaine.
Martin (Siegfried-Marc-Léon), chef d'escadrons.
de Parcevaux (Jacques-Marie-Alain), chef d'escadrons.
Perrier (Bernard-Marie-Albert-Henri), capitaine.
Picard (Jacques-Paul-Marie), capitaine.
Pourcher de Ruellé du Chêné (Paul-Marie-Louis-Charlick), chef d'escadrons.
Puga (Hubert), capitaine.
Quenot (Raymond-Aurèle), capitaine.
Roubion (Alphonse-André), chef d'escadrons.
du Temple de Rougemont (Jean-Louis-Bernard-Nicolas), lieutenant-colonel.

Artillerie.

MM. Deforge (Maurice-Louis-René), chef d'escadron.
Dupont (Robert-Pierre), chef d'escadron.
Durand (Jean-Paul-André), capitaine.
Fabre (Robert-Marie-Gonzagues-Gabriel), capitaine.
Faugere (Henri-Marie-Frédéric), chef d'escadron.
Gradassi (André-Jean), chef d'escadron.
Gras (Etienne), chef d'escadron.
Houette (Bernard-Oscar-Gustave-Edmond), chef d'escadron.
Jubert (Louis-Adolphe), chef d'escadron.
Le Bihan (Roger-Jean-Marius), capitaine.
Lecouls (Pierre-Gustave-Louis), capitaine.
Martin (Guillaume-Antoine-Léon-René), chef d'escadron.
Maumejean (Roger-François-Robert), chef d'escadron.
Maupin (Jean-Léon-Louis), chef d'escadron.
Molard (René-Louis-Gilbert), capitaine.
Paoli (Georges-Marie-Victor-Joseph), capitaine.
Pincemaille (Henri-Xavier), capitaine.
Thannberger (Henri-Marie-Armand), chef d'escadron.
Vieillard-Baron (Henri-Marie), capitaine.

Train.

MM. Arnaud (Louis-François-Marie), chef d'escadron.
Baise (René-Henri-Marcel), capitaine.
Bruch (Gaston-Alphonse-André), chef d'escadron.
Dulau (Jean-Pierre-Henri), lieutenant-colonel.
Garnier (Marie-Paul-Auguste), capitaine.
Gossart (Pierre-Maurice), chef d'escadron.
Meunier (René-Albert), chef d'escadron.

Génie.

MM. Coléno (Jean-Marcel), capitaine.
Eglin (Pierre-Louis-Marie), chef de bataillon.
Fergusson (John-James), chef de bataillon.

Transmissions.

MM. Grosgeorge (Roger-Jean-Baptiste), lieutenant-colonel.
Mercier (Jean-Louis), chef de bataillon
Petkovsek (Serge-Emile-Marie), capitaine.

Matériel.

MM. Garnier (Albert-Henri-Auguste), capitaine.
Lallia (Guy-Jean-Louis), commandant.
Mouton (Yves-Jacques-Louis-Marie-Léon-Jules-Victor), commandant
Roth-Meyer (Henri), commandant.

Infanterie coloniale.

MM. Bascou (Roger-Maurice), capitaine.
Bayle (Jean-Charles), capitaine.
Boisson (Roger-Laurent-Mary), capitaine.
Cortadellas (Edouard-Jacques-Aimé), chef de bataillon.
Félix (Jean-Gabriel), capitaine.
Fiorentin (Jacques-Paul), chef de bataillon
MM. de Gouvion Saint-Cyr (Bernard-Marie-Paul), chef de bataillon.
Jacquemin (Pierre-Charles-François), chef de bataillon.
Lahalle (Henri-Charles-Marie), capitaine.
L'Anthoen (Jacques), chef de bataillon.
Lavergne (André-Camille-Gabriel), chef de bataillon.
Magne (Jean), capitaine.
Maillotte (Pierre-Léopold-Ambroise), chef de bataillon.
Maurice (Albert-Marie), capitaine.
Molès (Marcel), capitaine.
Rolland de Chambaudoin d'Herceville (Christian-Marie-Maurice), capitaine.
Tavarez de Tolentino (Louis-Raphaël-Maria), chef de bataillon.

Artillerie coloniale.

MM. Alzieu (Jean-Robert), chef d'escadron.
Bertrand (Marie-Emile-René), chef d'escadron.
Brenier (Jean-Paul-Marie), chef d'escadron.
Maurer (Jacques), chef d'escadron.
Quirot (André-Maurice-Joseph-Marius), chef d'escadron.

Ces officiers subiront les épreuves orales en trois séries successives:

1re série: du 17 au 22 mars.
2e série: du 24 au 29 mars.
3e série: du 31 mars au 5 avril.

Les officiers des troupes métropolitaines en service en Europe qui ont subi les épreuves écrites au centre d'examen de Paris constituent la première série.

Les officiers des troupes coloniales qui ont subi les épreuves écrites au centre d'examen de Paris, les officiers qui ont subi les épreuves écrites aux centres d'examen de Bordeaux et de Dijon constituent la deuxième série.

Les officiers qui ont subi les épreuves écrites aux centres d'examen de Baden, Alger, Rabat, et l'officier en service en Amérique ayant subi les épreuves écrites au centre de Paris constituent la troisième série.

L'appel des candidats de chaque série aura lieu le lundi matin, à 8 heures 30, à l'école supérieure de guerre, 9, place Joffre, à Paris.

Liste de classement pour les grades d'attachés de 1re et 2e classe à l'intendance, établie à la suite du concours prévu par la circulaire n° 1324 1 INT du 11 juillet 1951.

Attachés de 1re classe.

1 Braban (Robert-Jacques), lieutenant de réserve d'infanterie, 1re région.
2 Morpain (Claude-Jean-Jacques), lieutenant de réserve d'infanterie, 1re région.
3 Gabet (Jacques-René), lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 1re région.
4 May (Jacques-Louis-Victor), lieutenant de réserve d'infanterie, 8e région.
5 Paccard (Lucien), lieutenant de réserve d'infanterie, 6e région.
6 Daubigny (Jean-Louis-Yves), lieutenant de réserve d'infanterie, 4e région.

Attachés de 2e classe.

1 Laurent (Pierre-Lucien-Georges), aspirant de réserve d'infanterie, 1re région.
2 Beguin-Billecocq (Vincent-Jean), sous-lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 1re région.
3 Levy-Vassor (André-Marcel), maréchal des logis de réserve de cavalerie, 6e région.
4 Vintrou (Jean-Gabriel), sous-lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 5e région.
5 Mutio (Maxime), maréchal des logis chef de réserve du train, 8e région.
6 Nathan (Roger-André), sous-lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 1re région.
7 Dirat (Maurice-Edmond-Louis), sous-lieutenant de réserve d'infanterie, 5e région.
8 Picard (Louis-Eugène), maréchal des logis de réserve du train, 1re région.
9 Le Pargneux (Gérard-Yves-Louis-Marie), sous-lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 3e région.
10 Franque (Lucien-Marcel), maréchal des logis de réserve d'artillerie, 6e région.
11 Brun (Jean-Marie-Simon), sergent de réserve d'infanterie, 7e région.
12 Garraud (Robert-Henri-Camille), maréchal des logis de réserve d'artillerie, 6e région

13 Roguet (Jean-Eugène), aspirant de réserve de la cavalerie, 6e région.
14 Mac-Alcese (Hugues-Urbain-Edmond), sous-lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 1re région.
15 Waegell (Joseph-Charles-Edmond), maréchal des logis de réserve d'artillerie, 6e région.
16 Pouverel (André Jean-Eugène), sous-lieutenant d'administration de réserve d'intendance, 9e région.
17 Boisson (René), sous-lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 1re région.
18 Bertin (Gérard-Pierre), sous-lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 6e région.
19 Labrousse (Jacques Pierre), sous-lieutenant d'administration de réserve de l'intendance, 4e région
20 Fatin (Jacques-Louis Robert), maréchal des logis de réserve d'artillerie, 1re région.
21 Malherbe (Robert-Pierre-Joseph), sergent-chef de réserve de l'intendance, 5e région.
22 Loubignac (Etienne-Roger), sous-lieutenant de réserve de l'intendance, 4e région.
23 Keller (Pierre-Jean), sergent de réserve d'infanterie, 8e région.
24 Carré (Albert-Prime-Justin-Eugène), sergent de réserve d'infanterie, 1re région.
25 Charbonnier (Louis-Germain), sergent de réserve d'infanterie, 8e région.
26 Charbonnier (Pierre), sergent-chef de réserve d'infanterie, 8e région.

Notification des résultats du concours sera faite aux intéressés par les directeurs régionaux de l'intendance.

Tableau d'avancement, de l'année 1952, pour le grade de sous-lieutenant (armée de l'air, active).

Par décision en date du 19 février 1952, sont inscrits au tableau d'avancement de l'année 1952, pour le grade de sous-lieutenant, les sous-officiers dont les noms suivent:

ARMEE ACTIVE

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

(Reliquat du tableau de 1951.)
L'adjudant-chef Bergeal (Henri-François-Jean).

(Inscriptions nouvelles.)
L'aspirant Colomb (Roger-Gustave-Armand).

Les adjudants-chefs:
Quiriel (Maurice-Richard).
Vidal (Maurice-Henri).
Jos (Eugène).
Jacquemin (Edouard-Jules).
Balayn (Roger-Jean-Ernest).
Raoust (Louis-Ferdinand-Marius).
Nicaise (Robert-Jean).
Graillot (Emile-Jean-Baptiste).
Vidal (Félix-Paul-Jules).
Mourey (Marcel-Edouard).
Preux (Edouard-Jean).
Frangville (Léon).

Corps des officiers mécaniciens de l'air.

L'aspirant Humbert (Paul-Albert-Laurent).

Les adjudants-chefs:
Picart (Louis-Jean-Pierre).
Dedieu (Jean-Louis).
Leneuf (Louis-Joseph-Constant).
Beyssac (Charles-Robert-René).
Prevost (Gérard-Joseph-Jean).
Champenois (Pierre-Léon-Edmond).
Morelle (Carmel-Eugène).
Ehrhart (Ernest-Virgile).
Xima (Jean-Georges-Marie).
Cuenot (Gabriel-Louis-Raymond).
Raimbault (Henri-Didier).
Martin (Léon-Albert-Paul).
Poiget (Raymond-Jean-Marie).
Marguinaud (Gérard-Louis).
Perret (Jules).
May (Jacques-Emmanuel-Marcel).
Doumerg (Emile).
Allet (Georges-Albert).
Hamon (Georges-Paul).
Molon-Noblot (Jean-Emile).
Guyon (Edouard-Henri).
Thiron (Maurice-Charles-Henri-Désiré).
Calvet (René-Denis-Ernest).
Harlaux (Roland-Robert).
Podevin (Robert-Georges).

Corps des officiers des services administratifs de l'air.

Les adjudants-chefs:
Prieur (Lionel-Paul).
Guyonnet (Philibert-Germain-Valentin).
Guez (Joseph-Haï).
Daval (Henri-René).
Deleigue (Victor-Eugène).
Berisot (Henri-Georges-Camille).
Guilhem (Paul-Parfait-Louis).
Gueniot (Albert-Georges-Raymond).
Launay (Louis-Camille).
Guillemot (Joseph-Henri-François).

Liste d'aptitude, de l'année 1952, pour le grade de sous-lieutenant de l'armée de l'air, active (corps expéditionnaire d'Extrême-Orient).

Par décision en date du 19 février 1952, sont inscrits à la liste d'aptitude de l'année 1952, pour le grade de sous-lieutenant, les sous-officiers du corps expéditionnaire d'Extrême-Orient dont les noms suivent:

ARMEE ACTIVE

Corps des officiers de l'air.

CADRE NAVIGANT

Les adjudants-chefs:
Chappellu (Georges-Elie-Emile-Maurice).
Faveuw (Maurice-Henri-Alfred).
Chabbert (Jean-Georges).
Sourd (Elie-Victorin-Antoine).
Monsarrat (Henri-Georges).
Pasquet (Francis-Fernand).
Devove (Marcel-Camille).
Chardes (Georges-Edouard-Raymond).

Les adjudants:
Collas (Georges-Louis-Antoine).
Inesta (Louis).
Du Bouays de Couesbouc (Gilles-Charles).

Corps des officiers mécaniciens de l'air.

Les aspirants:
Moins (Jean-Marcel).
Benoit-Gonin (Georges-Louis-André).
Pech (Antoine-Etienne-Louis).
Kesler (France).

Les adjudants-chefs:
Bertin (Henri-Jean).
Gobert (René-Raymond).
Cadel (Désir-Abel-Lucien).
Cayla (Marcel-Félix).
Blanchard (René-François-Jean-Emile).
Chevillard (Roger-Gaston-Jules).

Corps des officiers des services administratifs de l'air.

Les adjudants-chefs:
Benattar (Ange).
Terroni (Lucien).
Pasquet (Abel-Edgard-Léopold-Roger).
Charbonnier (Jean-Emile-Antoine).

Tableaux de concours pour la Légion d'honneur de l'année 1952 (armée de mer).

Rectificatif au *Journal officiel* du 2 février 1952:

Page 1119, 2e colonne, 11e ligne, au lieu de: « Brossard (M.-R.), capitaine de corvette », lire: « De Brossard (M.-R.), capitaine de corvette »; 32e ligne, au lieu de: « De Commines de Mersilly (J.-M.-A.), capitaine de corvette », lire: « De Commines de Marsilly (J.-M.-A.), capitaine de corvette ».

Page 1120, 2e colonne, dernière ligne, au lieu de: « M. Milliet (J.-A.-L.), officier de justice maritime de 2e classe », lire: « M. Milliot (J.-A.-L.), officier de justice maritime de 2e classe ».

Page 1121, 1re colonne, 11e ligne, au lieu de: « Teissier du Gros (J.), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime », lire: « Teissier du Cros (J.), ingénieur en chef de 2e classe du génie maritime ».

Page 1122, 2e colonne, 12e ligne, au lieu de: « Rozès (Pierre), premier maître mécanicien moteur, mle 560.R.29 », lire: « Rozès (René), premier maître mécanicien moteur, mle 560.R.29 ».

Tableau d'avancement des sous-officiers des troupes coloniales.

Rectificatif au *Journal officiel* du 29 janvier 1952:

Page 1236, infanterie, pour le grade d'adjudant, au lieu de: « Houden (André) », lire: « Houben (André) ».

Page 1237, infanterie, pour le grade de sergent-chef, rayer: « Papart (Jean-Roger) ».

Page 1238, télégraphistes, pour le grade de sergent-chef, rayer: « Fouquet (Norbert) ».

Page 1287, infanterie, pour le grade de sergent-chef, rayer: « Leflon (Paul) ».

Nominations

Rectificatif au *Journal officiel* du 13 février 1952:

Page 1863, infanterie, pour le grade de sergent-chef, rayer: « 3e tour (choix) Papart (Jean-Roger) ».

Page 1864, télégraphistes, au grade de sergent-chef, rayer: « 2e tour (choix) Fouquet (Norbert),

MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES

Administration centrale.

Par arrêté du 16 février 1952, l'article 3 de l'arrêté du 17 janvier 1952 est modifié comme suit:

« *Art.* 3. — M. Bourillet (Robert-Célestin-Gabriel), administrateur de 3e classe, 2e échelon, déporté du 14 janvier 1944 au 28 avril 1945, bénéficie, pour l'avancement d'échelon, d'un rappel d'ancienneté d'un an, trois mois et quinze jours et d'une majoration d'ancienneté de deux ans, sept mois, soit au total une bonification d'ancienneté de trois ans, dix mois et quinze jours.

« M. Bourillet ayant déjà bénéficié pour la même période du 14 janvier 1944 au 28 avril 1945 d'un rappel d'ancienneté pour services militaires d'un an, trois mois et quinze jours, la bonification totale d'ancienneté à laquelle il a droit, en qualité de déporté de la Résistance, est ramenée à deux ans et sept mois.

« M. Bourillet est reclassé au 3e échelon de son grade à compter du 12 janvier 1950 ».

L'article 5 de l'arrêté du 17 janvier 1952 est modifié comme suit:

« *Art.* 5. — M. Max (Frédéric-Léon), secrétaire d'Extrême-Orient, 8e échelon, déporté du 20 juillet 1943 au 5 juin 1945, bénéficie, pour l'avancement d'échelon, d'un rappel d'avancement d'un an, dix mois et seize jours et d'une majoration d'ancienneté de trois ans, neuf mois et deux jours, soit au total une bonification d'ancienneté de cinq ans, sept mois et dix-huit jours.

« M. Max ayant déjà bénéficié, au titre de l'ordonnance du 15 juin 1945, d'une majoration d'ancienneté d'un an et cinq mois, la bonification d'ancienneté à laquelle il a droit, en qualité de déporté de la Résistance, est ramenée à quatre ans, deux mois et dix-huit jours.

« M. Max est reclassé au 4e échelon de son grade à compter du 1er janvier 1950.

« M. Max se trouvant ainsi à l'échelon supérieur de son grade, une bonification d'ancienneté de deux ans, deux mois et dix-huit jours est mise en réserve en vue de son utilisation ultérieure, après accession au grade supérieur ».

Le dernier alinéa de l'article 6 de l'arrêté du 17 janvier 1952 est modifié comme suit:

« M. Lestoquoy est reclassé à la 1re classe des chiffreurs, du 8 juillet 1947 au 31 décembre 1948, et au 4e échelon de la classe exceptionnelle des chiffreurs, à partir du 1er janvier 1949. »

Exequatur.

L'exequatur est accordé à M. Arnlioth G. Heitberg, en qualité de consul des Etats-Unis d'Amérique à Cherbourg.

L'exequatur est accordé à M. Quincy F. Roberts, en qualité de consul général des Etats-Unis d'Amérique à Nice.

L'exequatur est accordé à M. Pierre-Emile-Auguste Darredeau, en qualité de consul de la République de Finlande au Havre.

MINISTERES DES FINANCES, DES AFFAIRES ECONOMIQUES ET DU BUDGET

Décret du 20 février 1952 portant maintien en disponibilité d'un conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes.

Par décret en date du 20 février 1952, M. Fourré-Cormeray (Michel), conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes, en disponibilité, est maintenu dans cette position pour une période maximum de cinq ans, à compter du 9 mai 1951, auprès du ministère de l'industrie et de l'énergie, en vue d'exercer les fonctions de directeur général du centre national de la cinématographie.

Dans cette situation, M. Fourré-Cormeray continuera à faire partie du personnel de la cour des comptes et à concourir pour l'avancement.

Décret du 20 février 1952 portant acceptation de démission et collation de l'honorariat à un conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes.

Par décret en date du 20 février 1952:

La démission de M. Hamelin (Jean), conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes, est acceptée.

M. Hamelin (Jean), ancien conseiller référendaire de 2e classe à la cour des comptes, est nommé conseiller référendaire honoraire.

Modalités de présentation des comptes des établissements publics de l'Etat appliquant le plan comptable général et soumis à la vérification de la cour des comptes.

Le président du conseil, ministre des finances,

Vu le décret n° 47-2054 du 22 octobre 1947 tendant à application du plan comptable général dans les établissements publics à caractère industriel et commercial et dans les sociétés d'économie mixte;

Vu le décret n° 51-583 du 19 mai 1951 portant transfert à la cour des comptes de certaines attributions de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques;

Vu le décret n° 51-1265 du 5 novembre 1951 relatif à la présentation des comptes des établissements publics de l'Etat à caractère industriel et commercial à la commission de vérification des comptes des entreprises publiques;

Vu l'arrêté du 26 novembre 1948 portant approbation du projet de plan comptable présenté par l'office national d'études et de recherches aéronautiques;

Vu l'arrêté du 17 décembre 1948 portant approbation du projet de plan comptable présenté par l'office central des chemins de fer de la France d'outre-mer;

Vu l'arrêté du 6 janvier 1950 portant approbation du projet de plan comptable présenté par l'office national de la navigation;

Vu l'arrêté du 12 juin 1951 fixant la liste des établissements publics dont la vérification des comptes est transférée à la cour des comptes;

Vu l'arrêté du 26 novembre 1951 fixant les modalités de présentation des comptes des établissements publics de l'Etat à caractère industriel et commercial soumis à la vérification de la commission de vérification des comptes des entreprises publiques et dotés d'un agent comptable,

Arrête:

Art. 1er. — Les établissements publics de l'Etat à caractère industriel ou commercial dont la vérification des comptes a été transférée à la cour des comptes et qui sont énumérés à l'article 3 du présent arrêté continuent à établir, pour l'exercice 1950 et les exercices suivants, les documents prévus à l'article 1er de l'arrêté du 26 novembre 1951.

Art. 2. — Les documents visés à l'article 1er devront être adressés annuellement à la cour des comptes aussitôt après leur établissement accompagnés des rapports prévus à l'article 2 de l'arrêté du 26 novembre 1951.

Art. 3. — Les établissements visés à l'article 1er du présent arrêté sont les suivants:

Office central des chemins de fer de la France d'outre-mer;
Office national d'études et de recherches aéronautiques;
Office national de la navigation.

Art. 4. — Les dispositions de l'article 3 de l'arrêté du 26 novembre 1951 continuent à être applicables aux établissements énumérés à l'article 3 du présent arrêté.

Art. 5. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 11 février 1952.

Le président du conseil, ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Délégations de signature.

Le ministre des affaires économiques,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature, et notamment l'article 2;

Vu le décret du 20 janvier 1952 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation est donnée à MM. Brignole, directeur adjoint chargé de l'administration générale au ministère des affaires économiques, et Daily, sous-directeur à l'administration centrale du ministère des affaires économiques, à l'effet de signer toutes ordonnances de payement et de virement, toutes lettres d'avis d'ordonnances, toutes pièces justificatives de dépenses et tous ordres de recettes, relatifs au budget du ministère des affaires économiques.

Art. 2. — Délégation est donnée à M. Poireau, administrateur civil de 1re classe à l'administration centrale du ministère des affaires économiques, à l'effet de signer toutes pièces justificatives de dépenses de matériel afférentes à l'exécution du budget du ministère des affaires économiques.

Art. 3. — Le présent arrêté, qui prend effet à compter du 21 janvier 1952, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 février 1952.

ROBERT BURON.

Le ministre des affaires économiques,

Vu le décret n° 47-233 du 23 janvier 1947 autorisant les ministres à déléguer, par arrêté, leur signature;

Vu le décret du 20 janvier 1952 portant nomination des membres du Gouvernement,

Arrête:

Art. 1er. — Délégation permanente est donnée à M. Rosenstock-Franck, directeur général des prix et des enquêtes économiques, à l'effet de signer au nom du ministre tous actes et décisions prévus par l'ordonnance n° 45-1484 du 30 juin 1945, relative à la constatation, la poursuite et la répression des infractions à la législation économique et par les décrets pris en exécution de cette ordonnance, ainsi que tous actes nécessités par l'application des dispositions des mêmes textes.

Art. 2. — Le présent arrêté, qui prend effet à compter du 21 janvier 1952, sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 février 1952.

ROBERT BURON.

Nomination des membres de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation.

Le président du conseil des ministres, le ministre des finances, le ministre du budget et le ministre des affaires économiques,

Vu le décret n° 52-161 du 18 février 1952 portant création d'une commission des comptes et des budgets économiques de la nation et réorganisation de la comptabilité nationale,

Arrêtent:

Article unique. — Sont nommés membres de la commission des comptes et des budgets économiques de la nation par application de l'article 1er, alinéa 3 du décret du 18 février 1952:

MM.

Boris, conseiller d'Etat en service extraordinaire.

Divisia, inspecteur général des ponts et chaussées, professeur à l'école polytechnique.

Dumontier, ancien membre du comité des experts de la comptabilité nationale.

Fourastie, professeur au conservatoire national des arts et métiers.

Froment, ancien secrétaire du comité des experts de la comptabilité nationale.

Gruson, ancien membre du comité des experts de la comptabilité nationale.

Guilbaud, directeur des recherches de l'institut de science économique appliquée.

Marczewski, professeur à la faculté de droit de Caen.

Nora, inspecteur des finances.

Perroux, professeur à la faculté de droit de Paris, directeur de l'institut de science économique.

Piette, inspecteur général de l'économie nationale.

Piatier, ancien membre du comité des experts de la comptabilité nationale.

Roy, inspecteur général des ponts et chaussées, membre de l'Institut.

Sauvy, directeur de l'institut d'études démographiques.

Uri, ancien membre du comité des experts de la comptabilité nationale.

Fait à Paris, le 20 février 1952.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances,
EDGAR FAURE.

Le ministre des affaires économiques,
ROBERT BURON.

Le ministre du budget,
PIERRE COURANT.

Administration centrale des finances.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Hommey (Bertrand), administrateur civil de 3e classe, 3e échelon, à l'administration centrale des finances, en service détaché auprès de la chambre de commerce de Paris, en vue d'exercer les fonctions de directeur général du comité Franc-Dollar, est maintenu dans cette position pour une nouvelle période maximum de deux ans.

Le présent arrêté a son effet à compter du 3 août 1951.

Administration centrale des affaires économiques.

Par arrêté du 20 février 1952, la démission de M. Caillard d'Aillières (Michel), secrétaire d'administration de 2e classe (3e échelon) à l'administration centrale du ministère des affaires économiques, est acceptée.

Le présent arrêté prend effet à compter du 1er janvier 1952.

Conseillers et attachés commerciaux.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Aglion, conseiller commercial hors classe (2e échelon), placé en service détaché du 5 février 1945 au 31 décembre 1950, pour exercer à l'Organisation des Nations Unies les fonctions de secrétaire principal de la commission spéciale des Nations Unies pour les Balkans, est maintenu dans cette position jusqu'au 31 décembre 1951.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Raux (Etienne-François-Henri), conseiller commercial de 1re classe, est rétroactivement placé en service détaché du 1er juin 1944 au 25 avril 1949 inclus auprès du commissariat aux affaires étrangères du comité français de la Libération nationale, puis du ministère des affaires étrangères pour exercer les fonctions dans le corps diplomatique ou consulaire.

Contributions directes et cadastre.

Par arrêté en date du 20 février 1952, M. Vallée (Guy-Ludovic-Virgile-Gaëtan), inspecteur de 1re classe, 2e échelon, des contributions directes, est maintenu en service détaché auprès du ministère du commerce et des relations économiques extérieures (service d'expansion économique) pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er janvier 1951, en vue de lui permettre de continuer à exercer ses fonctions à la direction des approvisionnements français aux Etats-Unis.

Contrôleurs d'Etat.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Fougeron (Jean), contrôleur d'Etat de 1re classe, est placé en service détaché, en qualité de chargé de mission au ministère des finances.

Le présent arrêté prendra effet du 1er mars 1951.

Douanes et droits indirects.

Par arrêté du 20 février 1952, il est mis fin, à compter du 16 février 1952, aux effets de la décision ministérielle du 23 février 1950 portant suspension de ses fonctions de M. Lullien (Yves), administrateur civil aux services centraux des régies financières (direction générale des douanes et droits indirects).

M. Lullien (Yves), administrateur civil de 2e classe, 2e échelon, aux services centraux des régies financières (direction générale des douanes et droits indirects), est rétrogradé, sur place, au grade d'administrateur civil de 3e classe, 3e échelon.

M. Lullien (Yves) prendra rang dans le 3e échelon de son nouveau grade à compter du 16 février 1952, date fixée pour sa reprise de fonctions.

Service d'exploitation industrielle des tabacs et des allumettes.

Par arrêté du 20 février 1952, est autorisé, pour la période du 1er janvier au 1er mai 1951, le maintien en service détaché auprès du ministère des affaires étrangères, en vue de lui permettre de continuer à exercer les fonctions de chef du service des monopoles à la direction des finances de la régence de Tunis, de M. Vignes (Max-Louis), ingénieur en chef de 2e classe des manufactures de l'Etat.

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

Décret du 19 février 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 février 1952, pris sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etats aux beaux-arts; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 22 janvier 1952 portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

M. Expert (Henri-Roger), architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux, membre du conseil supérieur de l'ordre des architectes. Officier du 31 octobre 1938.

Décret du 19 février 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 février 1952, pris sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale, et du secrétaire d'Etat aux beaux-arts; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 5 février 1952 portant que la promotion du présent décret est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de commandeur.

M. Fabre (Lucien), homme de lettres. Officier du 13 juillet 1935.

Décret du 19 février 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 février 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat aux beaux-arts; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 22 janvier 1952 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

De Bazelaire de Lesseux (Jean-Richard-Marie), conservateur des eaux et forêts, chargé du service forestier des parcs nationaux. Chevalier du 21 janvier 1936.

Boille (Maurice-Marcel-Marie-Charles), architecte D.P.L.G. Chevalier du 13 juin 1926.

Delange (Marcel-Amédée-Eugène), architecte des bâtiments de France. Chevalier du 24 décembre 1938.

Bromort (Georges), professeur honoraire à l'école nationale supérieure des beaux-arts, professeur à l'école spéciale d'architecture, professeur chef d'atelier libre à l'école des beaux-arts depuis janvier 1910. Chevalier du 17 janvier 1926.

Harpain (Samuel), directeur du théâtre Trianon, à Bordeaux. Chevalier du 28 janvier 1939.

Jolinon (Joseph), homme de lettres. Chevalier du 5 août 1939.

Van Hasselt (Willem-Joseph), artiste peintre. Chevalier du 29 juillet 1933.

Au grade de chevalier.

MM.

Aubert (André-Louis), architecte en chef des bâtiments civils et des palais nationaux; 28 ans de services civils et militaires.

Bourdin (Roger), premier baryton de l'Opéra et de l'Opéra-Comique, professeur au conservatoire national de musique; 30 années d'activités artistiques et de services militaires.

Cosseron de Villenoisy (Mammès-Charles-Henri-Marie-Joseph), administrateur civil de 1re classe; 21 ans 7 mois de services civils et militaires.

Danchaud (Louis-Augustin-François), chef du secrétariat particulier du secrétaire d'Etat aux beaux-arts; 21 ans de services civils et militaires.

Drouant (Armand-Eugène), écrivain d'art, artiste peintre; 32 années d'activités professionnelles et artistiques et de services militaires.

Dupré (Louis-René), artiste peintre décorateur; 45 années d'activités professionnelles et artistiques et de services militaires.

Feuillastre (Albert-Léon-Etienne), architecte, urbaniste S. F. U., 40 années d'activités professionnelles et de services militaires.

Fruh (André-Charles-Louis-Emile), président de la commission de l'enseignement et des beaux-arts du conseil municipal, vice-président de la commission de l'enseignement et des beaux-arts du conseil général; 36 ans et 6 mois d'activités professionnelles et de services militaires.

Girard (François-Honoré), potier à Vallauris; 53 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Mlle Jeglot (Cécile), femme de lettres; 53 ans d'activités professionnelles et de services civils.

Lasbordes (Jean), président de la société des « Amis du Musée de Castres »; 26 ans 6 mois d'activités professionnelles et de services militaires.

Mlle Laurent (Marie-Jeanne), sous-directeur des spectacles et de la musique; 21 ans 8 mois de services civils.

Mme de Lestang (Paule) (Mme Vallas dite), professeur au conservatoire de Lyon; 35 ans d'activités professionnelles.

Mme Marrot (Paule-Marie), artiste décorateur; 25 ans d'activités professionnelles et artistiques.

Mlle Noël (Marie) (Mlle Rouget dite), femme de lettres; 48 ans 10 mois d'activités littéraires.

Roche (Marcel), artiste peintre; 37 ans d'activités artistiques et de services militaires.

Rouge (Alfred-Félicien), architecte des monuments historiques; 46 ans de services civils et militaires.

Rouxel (Jean-Marie), instituteur honoraire; 61 ans de services civils.

Tabet (André-Gaston-Isaac), auteur, avocat à la cour; 29 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Vernières (Pierre-Nicolas), ingénieur des installations mécaniques et électriques de la direction de l'architecture; 30 ans de services civils et militaires.

Décret du 19 février 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 février 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale, et du secrétaire d'Etat aux beaux-arts, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 5 février 1952 portant que les promotions et nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Abadie-Gasquin (Edouard-Germain-Marie-Roger), trésorier de la Comédie-Française. Chevalier du 19 janvier 1931.

Darnetal (Roger), administrateur fondateur de salles de spectacles, ancien directeur de la galerie d'art Georges Bernheim. Chevalier du 17 décembre 1933.

Longnon (Henri-Auguste), homme de lettres. Chevalier du 14 janvier 1925.

Simon-Reims (Simon Jacques-Paul dit), artiste peintre, maître verrier. Chevalier du 30 septembre 1920.

Mme Tessier (Valentine), comédienne. Chevalier du 5 avril 1939.

Zimmer (Bernard), auteur dramatique. Chevalier du 25 décembre 1929.

Au grade de chevalier.

MM.

Bruyet (André-Louis-Albert), vérificateur des bâtiments civils et des palais nationaux; 41 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Carlo-Rim (Richard Jean-Marius dit), vice-président du syndicat des auteurs et compositeurs; 30 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Charbonnier (Olivier-André-Marie), archéologue préhistorien; 41 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Cogniard (Jacques-Charles-Marie), membre des commissions de sécurité et du laboratoire. Chef du laboratoire de la Banque de France au siège central; 27 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Colpiet (Robert-Emile), homme de lettres; 36 ans d'activités littéraires.

Courbin (Jean-Georges), directeur de l'école de musique, 80, boulevard Raspail; 45 ans d'activités professionnelles et artistiques.

Courionne (Marcel-Joseph-Hippolyte), organiste de la cathédrale de Nantes depuis 1923; 48 ans d'activités artistiques.

David-Weill (Jean-Alexandre), conservateur du département des antiquités orientales du musée du Louvre; 24 ans de services civils et militaires.

Giraud (Jean-Marie), architecte; 33 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Herrand (Marcel), directeur du théâtre des Mathurins. Metteur en scène. Artiste dramatique et cinématographique; 31 ans d'activités professionnelles et artistiques et de services militaires.

Julsam (Douchez Jules-Marius dit), auteur, vice-président et trésorier du conseil d'administration de la société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique. Elu en 1931, administrateur de la S.A.C.E.M.; 35 ans d'activités professionnelles.

Leclair (Amédée-Eugène), agent général de la société des Auteurs et compositeurs dramatiques; 50 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Martinon (Jean), compositeur de musique et chef d'orchestre; 25 ans d'activités artistiques et de services militaires.

Merckel (Henry-Paul-Marie), premier violon solo au théâtre de l'Opéra depuis 1930; 34 ans d'activités artistiques.

Mme Rolle (Paule), artiste dramatique, directrice du théâtre du Gymnase; 46 ans d'activités professionnelles et artistiques

Décret du 19 février 1952 portant promotions et nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 février 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat aux beaux-arts, vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 5 février 1952 portant que les promotions et nominations du présent décret sont

faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, sont promus ou nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade d'officier.

MM.

Brouty (Fernand-Edouard), homme de lettres. Chevalier du 30 octobre 1934.

Ely-Legrand [Warschawsky (Edouard-Léon), dit Louis], artiste peintre. Chevalier du 29 décembre 1932.

Jou (Louis), artiste graveur imprimeur. Chevalier du 13 juillet 1927.

Mary (André), homme de lettres. Chevalier du 14 août 1932.

Au grade de chevalier.

MM.

Aillet (Edgard), artiste peintre; restaurateur agréé des musées nationaux; 36 ans d'activités artistiques et de services militaires.

Benoit (Fernand-Louis-Alphonse), conservateur du musée Borély, chargé du cours d'archéologie à la faculté des lettres d'Aix, directeur des antiquités historiques de la 12e circonscription; 31 années de services civils et militaires.

Durand-Souffland (Paul-Marcel-Stéphane) (Durand dit), directeur de l'« Architecture française »; 25 années d'activités professionnelles et de services militaires.

Eve (Jean-Xavier), artiste peintre; 29 années d'activités artistiques et de services militaires.

Mlle de Lacour (Marcelle), claveciniste, soliste des grands concerts et des radiodiffusions françaises et étrangères; 36 années d'activités artistiques.

Lenfant (Maurice), directeur-fondateur de l'école de musique Charles-Gounod de Rouen, maître carillonneur de la cathédrale de Rouen; 29 ans 2 mois d'activités professionnelles et de services militaires.

Mme Louvet (Marguerite-Louise), dirigeantes d'associations littéraires; 52 ans d'activités professionnelles.

Musso (Joseph-Ignace), homme de lettres; 46 ans d'activités littéraires et de services militaires.

Nasenta (Raymond), architecte décorateur, directeur de la galerie Charpentier; 34 ans d'activités professionnelles et de services militaires.

Osouf (Jean), sculpteur; 28 ans d'activités artistiques et de services militaires.

Pares (Philippe), auteur, compositeur, éditeur; 31 ans d'activités artistiques et de services militaires.

Peillard (Léonce-Sylvain), homme de lettres; 37 ans d'activités littéraires et de services militaires.

Décret du 19 février 1952 portant nominations dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 février 1952, pris sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat aux beaux-arts; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 22 janvier 1952 portant que les nominations du présent décret sont faites en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, sont nommés dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

MM.

Bonafous (Maurice-Félicien), préfet, directeur du cabinet du secrétaire d'Etat aux beaux-arts; 19 ans 9 mois de services civils. (Titres exceptionnels.)

Gantillon (Charles-Marie-Raphaël), directeur du théâtre des Célestins, à Lyon; 23 ans d'activités professionnelles et artistiques. (Titres exceptionnels.)

Décret du 19 février 1952 portant nomination dans l'ordre national de la Légion d'honneur.

Par décret en date du 19 février 1952, pris sur la proposition du président du conseil des ministres, du ministre de l'éducation nationale et du secrétaire d'Etat aux beaux-arts; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 5 février 1952 portant que la nomination est faite en conformité des lois, décrets et règlements en vigueur, le conseil des ministres entendu, est nommé dans l'ordre national de la Légion d'honneur:

Au grade de chevalier.

M. Caillois (Roger), homme de lettres; 18 ans 10 mois d'activités professionnelles et littéraires. (Titres exceptionnels.)

Modification à l'arrêté du 21 février 1952 portant création d'une commission chargée d'examiner les résultats obtenus par le conservatoire national des arts et métiers et par les cours de perfectionnement conduisant à la promotion ouvrière.

Le ministre de l'éducation nationale,

Vu l'arrêté du 21 février 1952,

Arrête:

Article unique. — L'article 2 de l'arrêté susvisé du 21 février 1952 est annulé et remplacé par les dispositions suivantes:

« *Art. 2.* — La commission est composée comme suit:

Président.

« Le ministre de l'éducation nationale ou son délégué le directeur général de l'enseignement supérieur.

Vice-président.

« Le secrétaire d'Etat à l'éducation nationale (enseignement technique, jeunesse et sports) ou son délégué le directeur général de l'enseignement technique.

Membres.

« Le président de la commission de l'éducation nationale à l'Assemblée nationale.

« Le président de la commission de l'éducation nationale au Conseil de la République.

« M. Robert Bichet, député, ancien ministre.

« M. Marcel David, député.

« Mlle Dienesch, député.

« M. le chanoine Kir, député.

« M. Auberger, sénateur,

« M. Debré, sénateur.

« M. Maroger, sénateur.

« Un représentant du commerce ou des entreprises commerciales désigné par le président du Conseil économique.

« Un représentant des travailleurs désigné par le président du Conseil économique.

« Le président de l'association française pour la promotion du travail ou son représentant.

« Le président des meilleurs ouvriers de France ou son représentant.

« Le président des ingénieurs professionnels ou son représentant.

« Le directeur du conservatoire national des arts et métiers.

« Le directeur de l'école centrale des arts et manufactures.

« Le directeur du centre de perfectionnement dans l'administration des affaires de la chambre de commerce de Paris.

« Le directeur de l'école nationale supérieure d'ingénieurs de Grenoble.

« Le directeur de l'institut commercial de Nancy.

« M. Desvignes, ingénieur chimiste à Bourg-la-Reine ».

Fait à Paris, le 22 février 1952.

ANDRÉ MARIE.

Archives de France.

Par arrêté du 20 février 1952, un renouvellement de détachement de trois ans, à compter du 1er décembre 1949, est accordé à M. Chevalier (François), archiviste en chef détaché auprès du ministre des affaires étrangères pour occuper le poste de directeur de l'institut français de Mexico.

Enseignement supérieur.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Gervais (André), agrégé près la faculté de droit de l'université de Lyon, est placé en position de détachement et mis à la disposition du ministre des affaires étrangères en vue d'exercer des fonctions d'enseignement à la faculté de droit de Beyrouth, du 1er octobre 1951 au 30 septembre 1954.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Koyré (Alexandre), directeur d'études non cumulant à l'école pratique des Hautes-études (5e section), est détaché, pour la période du 15 décembre 1951 au 31 janvier 1952 inclus, auprès du ministère des affaires étrangères, pour exercer des fonctions d'enseignement à l'université Johns Kopkins, à Baltimore (U. S. A.).

Par arrêté du 20 février 1952, M. Fillion (Henri), chef de travaux à la faculté des sciences de l'université de Besançon, est placé en position de détachement et mis à la disposition du ministre des affaires étrangères pour une période de trois ans, à compter du 1er octobre 1951, en vue d'occuper les fonctions de professeur à la faculté française de pharmacie de Beyrouth.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Renoux, maître de conférences agrégé à la faculté de médecine de l'université de Montpellier, est placé à compter du 1er janvier 1952, pour une période d'un an, en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères pour remplir les fonctions de chef de laboratoire à l'institut Pasteur de Tunis.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Brumpt, maître de conférences agrégé à la faculté de médecine de l'université de Paris, est placé, à compter du 1er décembre 1951 et pour une période d'un an, en position de détachement auprès du ministère des Etats associés pour assurer l'enseignement de la parasitologie à la faculté de médecine de Hanoi.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Furon (Raymond), sous-directeur de laboratoire au muséum national d'histoire naturelle, est détaché au ministère des affaires étrangères pour la période du 1er janvier 1952 au 31 octobre 1952 inclus afin d'exercer les fonctions de conseiller en hydrogéologie auprès du gouvernement turc (programme d'assistance technique de l'U. N. E. S. C. O.).

Par arrêté du 20 février 1952, M. Stéfani (Gaston), professeur à la faculté de droit de l'université de Strasbourg, est maintenu en position de détachement et mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, en vue d'exercer les fonctions de professeur à la faculté de droit de l'université Fouad-1er du Caire, du 1er décembre 1950 au 31 décembre 1951.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Arnal (Claude), maître de conférences à la faculté des sciences de Strasbourg, est maintenu en position de détachement auprès du ministère des affaires étrangères, en qualité de professeur à l'université de la Sarre, pour une période de trois ans à compter du 1er février 1951.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Grenet (Gaston), directeur de l'institut de météorologie et de physique du globe de l'Algérie, est détaché pour une période d'une année à dater du 1er décembre 1951, auprès de l'U. N. E. S. C. O. pour être mis à titre d'expert en sismologie à la disposition du gouvernement turc.

ENSEIGNEMENT TECHNIQUE, JEUNESSE ET SPORTS

Enseignement technique.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Flamin (Rozer), directeur de collège technique, 9e échelon, 6e catégorie, est placé en service détaché auprès du ministre de la France d'outre-mer en vue d'exercer ses fonctions en Afrique occidentale française pour une période de cinq années, à compter du 1er décembre 1950.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Richard (Jacques), titulaire du professorat de collège technique, est nommé professeur de collège technique (1er échelon, sous réserve de reclassement ultérieur) à compter du 1er octobre 1951.

M. Richard (Jacques), professeur de collège technique (1er échelon, sous réserve de reclassement ultérieur) est placé en service détaché auprès du ministre des affaires étrangères en vue de servir au Maroc pour une période de cinq années, à compter du 1er octobre 1951.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Boissière (Pierre), commis principal d'inspection de l'enseignement technique de 2e classe, est placé en service détaché et mis à la disposition du ministre de la France d'outre-mer en vue de servir au Cameroun pour une période de cinq années, à compter du 28 octobre 1950.

Education physique et sports.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Verge (Maurice), maître d'E. P. S. (5e échelon, cadre normal, 2e catégorie) au lycée mixte de Foix, est placé en position de détachement, pour compter du 20 janvier 1949, et pour une période de cinq ans, auprès du ministre des affaires étrangères en vue d'exercer ses fonctions au lycée Maréchal Ney, de Sarrebruck (régularisation).

Par arrêté du 20 février 1952, M. Lamargue (François), maître d'E. P. S. (cadre supérieur, 6e échelon), est placé en position de détachement, pour compter du 1er octobre 1950, et pour une période de trois ans, auprès du ministre des affaires étrangères en vue d'exercer ses fonctions au lycée de Sarrebruck.

MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS ET DU TOURISME

Commission de précodification des textes législatifs et réglementaires relatifs aux ports maritimes de commerce.

Par arrêté du 12 février 1952, l'article 2 de l'arrêté du 17 janvier 1951 relatif à la composition de la commission de précodification des textes législatifs et réglementaires relatifs aux ports maritimes de commerce a été complété comme suit:

M. Fischer (Eugène), inspecteur général des ponts et chaussées.

Aviation civile et commerciale.

Par arrêté en date du 8 février 1952, le tableau d'avancement, pour 1951, du personnel du cadre administratif des services extérieurs du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale a été fixé ainsi qu'il suit:

AVANCEMENT DE GRADE

Chef de section inscrit pour le grade de chef de service administratif.

M. Staeheli (Henri), déjà inscrit au tableau pour l'année 1950.

Sous-chefs de section inscrits pour le grade de chef de section.

1 M. Le Goff (Hippolyte), déjà inscrit au tableau pour l'année 1950.
2 Mme Joubert (Geneviève), déjà inscrite au tableau pour l'année 1950.
3 M. Boudes (Pierre), déjà inscrit au tableau pour l'année 1950.

Adjoints administratifs inscrits pour le grade de sous-chef de section.

1 Mme Poirot (Blanche).
2 Mme Luzignant (Andrée).
3 M. Lambert (Charles).
4 Mlle Guinot (Michèle).
5 Mme Aubert (Adrienne).
6 Mme Capdeville (Lydie).
7 Mme Lapina (Paulette).

Par arrêté en date du 8 février 1952, sont nommés à l'emploi de sous-chef de section administrative et titularisés dans le grade correspondant les adjoints administratifs des services extérieurs du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale énumérés ci-après:

A la 3e classe.

A compter du 20 juin 1951: Mme Poirot (Blanche), Mme Luzignant (Andrée), maintenue en service détaché; M. Lambert (Charles), Mlle Guinot (Michèle).

A compter du 28 décembre 1951: Mme Aubert (Adrienne).

A compter du 30 décembre 1951: Mme Capdeville (Lydie).

Les fonctionnaires du cadre administratif des services extérieurs du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale dont les noms suivent sont promus aux classes ci-après:

CHEF DE SERVICE ADMINISTRATIF

A la 2e classe.

A compter du 1er février 1951: M. Lebagousse (René).

CHEF DE SECTION ADMINISTRATIVE

A la hors-classe.

A compter du 1er décembre 1951: M. Page (Louis).

A la 1re classe.

A compter du 1er mai 1951: MM. Giocondi (Pierre) et Dupille (Jean-Baptiste).

A la 2e classe.

A compter du 16 mai 1951: M. Mahieux (Charles).

SOUS-CHEF DE SECTION ADMINISTRATIVE

A la 1re classe.

A compter du 1er janvier 1951: M. Deschennes (Laurent).

A la 2e classe.

A compter du 20 juin 1951: M. Goulon-Sigwalt (Edouard).

ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL

A la 1re classe.

A compter du 21 mars 1951: M. Gontier (Maurice).

A la 3e classe.

A compter du 20 juin 1951: Mlle Clement (Ginette), Mmes Barbier (Jacqueline), Marchini (Andrée).

A compter du 20 septembre 1951: Mme Lapina (Paulette).

A compter du 1er octobre 1951: Mlle Guenier (Georgette), Mme Capdeville (Lydie).

Ponts et chaussées.

Par arrêté du 9 février 1952, en application de l'ordonnance n° 45-1283 du 15 juin 1945 complétée par la loi n° 48-838 du 19 mai 1948 relative aux candidats aux services publics ayant été empêchés d'y accéder, ainsi qu'aux fonctionnaires et agents des services publics ayant dû quitter leur emploi par suite d'événements de guerre, a été modifié et complété de la manière suivante l'arrêté du 6 février 1950 intégrant et reclassant certains agents des bases aériennes, M. Marcinkowski (André), ingénieur adjoint des travaux publics de 3e classe, pour compter du 1er juillet 1946:

Ingénieur adjoint des T. P. E. de 4e classe.

M. Babut (Robert), pour compter du 1er janvier 1948.

Régisseurs de recettes.

Par arrêté en date du 8 février 1952, M. Duval (Lucien), agent administratif, est nommé régisseur de recettes pour la perception du montant des cessions de services du groupement aérien du secrétariat général à l'aviation civile et commerciale.

Tableau complémentaire d'avancement, pour l'année 1951, des administrateurs civils de l'administration centrale.

Par arrêté en date du 6 février 1952, le tableau d'avancement de classe des administrateurs civils de l'administration centrale du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général aux travaux publics) a été complété comme suit pour l'année 1951:

Administrateurs civils de 1re classe proposés pour la classe exceptionnelle.

Mme Ricroch, directeur adjoint, MM. Michaux, sous-directeur, Lorion (en service détaché), Dalga, Mme Confesson, MM. Gouverd, Sinet.

Administrateurs civils de 2e classe proposés pour la 1re classe.

Mmes Jardin, Roy, M. Joubert.

PROMOTIONS

Par arrêté en date du 20 février 1952, les avancements suivants ont été accordés aux dates ci-après indiquées aux administrateurs civils désignés ci-dessous de l'administration centrale du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général aux travaux publics):

Administrateurs civils de 1re classe promus à la classe exceptionnelle.

Mme Ricroch, directeur adjoint, au 1er janvier 1951.
M. Michaux, sous-directeur, au 1er janvier 1951.
M. Lorion, au 1er janvier 1951 (service détaché).
M. Dalga, au 1er janvier 1951.
Mme Confesson, au 1er janvier 1951.
M. Gouverd, au 1er janvier 1951.
M. Sinet, au 1er avril 1951.

Administrateurs civils de 2e classe promus à la 1re classe.

Mme Jardin, au 1er janvier 1951.
Mme Roy, au 1er janvier 1951.
M. Joubert, au 1er avril 1951.

Tableau d'avancement, pour l'année 1952, des agents supérieurs de l'administration centrale.

Par arrêté du 5 février 1952, le tableau d'avancement de classe des agents supérieurs de l'administration centrale du ministère des travaux publics, des transports et du tourisme (secrétariat général aux travaux publics) a été fixé comme suit pour l'année 1952:

Agents supérieurs de 2e classe proposés pour la 1re classe.

M. Almes, Mlle Ferrasse, M. Angot.

Agents supérieurs de 3e classe proposés pour la 2e classe.

M. Brougnes, déjà inscrit en 1951; Mme Pain, déjà inscrite en 1951.

MINISTERE DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Administration centrale.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Hauswirth (Jean), chef de service à l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, est placé dans la position de service détaché pour une période maximum de cinq ans, à compter du 1er juillet 1951, dans le cadre administratif temporaire de l'administration centrale du ministère de la reconstruction et de l'urbanisme, en vue d'occuper un emploi de directeur (1er échelon).

MINISTERE DU COMMERCE

Nouveaux tarifs applicables aux opérations effectuées au bureau public de conditionnement des matières textiles administré par la chambre de commerce de Roanne.

Le ministre du commerce,

Sur le rapport du directeur du commerce extérieur,

Vu la loi du 9 avril 1898 sur les chambres de commerce;

Vu le décret du 11 mai 1891 qui a établi à Roanne un bureau public de conditionnement des matières textiles et en a confié l'administration à la chambre de commerce de Roanne;

Vu la délibération de la chambre de commerce de Roanne en date du 21 novembre 1951,

Arrête:

Art. 1er. — Les nouveaux tarifs applicables aux opérations effectuées au bureau public de conditionnement des matières textiles administré par la chambre de commerce de Roanne, sont fixés comme suit:

I. — OPÉRATIONS PRINCIPALES

A. — *Soie naturelle.*

Se conformer aux tarifs et règlements de la condition des soies de Lyon.

B. — *Textiles autres que la soie naturelle.*

1° Pesage.

Colis conditionnés: par 100 kg sans fractionnement.....	28 F.
Colis non conditionnés: par 100 kg sans fractionnement....	56

2° Tare.

Constatation de la tare d'une balle comprenant manutention et fourniture pour remballage.....	196
Constatation de la tare de deux paquets (pour les parties ou paquets non emballés).....	70
Constatation de la tare d'une caisse	70
Constatation de la tare d'une caisse avec transvasement...	70
Constatation de la tare des tubes:	
a) Lorsque le conditionnement est demandé (il est fait un nombre d'épreuves de tares de tubes égal à celui des épreuves de conditionnement, sans fractionnement par demi-épreuve):	
L'épreuve	16
b) Lorsque le conditionnement n'est pas demandé (minimum deux épreuves):	
Lorsque le fil doit être dévidé, par épreuve	163
Lorsque le fil ne doit pas être dévidé, par épreuve ...	82

3° Conditionnement.

Les prix de l'épreuve et de la demi-épreuve de conditionnement sont respectivement les suivants:

Laines et fibrannes filées, fils de rayonne:	
L'épreuve	710 F.
La demi-épreuve	370
Laines et fibrannes à tous autres états que les fils:	
L'épreuve	590
La demi-épreuve	295
Cotons filés:	
L'épreuve	350
La demi-épreuve	175
Dévidage:	
Le dévidage des fils sur tubes est payé (l'épreuve)	175
Le dévidage des fils sur grosses bobines du type dit « Alexandre » ou similaires est passible d'une double taxe, soit (l'épreuve)	350

Ce tarif s'applique en comptant autant d'épreuves de dévidage que d'épreuves de conditionnement.

4° Titrage et numérotage.

Sur une partie soumise au conditionnement:	
L'épreuve de numérotage conditionné	210 F.
Sur des échantillons remis à la condition:	
L'épreuve de numérotage conditionné:	
La première	420
Les suivantes	210
L'épreuve de numérotage non conditionné	210

5° Ténacité et élasticité des fils.

L'opération de dix essais fil à fil	210

6° Ténacité et élasticité des tissus.

L'opération de deux essais chaîne ou trame	210

7° Torsion des fils.

L'opération de dix essais fil à fil	325

II. — Opérations accessoires et magasinage

A. — *Soie naturelle.*

Se conformer aux règles et tarifs de la condition des soies de Lyon.

B. — *Textiles autres que la soie naturelle.*

Réencaissage.

a) Caisse contenant des canettes:	
Jusqu'à 100 kg poids brut	350 F.
Au-dessus de 100 kg, par 10 kg supplémentaires	35
b) Caisses contenant des bobines:	
Jusqu'à 100 kg poids brut	290
Au-dessus de 100 kg, par 10 kg supplémentaires	29
c) Caisses contenant des bobines « Alexandre » ou similaires:	
Jusqu'à 100 kg poids brut	200
Au-dessus de 100 kg, par 10 kg supplémentaires	20
d) Caisses contenant des paquets:	
Par paquet réencaissé	4

Fermeture des caisses.

Cloutage de couvercle, par caisse	48

Séjour et assurance.

Il est perçu d'office, sur toutes marchandises déposées à la condition, un droit fixe d'assurance, par 100 kg, brut sans fractionnement	45

Art. 2. — Ces tarifs pourront être revisés soit à la demande de la chambre de commerce, soit à la demande des usagers, soit d'office.

Art. 3. — Le présent arrêté sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 15 février 1952.

Le ministre du commerce,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
HUBERT HUBAC.

MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENERGIE

Commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Lucien Barthes est nommé membre suppléant de la commission supérieure nationale du personnel des industries électriques et gazières, en qualité de représentant du personnel d'Electricité et Gaz d'Algérie, en remplacement de M. André Lescure.

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Décret n° 51-1318 portant modification du règlement d'administration publique du 19 décembre 1910, modifié, sur la répression des fraudes en ce qui concerne les produits de la sucrerie, de la confiserie et de la chocolaterie.

Rectificatif au *Journal officiel* du 20 novembre 1951:

Page 11183, 2e colonne, dans les visas, et page 11185, 2e colonne, article 4, après: « ...du ministre du commerce et des relations économiques extérieures », ajouter: « le ministre de l'industrie et de l'énergie ».

Aux contreseings, ajouter:

« *Le ministre de l'industrie et de l'énergie,* « JEAN-MAURE LOUVEL ».

Suppression et transfert d'autorisations de construction de distilleries de betteraves.

Le président du conseil, ministre des finances, le ministre de l'agriculture, le ministre du budget, le ministre de l'intérieur et le ministre des affaires économiques,

Vu l'article 391 du code général des impôts soumettant à autorisation ministérielle la construction d'usines nouvelles destinées à la production des alcools réservés à l'Etat;

Vu le décret du 21 novembre 1951 constituant une commission chargée d'étudier les demandes de constructions des distilleries nouvelles;

Vu les arrêtés des 12 juillet 1939, 19 décembre 1941, 30 mars 1942, 10 avril 1943, 6 juillet 1944, 8 décembre 1944, 15 janvier 1946 et 19 juillet 1948 relatifs à la construction de distilleries de betteraves;

Vu l'arrêté du 8 décembre 1951 fixant les modalités d'application des articles 368 et 391 du code général des impôts;

Vu l'avis favorable de la commission constituée par le décret du 21 novembre 1951,

Arrêtent:

Art. 1er. — Les arrêtés interministériels susvisés sont rapportés en tant qu'ils autorisaient la construction ou l'aménagement des usines suivantes destinées à produire de l'alcool de betteraves:

Distillerie R. Le Chevalier, à Saint-Onger-Bergerac.
Distillerie Dhelens, à Bergerac.
Distillerie de la vallée du Tarn et de l'Agoût, à Saint-Sulpice-la-Pointe (Tarn).
Distillerie de Coullemelle (Somme).
Distillerie Hay, à Bazoches-les-Gallerandes (Loiret).
Distillerie de Baba Ali (Algérie).
Distillerie Prieur, à Rouvray (Seine-et-Marne).
Distillerie Gremillon, à Authon-du-Perche (Eure-et-Loir).
Sucrerie Etablissements Cotillon-Belin, à Saint-Martin-au-Laert (Pas-de-Calais).
Société Chicorée du Centre, à Salbris (Loir-et-Cher).
Sucrerie Raffinerie de Brienon (Yonne).
Distillerie coopérative de Sillery (Marne).
Société Lesaffre frères, sucrerie de Nangis (Seine-et-Marne).
Compagnie sucrière, sucrerie de Vierzy (Aisne).
S A. Sucrerie de Tricot (Oise).
Distillerie de Buzançais (Indre).
Distillerie coopérative de Saint-Florent-sur-Cher (Cher).
Distillerie de Sainte-Gauburge (Orne).
Etablissements Antoine et A. Brunel, à Saint-Gilles-du-Gard (Gard).
Société des distilleries bretonnes, à Châteaubourg (Ille-et-Vilaine).
Distillerie de Scoury (Indre).

Art. 2. — L'autorisation de construire une usine destinée à travailler la betterave accordée par l'arrêté du 30 mars 1942 à une société anonyme dans la région de Châlons-sur-Marne est transférée à la société à responsabilité limitée Distillerie de la région de Châlons-sur-Marne, à Morains-le-Petit, par Chaintrix-Bierges (Marne), compte tenu de l'engagement de la société intéressée de se transformer en sucrerie-distillerie avant la campagne 1954-1955.

Cette transformation reste toutefois subordonnée à la procédure prévue par la législation en vigueur.

Art. 3. — L'autorisation de produits de l'alcool de betteraves accordée par l'arrêté du 15 janvier 1946 à la Société d'exploitation de la sucrerie de Fismes pour son usine de Fismes est transférée au profit de la Râperie de Braine appartenant à la même société.

Art. 4. — Le directeur général des impôts (contributions indirectes), le directeur du service des alcools, le directeur de la production agricole et le chef des services de l'Algérie et des départe-

ments d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 21 février 1952.

Le président du conseil, ministre des finances,
Pour le ministre et par délégation:
Le directeur du cabinet,
ROBERT BLOT.

Le ministre de l'agriculture,
CAMILLE LAURENS.

Le ministre de l'intérieur,
CHARLES BRUNE.

Pour le ministre des affaires économiques et par délégation:
Le directeur du cabinet,
PIERRE RIEDINGER.

Le ministre du budget,
PIERRE COURANT.

Administration centrale.

Par arrêté du 20 février 1952:

M. Padovani, secrétaire d'administration principal, est promu à la classe exceptionnelle, à compter du 1er janvier 1952.

Les secrétaires d'administration de 1re classe dont les noms suivent sont promus secrétaires d'administration principaux à compter des dates ci-dessous indiquées:

M. Baudier, 1er janvier 1952.
Mlle Juillan, 1er janvier 1953.
M. Dupuis, 1er mars 1952.

Les secrétaires d'administration de 2e classe dont les noms suivent sont promus secrétaires d'administration de 1re classe, à compter des dates ci-dessous indiquées:

M. Poncelet, 1er janvier 1952.
M. Thierry de Ville d'Avray, 1er janvier 1952.
M. Deligneires, 1er janvier 1952 (en service détaché).
M. Turpin, 1er janvier 1952.
Mlle Dordans, 1er janvier 1952.
Mme Suillerot, 1er janvier 1952.
Mme Robin, 1er janvier 1952.
M. Schmitter, 17 février 1952.

Par arrêté du 20 février 1952, les arrêtés des 7 juillet et 29 novembre 1951 sont rapportés.

Mme Notiret (Colette), sténodactylographe de 6e échelon à l'administration centrale du ministère de l'agriculture, en disponibilité, est réintégrée dans son emploi à compter du 1er mai 1951.

A compter de la même date, Mme Notiret est placée dans la position de service détaché, à titre temporaire et pour une période limitée à cinq ans, auprès de la direction des services agricoles de la Réunion, pour y occuper un emploi de sténodactylographe de 6e échelon.

Eaux et forêts.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Paolini (Ange-Baptiste), chef de district des eaux et forêts de 5e échelon à Annecy (Haute-Savoie), district n° 25, inspection des eaux et forêts de restauration des terrains en montagne d'Annecy, est détaché, sur sa demande, à compter du 1er février 1951, pour une durée d'un an, auprès du département de la Haute-Savoie pour exercer les fonctions de directeur économe stagiaire de l'asile départemental de vieillards et incurables de Reignier (Haute-Savoie).

Rectificatif au *Journal officiel* du 10 février 1952: page 1783, 1re colonne, 21e ligne, au lieu de: « triage n° 70 », lire: « triage n° 79 ».

Génie rural.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Pioger, ingénieur en chef du génie rural, est maintenu dans la position de service détaché pour une période de cinq ans, à compter du 1er novembre 1951, et mis à la disposition de la direction de la production agricole, en qualité de professeur de la chaire de génie rural de l'école nationale d'agriculture de Grignon.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Bleicher (Jean-Pierre), ingénieur adjoint du génie rural, est détaché en Tunisie pour une période de cinq ans, à compter du 5 novembre 1951.

Services agricoles.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Denamur (Robert), ingénieur des services agricoles, est placé en service détaché pour une période d'un an auprès de l'institut national de la recherche agronomique, à dater du 1er novembre 1950 (régularisation), en qualité d'agent contractuel scientifique.

MINISTERE DE LA FRANCE D'OUTRE-MER

Décret du 4 février 1952 relatif à l'ouverture de deux agences de la Banque de l'Afrique occidentale.

Le président du conseil des ministres, ministre des finances,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu l'article 5 de la convention du 24 février 1927 annexée à la loi du 29 janvier 1929 portant renouvellement du privilège d'émission de la Banque de l'Afrique occidentale;

Vu l'avis émis par la commission de surveillance des banques coloniales,

Décrète:

Art. 1er. — La Banque de l'Afrique occidentale est autorisée à ouvrir une agence à Niamey (Niger) et une agence à Sassandra (Côte d'Ivoire).

Art. 2. — Le ministre des finances et le ministre de la France d'outre-mer sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 4 février 1952.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres, ministre des finances:
Le ministre de la France d'outre-mer,
LOUIS JACQUINOT.

Décret n° 52-182 du 18 février 1952 modifiant pour l'Afrique équatoriale française le décret n° 47-2254 du 18 novembre 1947 réglementant la chasse dans les territoires africains relevant du ministère de la France d'outre-mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu le décret n° 47-2254 du 18 novembre 1947 réglementant la chasse dans les territoires africains relevant du ministère de la France d'outre-mer;

Vu la loi du 29 août 1947 relative aux grands conseils en Afrique occidentale française et en Afrique équatoriale française;

Vu le décret n° 46-2374 du 25 octobre 1946 relatif aux assemblées locales de l'Afrique équatoriale française;

Vu le décret n° 45-1346 du 18 juin 1945 instituant un conseil supérieur de la chasse aux colonies,

Décrète:

Art. 1er. — Pour l'Afrique équatoriale française, les modifications suivantes sont apportées au décret n° 47-2254 du 18 novembre 1947 susvisé:

a) A l'article 3, alinéa 2, au lieu de:

« Il ne peut être délivré à la même personne qu'un seul permis sportif dans la même année pour un même territoire »,

Lire:

« Il ne peut être délivré à la même personne qu'un seul permis sportif dans la même année pour l'ensemble du groupe de territoires. Ce permis est valable pour un an à compter du jour de sa délivrance. »

b) A l'article 4, alinéa 4, au lieu de:

« ...à la perception de droits qui seront fixés par le chef de territoire »,

Lire:

« ...à la perception de droits qui seront fixés conformément aux lois et règlements en vigueur. »

c) A l'article 7, à la fin du premier alinéa, supprimer les mots: « et est valable pour un an à partir du jour de sa délivrance ».

d) Aux articles 8 et 9, à la fin du premier alinéa, ajouter les mots « ou au service des chasses ».

Art. 2. — L'article 10 du décret 47-2254 susvisé est modifié comme suit :

« *Art.* 10. — Le permis spécial de passager est délivré par les chefs de territoire qui peuvent déléguer leurs pouvoirs aux chefs de certaines circonscriptions administratives ou au service des chasses. Il est valable pour un mois.

« Contre payement de droits fixes déterminés selon les dispositions prévues à l'aricle 4 et variables pour chaque espèce animale, il confère le droit à l'abatage d'un certain nombre d'animaux protégés d'une ou plusieurs espèces particulières à une région donnée, variable suivant les territoires et fixé par les arrêtés d'application en conformité avec les dispositions de l'annexe IV du présent décret.

« Le permis spécial de passager ne peut être accordé à des titulaires de permis de moyenne ou de grande chasse, mais il peut se cumuler avec un permis de petite chasse. »

Art. 3. — A l'article 12 du décret 47-2254, alinéa 2, après « agréée par le gouverneur général ou le chef de territoire », ajouter les mots : « après avis du service des chasses ».

Après cet alinéa 2, ajouter un alinéa ainsi rédigé :

« La patente ne sera délivrée que sur présentation du permis de capture commerciale. »

Art. 4. — L'article 14 du décret 47-2254 susvisé est modifié comme suit :

« L'autorisation de photographier ou de cinématographier les rhinocéros ou les gorilles ne pourra être accordée qu'à des porteurs de permis scientifiques spéciaux gratuits délivrés par le ministre de la France d'outre-mer. Le cas de légitime défense ne pourra être retenu en faveur du photographe, de l'opérateur de cinéma ou de leurs assistants qui auront abattu un ou des représentants de ces deux espèces, sauf s'ils étaient titulaires d'un de ces permis. »

Art. 5. — Les articles 14 à 17 du décret 47-2254 susvisé prennent respectivement les numéros 13 à 16 et sont ainsi compris à la suite de l'article 12 dans le chapitre II.

Le chapitre III prend le titre : « Guides de chasse » au lieu de « Guide des chasses » et ne comprend plus que l'ancien article 13, qui prend le numéro 17.

Art. 6. — A l'article 25 du décret 47-2254 susvisé, ajouter un dernier alinéa rédigé comme suit :

« Le survol à basse altitude des réserves de faune de toute nature est interdit aux aéronefs. »

Art. 7. — Il est inséré, après l'article 26 du décret 47-2254 susvisé, à l'intérieur du chapitre V, un article 26 *bis* nouveau rédigé comme suit :

« *Art.* 26 *bis.* — Nécessités alimentaires. — Dans les régions où elle est reconnue indispensable pour la satisfaction des besoins alimentaires, la chasse des animaux non protégés au moyen de filets, pièges ou fosses pourra être autorisée de façon temporaire, par arrêté annuel du gouverneur général, après avis du service des chasses.

« D'autre part, des dérogations également exceptionnelles et temporaires aux dispositions du présent décret pourront être prises par arrêté du gouverneur général en cas de nécessité constatée, sur proposition ou après avis de l'inspection générale de l'élevage et de l'inspection en chef des chasses, pour pourvoir à l'alimentation de groupements momentanément dépourvus de ressources vivrières suffisantes. En seront toujours exceptés les animaux protégés de l'annexe II et le cheptel des réserves naturelles de tous genres. »

Art. 8. — Aux articles 27 et 28 du décret n° 47-2254 susvisé, dernier alinéa, au lieu de :

« Les dépouilles recueillies dans ce cas doivent être remises à l'administration »,

Lire :

« Les dépouilles et la viande recueillies dans ce cas doivent être remises à l'administration qui supportera, le cas échéant, les frais de leur transport. »

Art. 9. — L'article 29 du décret n° 47-2254 susvisé est abrogé et remplacé par des articles 29 et 29 *bis* nouveaux rédigés comme suit :

« *Art.* 29. — Profit commercial. — L'échange, la cession, l'achat et la vente de toute viande de chasse, quelles qu'en soient la nature et l'origine, sont prohibés sur les marchés, dans le commerce ou au profit de l'administration civile ou militaire.

« Toutefois, l'échange, la cession, l'achat et la vente de la viande de chasse entre habitants d'un même village ou d'un même canton sont autorisés pour les détenteurs d'armes de fabrication locale ou d'armes à feu de traite, à l'exclusion de toutes armes perfectionnées et pour les besoins de l'alimentation, à titre commercial. »

« *Art.* 29 bis. — Des dérogations pourront être apportées à titre précaire et révocable aux prohibitions formulées par le premier alinéa de l'article 29, pour permettre le ravitaillement en viande de certains centres quand ce ravitaillement ne pourra être assuré par le bétail domestique.

« Ces dérogations seront prises en conformité des dispositions de l'article 26 *bis*, par arrêté du gouverneur général pris sur proposition ou après avis du service des chasses et du service de l'élevage. »

Art. 10. — *a*) A l'article 33 du décret n° 47-2254 susvisé, il est inséré, entre les deux alinéas, un alinéa nouveau rédigé comme suit :

« En ce qui concerne les animaux vivants, trophées ou dépouilles provenant d'un territoire étranger, le certificat d'origine sera délivré par un poste administratif ou un poste de douane frontière français, sur production d'une pièce justifiant la légitimité de leur possession et émanant des autorités étrangères. »

b) A l'article 34, alinéa 5, au lieu de :

« ...une prime correspondant au tiers de la valeur mercuriale... »,

Lire :

« ...une prime correspondant au maximum au tiers de la valeur mercuriale... ».

c) L'article 37 est modifié comme suit :

« *Art.* 37. — Avec des armes de 5 m/m 5 (22 long rifle), 6 m/m ou de puissance analogue, il n'est permis de chasser que les animaux suivants : rongeurs, damans, singes non protégés, petits carnivores, et tous les oiseaux, sauf l'autruche. »

d) A l'article 38, au lieu de :

« ...par les inspecteurs des services des chasses... »,

Lire :

« ...par les inspecteurs des chasses... ».

Art. 11. — *a*) Le titre de l'annexe I^re^ est modifié comme suit :

Au lieu de :

« Procédure de classement des services de chasse »,

Lire :

« Procédure de classement des réserves de faune ».

b) A l'annexe I, article 2, avant-dernier alinéa, au lieu de :

« ...la possibilité ce plein exercice de ces usages à l'extérieur du périmètre de la réserve... »,

Lire :

« ...la possibilité du plein exercice de ces usages à l'intérieur du périmètre de la réserve... ».

c) A l'annexe II, supprimer le dernier alinéa : « Les femelles d'antilopes, etc... ».

d) L'annexe IV du décret n° 47-2254 du 18 novembre 1947 est modifié comme suit :

Dans la liste intitulée « Permis de moyenne chasse » :

Rayer : « hippopotame, 1 » ; ajouter : « élan de Derby, 1 ; bongo, 1 ; grand calao d'Abyssinie, 1 ; au lieu de : « situtunga, 1 », lire : « situtunga, 2 » ; au lieu de : « céphalophe à dos jaune, 1 », lire : « céphalophe à dos jaune, 4 ».

Dans la liste intitulée « Permis de grande chasse » prévue à l'article 3 :

Ajouter : « grand calao d'Abyssinie, 2 », au lieu de : « situtunga, 1 », lire : « situtunga, 4 » ; au lieu de : « céphalophe à dos jaune, 1 », lire : « céphalophe à dos jaune, 6 ».

Dans la liste prévue à l'article 5 « Permis de passagers » :

Ajouter : « élan de Derby, 1 » ; céphalophe à dos jaune, 3 » ; au lieu de : « situtunga, 2 », lire : « situtunga, 3 ».

Art. 12. — Les permis en cours de validité à la date de la publication du présent décret au *Journal officiel* de l'Afrique équatoriale française restent régis par les dispositions antérieures jusqu'à expiration de leur validité.

Art. 13. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de l'Afrique équatoriale française, et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 18 février 1952.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres :

Le ministre de la France d'outre-mer,

LOUIS JACQUINOT.

Décret du 18 février 1952 portant promotion dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre Union française.

Par décret en date du 18 février 1952, pris sur le rapport du président du conseil des ministres et du ministre de la France d'outre-mer; vu la déclaration du conseil de l'ordre national de la Légion d'honneur en date du 10 janvier 1952, portant que la promotion faite aux termes du présent décret n'a rien de contraire aux lois, décrets et règlements en vigueur, est promu dans l'ordre national de la Légion d'honneur au titre Union française:

Au grade d'officier.

Cadermougaidine Said Marecar, cazy et conseiller municipal de Karikal. Chevalier du 11 août 1931.

Décret du 18 février 1952 portant augmentation du capital social du bureau minier de la France d'outre-mer.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 30 avril 1946 tendant à l'établissement, au financement et à l'exécution des plans d'équipement et de développement des territoires dépendant du ministre de la France d'outre-mer;

Vu le décret n° 48-150 du 26 janvier 1948 instituant un bureau minier de la France d'outre-mer;

Vu le décret du 16 avril 1948 portant le capital du bureau minier à 700 millions de francs;

Vu l'avis émis par le comité directeur du F. I. D. E. S. en sa séance du 15 novembre 1951,

Décrète:

Art. 1er. — Le capital du bureau minier de la France d'outre-mer est porté à 1.500 millions de francs métropolitains.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait à Paris, le 18 février 1952.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres:

Le ministre de la France d'outre-mer,

LOUIS JACQUINOT.

Décret du 18 février 1952 approuvant la délibération du 1er décembre 1951 du conseil représentatif de la Côte française des Somalis modifiant le code général des impôts directs.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 19 août 1950 portant création de l'assemblée représentative de la Côte française des Somalis;

Vu la délibération du 1er décembre 1951 du conseil représentatif de la Côte française des Somalis modifiant le code général des impôts directs;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée, en ce qui concerne le mode d'assiette, la délibération du 1er décembre 1951 du conseil représentatif de la Côte française des Somalis modifiant le code général des impôts directs.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de la Côte française des Somalis, et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 18 février 1952.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres;

Le ministre de la France d'outre-mer,

LOUIS JACQUINOT.

Décret du 18 février 1952 approuvant la délibération du 12 décembre 1951 du conseil représentatif de la Côte française des Somalis modifiant la taxe de consommation sur les tabacs et alcools et créant une taxe sur le kath.

Le président du conseil des ministres,

Sur le rapport du ministre de la France d'outre-mer,

Vu la loi du 19 août 1950 portant création de l'assemblée représentative de la Côte française des Somalis;

Vu la délibération du 12 décembre 1951 du conseil représentatif de la Côte française des Somalis modifiant la taxe de consommation sur les tabacs, alcools et créant un taxe sur le kath;

Le conseil d'Etat (section des finances) entendu,

Décrète:

Art. 1er. — Est approuvée, en ce qui concerne le mode d'assiette, la délibération susvisée du 13 décembre 1951 du conseil représentatif de la Côte française des Somalis modifiant la taxe de consommation sur les tabacs et alcools et créant une taxe sur le kath.

Art. 2. — Le ministre de la France d'outre-mer est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française, au *Journal officiel* de la Côte française des Somalis, et inséré au *Bulletin officiel* du ministère de la France d'outre-mer.

Fait à Paris, le 18 février 1952.

EDGAR FAURE.

Par le président du conseil des ministres;

Le ministre de la France d'outre-mer,

LOUIS JACQUINOT.

Administrateurs.

Par arrêté en date du 12 février 1952, M. Mouterde (Emmanuel), administrateur adjoint, 1er échelon, de la France d'outre-mer, est maintenu dans la position de mission dans la métropole, à compter du 1er février 1951 et jusqu'au 30 avril 1951, afin de servir au cabinet du secrétaire d'Etat à la France d'outre-mer.

Administration centrale.

Par arrêté en date du 15 février 1952, M. Minne (Marcel), secrétaire d'administration principal, 2e échelon, de l'administration centrale du ministère de la France d'outre-mer, est admis, sur sa demande, à faire valoir ses droits à une pension de retraite pour compter du 1er mai 1952.

Elevage et industries animales.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 17 janvier 1952:

I. — Les élèves diplômés des écoles nationales vétérinaires dont les noms suivent sont nommés vétérinaires inspecteurs stagiaires de l'élevage et des industries animales outre-mer:

MM. Abeil (Jacques).	MM. Huc (Gérard).
Annett (Donald).	Labouche (Jean).
Bertrand (Simon).	Latour (Marc).
Binet (Louis).	Leclercq (André).
Bouffault (Jean-Claude).	Legrand (Pierre).
Bouvier (Henri).	Leplomb (Gilbert).
Camand (Raoul).	Maignan (René).
Coupet (Raymond).	Mainguy (Pierre).
de Batêne (Denis).	Mostacchi (Charles).
Ducroz (Guy).	Perron (Jean-Elie).
Fredet (René).	Peytavin (André).
Germain (Louis).	Sarrau (Ode).

II. — Ces nominations prennent effet pour compter du 1er janvier 1952, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 février 1952, M. Delbreuve (Guy), docteur vétérinaire, a été nommé vétérinaire inspecteur stagiaire du service de l'élevage et des industries animales outre-mer à compter du 1er janvier 1952, tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 février 1952, MM. Feunteun (Louis), vétérinaire inspecteur général de 1re classe du service de l'élevage et des industries animales outre-mer; Mornet (Paul), vétérinaire inspecteur en chef, chef de service; Lalanne (Alexis), vétérinaire inspecteur en chef; Audu (Jean) et Hulin (Pierre), vétérinaires inspecteurs principaux de 1re classe, tous en service en Afrique occidentale française, sont placés dans la position de mission au Nigeria, du 16 janvier 1952 et pour une durée maximum de quinze jours, en vue d'assister à Jos à la conférence sur le commerce du bétail en Afrique occidentale.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 février 1952, M. Pilet (Edouard), vétérinaire inspecteur général de 2e classe, chef du service de l'élevage et des industries animales à Madagascar, a été placé dans la position de mission à l'île Maurice, pour compter du jour de son départ de Madagascar et pour une durée maximum de quinze jours, en vue d'étudier avec les autorités locales britanniques les questions de pathologie et d'élevage intéressant l'île Maurice et Madagascar.

Par arrêté du ministre de la France d'outre-mer en date du 14 février 1952, les dispositions de l'arrêté du 17 janvier 1952 portant nominations de vétérinaires inspecteurs stagiaires du service de l'élevage et des industries animales outre-mer ont été rapportées en ce qui concerne:

MM. Camand (Raoul), inapte au service outre-mer;
Binet (Louis), Legrand (Pierre) et Huc (Gérard), démissionnaires.

MINISTERE DES POSTES, TELEGRAPHES ET TELEPHONES

Services extérieurs.

Par arrêté du 14 février 1952, a été nommé chef de centre de comptabilité de caisse nationale d'épargne de 2e classe, titularisé dans le grade correspondant et maintenu en sa nouvelle qualité à la disposition du ministère des affaires étrangères pour servir en Tunisie: M. Cheval, chef de centre de comptabilité de caisse nationale d'épargne de 3e classe.

Par arrêté du 20 février 1952:

M. Danton (J.-A.), ingénieur en chef des postes, télégraphes et téléphones, détaché auprès du comité directeur des travaux de construction du câble téléphonique souterrain de l'Afrique du Nord, pour exercer les fonctions de secrétaire permanent de cet organisme pour une période de cinq ans à compter du 1er août 1947, est réintégré dans les cadres de l'administration des postes, télégraphes et téléphones, à partir du 16 juillet 1951.

M. Danton (J.-A.), ingénieur en chef des postes, télégraphes et téléphones, est mis à la disposition du gouverneur général de l'Algérie, en vue d'être chargé de la direction du service des travaux communs des télécommunications nord-africaines pour la période du 16 juillet 1951 au 31 juillet 1952.

MINISTERE DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

Administrateurs civils.

ADMINISTRATION CENTRALE ET CAISSE NATIONALE DE SÉCURITÉ SOCIALE

Par arrêté du 20 février 1952:

1° Les administrateurs civils de 1re classe dont les noms suivent ont été nommés administrateurs civils de classe exceptionnelle à compter des dates inscrites en regard de leur nom:

M. Guerard, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Pouilliard, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Datain, à compter du 18 mars 1951.
Mlle Petit, à compter du 16 août 1951.
Mlle Soret, à compter du 16 août 1951.
Mlle Legrand, à compter du 1er mai 1951.
Mlle Rivallain, à compter du 18 mars 1951.
M. Lajugie de La Renaudie, à compter du 1er janvier 1951.

Fonctionnaires détachés.

M. Gout, à compter du 1er octobre 1951.
Mlle Guelfi, à compter du 1er juin 1951.

2° Les administrateurs civils de 2e classe dont les noms suivent ont été nommés administrateurs civils de 1re classe (1er échelon) à compter des dates inscrites en regard de leur nom:

M. Jaussaud, à compter du 25 octobre 1951.
M. Charlot, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Netter, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Dulong, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Thevenet, à compter du 1er janvier 1951.
M. Versini, à compter du 3 juillet 1951.
M. Bruant, à compter du 18 mars 1951.
Mlle Bourquin, à compter du 18 mars 1951.

Fonctionnaire détaché.

M. Lecrille, à compter du 1er janvier 1951.

3° Les administrateurs civils de 3e classe dont les noms suivent ont été nommés administrateurs civils de 2e classe (1er échelon) à compter des dates inscrites en regard de leur nom:

Mlle Clermont, à compter du 18 mars 1951.
Mlle Boucher, à compter du 18 mars 1951.
Mme Bruneau, à compter du 3 juillet 1951.

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DE L'ALGÉRIE

Par arrêté du 20 février 1952:

1° M. Weyl, administrateur civil de 1re classe, a été nommé administrateur civil de classe exceptionnelle à compter du 1er janvier 1951;

2° M. Sfez, administrateur civil de 1re classe, en service détaché, a été nommé administrateur civil de classe exceptionnelle, à compter du 1er janvier 1951 et maintenu en service détaché;

3° M. Pizel, administrateur civil de 2e classe, a été nommé administrateur civil de 1re classe (1er échelon), à compter du 1er janvier 1951;

4° MM. Cazaux et Bidan, administrateurs civils de 3e classe, ont été nommés administrateurs civils de 2e classe (1er échelon), à compter du 1er janvier 1951.

Tableau d'avancement de classe, pour l'année 1951, des secrétaires d'administration.

Classe principale.

1 MM. Memet, à compter du 25 avril 1951.
2 Engelhard, à compter du 12 septembre 1951.
3 Marchal, à compter du 21 février 1951.
4 Beaudou, à compter du 6 février 1951.
5 Sonnelite, à compter du 5 octobre 1951.

1re classe.

1 Mmes Girard-Peraldi.
2 Mabit, à compter du 16 mars 1951.
3 M. Mercier, à compter du 28 novembre 1951.
4 Mme de Bouard.
5 M. Guimiot, à compter du 29 septembre 1951.
6 Mme Rosier, à compter du 16 mars 1951.
7 M. Beaulieu à compter du 22 juillet 1951.
8 Mmes Peroux.
9 Fontaine.
10 Mlle Gattier.
11 M. Saint-Jean.
12 Mme Cosandier.
13 Mlle Gauthier.
14 M. Haton, à compter du 1er juin 1951.
15 Mme Cuvilliers.
16 M. Le Moal, à compter du 16 mars 1951.
17 Mmes Guionnet, à compter du 16 mars 1951.
18 Perriere, à compter du 27 juillet 1951.
19 Lasseray.
20 Philbert.
21 Mlles Gilbert.
22 Maillard, à compter du 22 juillet 1951.
23 Mmes Grosnon.
24 Lachaud.
25 Bichot.
26 Guegan.
27 Mlles Perrefout.
28 Tatout.
29 Huste.
30 M. Mosbach.
31 Mmes Gonchard, à compter du 1er avril 1951.
32 Nguyen-The.
33 Ferre.
34 Marchand.

Fonctionnaire détaché.

1 *bis* M. Bac, à compter du 15 juillet 1951.

PROMOTIONS

Par arrêté du 20 février 1952:

1° Les secrétaires d'administration de 1re classe dont les noms suivent ont été nommés secrétaires d'administration principaux, à compter des dates inscrites en regard de leur nom:

M. Memet, à compter du 25 avril 1951.
M. Engelhard, à compter du 12 septembre 1951.
M. Marchal, à compter du 21 février 1951.
M. Beaudou, à compter du 6 février 1951.
M. Sonnelite, à compter du 5 octobre 1951.

2° Les secrétaires d'administration de 2e classe dont les noms suivent ont été nommés secrétaires d'administration de 1re classe (1er échelon) à compter des dates inscrites en regard de leur nom:

Mme Girard-Peraldi, à compter du 1er janvier 1951.
M. Bac, à compter du 15 juillet 1951 (détaché).
Mme Mabit, à compter du 16 mars 1951.
M. Mercier, à compter du 28 novembre 1951.
Mme de Bouard, à compter du 1er janvier 1951.
M. Guimiot, à compter du 29 septembre 1951.
Mme Rosier, à compter du 16 mars 1951.
M. Beaulieu, à compter du 22 juillet 1951.
Mme Peroux, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Fontaine, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Gattier, à compter du 1er janvier 1951.
M. Saint-Jean, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Cosandier, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Gauthier, à compter du 1er janvier 1951.
M. Haton, à compter du 1er juin 1951.
Mme Cuvilliers, à compter du 1er janvier 1951

M. Le Moal, à compter du 16 mars 1951.
Mme Guionnet, à compter du 16 mars 1951.
Mme Perrière, à compter du 22 juillet 1951.
Mme Lasseray, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Philibert, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Gilbert, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Maillard, à compter du 22 juillet 1951.
Mme Grosnon, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Lachaud, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Bichot, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Guegan, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Perretout, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Tatout, à compter du 1er janvier 1951.
Mlle Huste, à compter du 1er janvier 1951.
M. Mosbach, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Conchard, à compter du 1er avril 1951.
Mme Nguyen-The, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Ferre, à compter du 1er janvier 1951.
Mme Marchand, à compter du 1er janvier 1951.

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE ET DE LA POPULATION

Inspection de la population et de l'entr'aide sociale.

Par arrêté du 20 février 1952, Mme Vinay (Marie), inspecteur de la population et de l'entr'aide sociale, est détachée pour une nouvelle période de cinq ans, à compter du 15 novembre 1951, afin de continuer à exercer à l'université de Montréal, au Canada, les fonctions de professeur de sociologie et de psychologie à la faculté des relations industrielles.

Inspection de la santé.

Par arrêté du 20 février 1952, le détachement de M. le docteur Benedetti (Jérôme-Raymond-René), médecin inspecteur de la santé de 1e échelon, est renouvelé pour une période de deux ans, à compter du 30 décembre 1950, pour exercer les fonctions de médecin directeur du service de protection maternelle et infantile du Var.

Pharmaciens inspecteurs.

Par arrêté du 20 février 1952, M. Nargeolet (Henri), pharmacien inspecteur principal de la santé, est détaché du cadre métropolitain pour une période de cinq ans, à compter du 1er avril 1952, et mis à la disposition du ministre des affaires étrangères, pour exercer ses fonctions au Maroc.

INFORMATIONS PARLEMENTAIRES

ASSEMBLEE NATIONALE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du lundi 25 février 1952.

A quinze heures. — 1re SÉANCE PUBLIQUE

1. — Nomination, par suite de vacances, de membres de commissions.

2. — Vote de la proposition de loi (n° 585) de MM. Frédéric-Dupont et Léon Noël tendant à faire bénéficier les combattants d'Indochine et de Corée de toutes les dispositions relatives aux combattants. (Nos 1960-1992. — M. Commentry, rapporteur.) (Sous réserve qu'il n'y ait pas débat.)

3. — Suite de la discussion d'urgence du projet de loi (n° 2190) relatif à la variation du salaire minimum national interprofessionnel garanti, en fonction du coût de la vie. (N° 2612. — M. Robert Coulant, rapporteur.)

A vingt et une heures. — 2e SÉANCE PUBLIQUE

Suite de la discussion inscrite à l'ordre du jour de la première séance.

Modification aux listes électorales des membres des groupes.

GROUPE DES INDÉPENDANTS D'OUTRE-MER
(12 membres au lieu de 11.)

Ajouter le nom de M. Hubert Maga.

Convocation de la conférence des présidents.

La conférence constituée conformément à l'article 31 du règlement (vice-présidents de l'Assemblée, présidents des commissions et présidents des groupes de quatorze membres au moins) est convoquée par M. le président pour le mardi 26 février 1952, à quatorze heures trente, dans les salons de la présidence.

CONSEIL DE LA REPUBLIQUE

ANNÉE 1952

Ordre du jour du mardi 26 février 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Examen d'une demande de pouvoirs d'enquête formulée par la commission de l'éducation nationale, des beaux-arts, des sports, de la jeunesse et des loisirs sur le problème scolaire en Algérie.

2. — Réponses des ministres aux questions orales suivantes:

I. — M. Loison rappelle à M. le ministre de l'éducation nationale que la circulaire interministérielle n° 460 concernant la rémunération des instituteurs chargés des cours donnés en dehors des heures de service, prévoit que la collecte des fonds et la surveillance des présences seront prises en charge par les municipalités; et lui demande, en raison des multiples protestations des maires, si une telle décision, qui leur crée de nombreuses difficultés, ne pourrait être rapportée. (N° 275.)

II. — M. Chapalain expose à M. le secrétaire d'Etat à l'air qu'en 1948, une filiale de la S. N. E. C. M. A., située au Mans-Arnage, a été cédée à une société; que cette société cessionnaire n'exerçant pas la même activité que la S. N. E. C. M. A., n'a pris en charge qu'une très faible partie de l'outillage et des stocks existants; que la S. N. E. C. M. A. a donc dû procéder à des cessions ou à des transferts de l'outillage et des stocks; qu'il ressort d'une information récente que ces opérations ont donné lieu à de très graves irrégularités; et demande dans ces conditions: 1° s'il a invité la société intéressée à déposer une plainte; 2° quelles sont les mesures qu'il compte prendre à l'égard de cette société sous tutelle, pour sauvegarder les intérêts en jeu, et notamment le capital important que représentait l'outillage très moderne de l'usine du Mans; 3° s'il ne pense pas qu'il serait indispensable de provoquer d'urgence une enquête administrative sur ces errements qu'on ne peut pour le moins que qualifier de regrettables. (N° 269.)

III. — M. Naveau expose à M. le ministre du budget qu'un grand nombre de collecteurs de beurre fermier ne comptabilisent que partiellement leurs achats et qu'il en résulte une fraude fiscale importante; qu'en effet, les beurres ainsi commercialisés se vendent sans factures à tous les stades et les entreprises honnêtes sont désarmées par une concurrence déloyale qui s'exerce à leur détriment; qu'il suffit au commerçant indélicat de détenir quelques factures en portefeuille se rapportant au genre de marchandise qu'il fournit pour prétendre qu'il s'agit du même produit et pour échapper ainsi au contrôle fiscal; que par kilogramme de beurre le montant des taxes cumulatives atteint environ 42 F; que certaines organisations ont chiffré entre 2 et 3 milliards de francs par an le montant de la fraude ainsi réalisée; qu'il semble pourtant qu'avant de majorer les impôts ou d'en créer de nouveaux, il faille faire rendre ceux qui existent; que, dans ces conditions, il demande: 1° quelles mesures ont été prises pour mettre un terme à ces pratiques délictueuses; 2° quels ont été les résultats des contrôles déjà opérés et les sanctions intervenues; 3° quelles mesures l'administration compte prendre pour enrayer définitivement la fraude fiscale des collecteurs de beurre fermier (institution d'un carnet d'achat, investigations inopinées, etc.). (N° 276.)

IV. — M. Bertaud expose à M. le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre que le statut des réfractaires, paru sous le n° 50-1027 au *Journal officiel* du 24 août 1950, spécifiait que le décret portant règlement d'administration publique devant fixer les modalités d'application de la loi devait être pris dans un délai de trois mois à compter de sa promulgation; ce délai étant expiré depuis le 24 novembre 1950 et rien n'ayant été fait à ce jour, lui demande les raisons de ce retard et s'il entend prendre rapidement toutes dispositions pour assurer le respect de dispositions légales votées par les assemblées. (N° 277.)

V. — M. Charles Morel rappelle à M. le ministre des anciens combattants et victimes de la guerre que les dispositions réglementaires en vigueur interdisent aux anciens combattants pensionnés âgés de soixante-dix ans et plus, de bénéficier des cures thermales: et demande si ces dispositions, qui introduisent un automatisme aveugle dans les indications thermales, ne sont pas en opposition avec la loi des pensions qui garantit aux mutilés et pensionnés tous les soins qui leur sont nécessaires, le médecin traitant étant seul qualifié, sous sa responsabilité médicale, pour ordonner les traitements qui doivent être mis en œuvre dans chaque cas. (N° 278.)

3. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, portant ouverture de crédits sur l'exercice 1951 (Finances) en vue de l'assistance économique à la Yougoslavie. (Nos 58 et 75, année 1952. — M. Emilien Lieutaud, rapporteur; et n° , année 1952. — Avis de la commission des affaires étrangères. — M. N..., rapporteur.)

4. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant les caisses d'épargne. (Nos 824, année 1951, et 83, année 1952. — M. Sclafer, rapporteur.)

5. — Discussion du projet de loi, adopté par l'Assemblée nationale, relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant le service des postes, télégraphes et téléphones. (Nos 825, année 1951, et 76, année 1952. — M. Bertaud, rapporteur.)

Commission des affaires étrangères.

Séance du vendredi 22 février 1952.

Présents. — Mme Brossolette (Gilberte Pierre-), MM. Coty (René), Hamon (Léo), Morel (Charles), Moutet (Marius), Pernot (Georges), Ernest Pezet, Marcel Plaisant, Réveillaud, Mme Thome-Patenôtre (Jacqueline).

Excusés. — MM. Bolifraud, Chazette, Southon, Westphal, Yver.

Suppléant. — M. Franceschi (de M. Chaintron).

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques, des douanes et des conventions commerciales se réunira le mercredi 27 février 1952, à dix heures (local n° 274):

Examen des rapports:

a) De M. Naveau, sur le projet de loi (n° 881, année 1951) relatif à la procédure de codification des textes législatifs concernant l'artisanat;

b) De M. Brousse, sur la proposition de loi (n° 909, année 1951) tendant à modifier l'article 12 de la loi du 7 mai 1917 ayant pour objet l'organisation du crédit aux sociétés coopératives de consommation.

Exposé de M. Jacques Gadoin sur la politique du crédit.

Examen préliminaire des projets financiers du Gouvernement (n° 1935 A. N.; 3e lettre rectificative n° 2591 A. N., rapport supplémentaire de M. Barangé, n° 2701 A. N., 2e législature).

Examen éventuel du projet de loi (n° 2490 A. N., 2e législature) relatif à la variation du salaire minimum national interprofessionnel garanti, en fonction du coût de la vie.

Questions diverses.

La commission de la famille, de la population et de la santé publique se réunira le mercredi 27 février 1952, à dix-sept heures (local n° 207):

Désignation de rapporteurs pour:

a) La proposition de loi (n° 60, année 1952) concernant certaines catégories d'aveugles et de grands infirmes;

b) La proposition de loi (n° 70, année 1952) tendant à modifier l'article 136 du code de la pharmacie (biberons à tube et tétines);

c) La proposition de résolution (n° 28, année 1952) de M. Bertaud tendant à modifier la réglementation fixant les conditions d'admission des pensionnaires payants dans les hospices publics.

Examen de la proposition de résolution (n° 707, année 1951) de M. Jean Durand tendant à inviter le Gouvernement à déposer un projet de loi abrogeant la loi du 13 avril 1946 et réglementant la prostitution. — Exposés de MM. Le Guyon et Vourc'h.

Questions diverses.

La commission des finances se réunira le mercredi 27 février 1952, à dix heures trente (local de la commission):

Proposition de loi tendant à refuser l'homologation de la décision n° 51-A-17, votée par l'Assemblée algérienne au cours de sa session ordinaire de mai-juin 1951, relative à la parité de traitement entre les fonctionnaires algériens et métropolitains, et à déterminer les éléments de la rémunération des fonctionnaires algériens (n° 59, année 1952). — Rapporteur pour avis: M. Rogier.

Additif à l'ordre du jour de la séance que tiendra la commission du suffrage universel, du contrôle constitutionnel, du règlement et des pétitions le mardi 26 février 1952, à quatorze heures trente (local n° 221):

Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 78, année 1952) de M. Boudet tendant à modifier l'article 5 du règlement.

Examen de la proposition de résolution (n° 727, année 1951) de M. Lelant tendant à demander à l'Assemblée nationale de prendre l'initiative d'une procédure nouvelle de revision constitutionnelle.

INFORMATIONS

RELATIVES

A L'ASSEMBLEE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour du mardi 26 février 1952.

A quinze heures. — SÉANCE PUBLIQUE

1. — Réponse du Gouvernement à la question orale suivante: Mlle Le Ber demande à M. le ministre de l'éducation nationale quelles sont les mesures qu'il compte prendre pour assurer aux jeunes élèves de la Réunion l'enseignement auquel ils ont droit.

2. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi autorisant le Président de la République à ratifier le traité de cession du territoire de la ville de Chandernagor. (Nos 3 et 76, année 1952. — M. Le Brun Kéris, rapporteur; et n° 93, année 1952. — Avis de la commission des affaires culturelles et des civilisations d'outre-mer. — M. Paul Caffice, rapporteur.)

3. — Discussion de la proposition de MM. Charlier, Gentet, Jacobson, Longuet, Ramampy, Randretsa et Voca, tendant à inviter le Gouvernement à étendre aux provinces de Madagascar la faculté de recourir à l'emprunt. (Nos 289, année 1951, 75 et 91, année 1952. — M. Themia, rapporteur; et n° 92, année 1952. — Avis de la commission du plan, de l'équipement et des communications. — M. Charlier, rapporteur.)

4. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi tendant à l'approbation des comptes définitifs du budget local du Togo, exercice 1947 et du budget annexe du chemin de fer du wharf, exercice 1947. (Nos 318, année 1951, et 72, année 1952. — M. Sylvestre, rapporteur.)

5. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi approuvant le compte définitif du budget local de Madagascar, exercice 1945 et du budget annexe des chemins de fer de Madagascar, exercice 1945. (Nos 319, année 1951, et 73, année 1952. — M. Sylvestre, rapporteur.)

6. — Discussion de la demande d'avis, transmise par M. le président de l'Assemblée nationale, sur le projet de loi approuvant le compte définitif du budget général de l'Afrique occidentale française, exercice 1943. (Nos 320, année 1951, et 74, année 1952. — M. Sylvestre, rapporteur.)

Convocations de commissions.

La commission des affaires économiques se réunira le mardi 26 février 1952, à dix heures trente (local n° 120):

I. — Suite de l'examen du rapport de M. Schmitt sur la proposition (n° 235, année 1951) tendant à inviter le Gouvernement à créer un fonds spécial de développement de la production aurifère pour développer et moderniser l'équipement des exploitations minières de l'Union française, réduire le prix de revient de l'or et assurer la rentabilité de sa production.

II. — Examen du rapport pour avis de M. Meyer sur la proposition (n° 173, année 1951) relative aux moyens à mettre en œuvre dans les pays d'outre-mer pour la réalisation des travaux et études démo-économico-sociales et l'organisation des services de statistiques.

III. — Affaires diverses.

La commission des affaires sociales se réunira le mercredi 27 février 1952, à dix heures, 27, rue du Mont-Thabor, à Paris:

I. — Suite de l'examen du rapport de Mlle Le Ber, sur la proposition (n° 306, année 1951) concernant l'enfance et l'adolescence inadaptée dans les territoires d'outre-mer

II. — Examen du rapport de M. Gervain sur la demande d'avis (n° 300, année 1951) concernant un projet de décret relatif à l'organisation du travail de manutention dans les ports d'Afrique équatoriale française.

III. — Nomination d'un rapporteur pour la proposition de résolution (n° 70, année 1952) de M. Borrey invitant l'Assemblée nationale à voter une loi organisant dans les territoires et territoires sous tutelle relevant du ministre de la France d'outre-mer un service des affaires sociales.

IV. — Nomination d'un rapporteur pour avis pour la demande d'avis (n° 59, année 1951) sur la proposition de loi de M. Amadou Doucouré, sénateur, et plusieurs de ses collègues, tendant à incorporer dans l'armée coloniale, en qualité de pionniers du génie, les appelés de la deuxième portion du contingent en Afrique occidentale française.

V. — Echange de vues sur l'exercice de la pharmacie dans les territoires d'outre-mer.

VI. — Questions diverses.

La commission de l'agriculture, de l'élevage, des chasses, des pêches et des forêts se réunira le mercredi 27 février 1952, à seize heures trente (local n° 219):

I. — Mission d'étude des secteurs d'amélioration rurale en Afrique équatoriale française et au Cameroun. — Présentation du rapport (M. Cazelles). — Coordination des chapitres déjà adoptés. — Discussion.

II. — Questions diverses.

La commission du plan, de l'équipement et des communications se réunira le mercredi 27 février 1952, à quatorze heures trente (local n° 120):

I. — Proposition (n° 89, année 1952) relative au décret du 11 décembre 1951. — Projet de rapport de M. Sylvestre.

II. — Proposition (nos 52 et 71, année 1951) concernant l'aviation légère, sportive et sanitaire outre-mer. — Projet de rapport de M. Meyer.

III. — Travaux du comité directeur du F. I. D. E. S.

IV. — Questions diverses.

Convocation de bureau.

Le 2e bureau se réunira le mardi 26 février 1952, à quatorze heures (local n° 219):

Examen du dossier d'élection de M. Marcel Poimbœuf.

INFORMATIONS
RELATIVES
AU CONSEIL ECONOMIQUE

Convocations de commissions.

Mardi 26 février 1952.

Neuf heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE L'ÉQUIPEMENT TÉLÉPHONIQUE EN FRANCE

(COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME.)

Ordre du jour.

Audition de représentants des syndicats de travailleurs des industries du téléphone.

Dix heures trente et quinze heures.

COMMISSION DES AFFAIRES SOCIALES

Ordre du jour.

A dix heures trente. — Fin de l'examen du projet de rapport relatif au problème du chômage établi par M. Monjauvis.

A quinze heures. — Suite de l'étude sur la réforme de la législation hospitalière.

Mercredi 27 février 1952.

Neuf heures quarante-cinq.

COMMISSION DU COMMERCE ET DE LA DISTRIBUTION

Ordre du jour.

Proposition de loi n° 1931 concernant les contrats de fournitures exclusives de bière et autres boissons.

Dix heures. — Audition d'un représentant de la fédération de l'industrie hôtelière de France et d'outre-mer.

Dix heures trente. — Audition d'un représentant de l'union générale des syndicats de la brasserie française.

Dix heures.

GROUPE DE TRAVAIL POUR LES MOUVEMENTS MIGRATOIRES AU SEIN DE L'UNION FRANÇAISE

(COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE)

Ordre du jour.

Eventuellement audition d'un représentant du ministère des affaires étrangères: modalité sur l'immigration dans les territoires coloniaux britanniques.

Discussion générale.

Eventuellement nomination de rapporteurs.

Dix heures.

COMMISSION DES FINANCES, DU CRÉDIT ET DE LA FISCALITÉ

Ordre du jour.

Etude de la proposition de résolution de M. Lacour-Gayet relative au retour à l'étalon or.

Audition de M. Jacques Rueff.

Dix heures et quinze heures.

COMMISSION DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA RECONSTRUCTION ET DE L'URBANISME

Ordre du jour.

Dix heures. — Audition de M. Prothin, directeur général de l'aménagement du territoire au ministère de la reconstruction et de l'urbanisme.

Quinze heures. — Echange de vues à la suite de l'audition de M. Prothin.

Calendrier de travail de la commission en vue de l'élaboration de son rapport annuel.

Quatorze heures trente.

COMMISSION DES TRANSPORTS, DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET TÉLÉPHONES ET DU TOURISME

Ordre du jour.

Désignation des membres de la commission qui feront partie de la commission spéciale chargée d'étudier la proposition de loi de M. Durand-Réville tendant à instituer un code de la navigation fluviale dans les territoires d'outre-mer de l'Union française.

Quatorze heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DES « GOULOTS D'ÉTRANGLEMENT » DES PRODUITS INDUSTRIELS

(COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE.)

Ordre du jour.

Approbation du procès-verbal de la séance du 21 février 1952.

Etude des difficultés d'approvisionnement en produits sidérurgiques qu'éprouvent les industries de transformation, et des difficultés qui assaillent les travailleurs et les entreprises du secteur industriel assurant la production des biens de consommation, en vue d'un examen de la situation et des remèdes à y apporter.

Audition des représentants des groupes de représentation du conseil sur les mesures envisagées par ceux-ci pour pallier ces difficultés dans tous les secteurs où elles se sont manifestées.

Examen des notes remises par les groupes de représentation et discussion générale.

Seize heures.

COMMISSION SPÉCIALE POUR L'ÉTUDE DE LA PROPOSITION DE LOI PRÉSENTÉE PAR M. DURAND-RÉVILLE ET TENDANT A INSTITUER UN CODE DE LA NAVIGATION FLUVIALE DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER

Ordre du jour.

Suite de la discussion générale.

Jeudi 28 février 1952.

Huit heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DU PROBLÈME DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE
(COMMISSION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE)

Ordre du jour.

Etude du problème des économies d'énergie.

Audition de M. Thebault, directeur aux Charbonnages de France, sur l'utilisation de l'énergie en général et dans la mine en particulier.

Audition de M. Grezel, directeur à Electricité de France, sur l'utilisation de l'énergie dans la production de l'énergie électrique, et notamment les possibilités de substitution du fuel au charbon.

Neuf heures trente.

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour.

Equipement agricole dans les départements d'outre-mer.

Situation sucrière et rhumière aux Antilles.

Audition d'un représentant du ministre de l'agriculture.

Quatorze heures trente.

COMMISSION DE L'AGRICULTURE

Ordre du jour.

Equipement agricole.

Equipement des collectivités territoriales: électrification rurale, adduction d'eau.

Audition de M. Seyour, directeur du comité Hygiène et Eau, et de M. Champigny, directeur administratif de la fédération des sociétés d'intérêt collectif agricole d'électricité.

Seize heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DE L'ORGANISATION DES MARCHÉS AGRICOLES EUROPÉENS
(COMMISSION DE L'AGRICULTURE)

Ordre du jour.

Election du président du groupe de travail.

Détermination de la méthode de travail.

Vendredi 29 février 1952.

Neuf heures trente.

GROUPE DE TRAVAIL POUR L'ÉTUDE DES MEMBRES CORRESPONDANTS DU CONSEIL ÉCONOMIQUE DANS LES TERRITOIRES EXTRAMÉTROPOLITAINS DE L'UNION FRANÇAISE

(COMMISSION DE L'ÉCONOMIE DE L'UNION FRANÇAISE

Ordre du jour.

Audition de M. Jules-Julien.

AVIS ET COMMUNICATIONS

Ministère de la défense nationale.

Avis de vacance de poste d'examinateur pour les concours d'admission à l'école navale, l'école des élèves ingénieurs mécaniciens et l'école des élèves officiers de marine.

Le poste d'examinateur d'histoire et de géographie est vacant.

Les candidatures seront reçues jusqu'au 15 mars 1952 par la direction du personnel militaire de la flotte (bureau de l'état-major de la flotte), 2, rue Royale, Paris (8e).

Les candidats doivent être agrégés. Ils sont invités à adresser à la direction du personnel militaire une demande de nomination aux fonctions d'examinateur, accompagnée d'une courte notice biographique les concernant et mentionnant en particulier leurs titres civils et militaires.

Ministère de l'éducation nationale.

SECRÉTARIAT D'ÉTAT A L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE A LA JEUNESSE ET AUX SPORTS

Avis relatif à l'ouverture, en 1952, de la session normale de l'examen préliminaire de géomètre expert.

La session normale de l'examen préliminaire en vue de l'obtention du diplôme du Gouvernement de géomètre expert est fixée aux 23 et 24 juin 1952. Les épreuves auront lieu au Conservatoire national des arts et métiers, 292, rue Saint-Martin, à Paris (3e).

Des centres d'épreuves écrites seront également organisés à Alger, Bordeaux, Lille, Lyon, Nancy, Nantes, Nîmes, si le nombre des candidats le permet.

Les demandes d'inscription, accompagnées des pièces réglementaires, devront être adressées au secrétariat d'Etat à l'éducation nationale (enseignement technique, jeunesse et sports, 6e bureau), 34, rue de Châteaudun, à Paris (9e).

Clôture du registre des inscriptions: 28 avril 1952.

Avis relatif au concours de recrutement d'un professeur technique adjoint tailleur pour hommes et dames à l'école de métiers des industries du vêtement, de Paris.

Date et lieu du concours.

Les épreuves auront lieu à l'école du vêtement, 19, rue des Taillandiers, Paris (11e), à partir du 24 avril 1952.

Les demandes d'inscription, accompagnées des dossiers complets, devront parvenir à la direction de cet établissement, 245, avenue Gambetta, Paris, avant le 4 avril 1952, dernier délai.

Conditions d'inscription.

Les candidats doivent être de nationalité française, être âgés de vingt-trois ans au moins et de trente-cinq ans au plus au 31 décembre 1952 et avoir travaillé pendant cinq ans au minimum, soit dans un atelier, soit à leur compte personnel; les services effectués dans une école publique d'enseignement technique en qualité de professeur technique adjoint auxiliaire comptent comme pratique professionnelle.

Ne peut entrer en ligne de compte pour le décompte des cinq années de pratique industrielle le temps passé:

1° A l'apprentissage proprement dit;

2° Dans les ateliers des écoles d'enseignement technique publiques ou privées en qualité d'élève;

3° Dans les services de vente ou de représentation.

La limite d'âge de trente-cinq ans peut être reportée, au maximum, à trente-huit ans pour les candidats pouvant justifier de services militaires ou de services valables pour pensions civiles.

Aucune limite d'âge ne peut être opposée au personnel enseignant des ateliers des écoles publiques d'enseignement technique en service depuis au moins deux ans.

Pour tous renseignements complémentaires, concernant notamment la nature des épreuves et la composition du dossier d'inscription, les candidats devront s'adresser à la direction de l'école de métiers des industries du vêtement.

Avis relatif au concours pour le recrutement de professeurs techniques adjoints d'enseignement social dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques de jeunes filles.

Le concours prévu pour le recrutement de quatre professeurs techniques adjoints d'enseignement social dans les écoles nationales professionnelles et les collèges techniques sera ouvert à Paris, à partir du 22 septembre 1952, au lieu du 3 mars 1952, date primitivement fixée.

Avis relatif à l'ouverture d'une session de l'examen du brevet professionnel de projectionniste de spectacles cinématographiques.

Rectificatif au *Journal officiel* du 4 février 1952: page 1519, au lieu de: « La première session de l'examen... s'ouvrira le 2 avril 1952 » et de: « ... les inscriptions seront reçues jusqu'au 2 mars 1952 », lire: « La première session de l'examen... s'ouvrira le 1er avril 1952 » et: « ... les inscriptions seront reçues jusqu'au 1er mars 1952 ».

BULLETIN DES RECETTES DE LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

PUBLICATION DES RECETTES

I. — **Evaluation des recettes de la cinquième semaine du 26 janvier au 1er février 1952.** (En milliers de francs.)

NATURE DU TRAFIC	1952 — Recettes évaluées.	1951 — Recettes comptables.	DIFFERENCE EN FAVEUR DE: 1952		1951	
			En valeur absolue.	Pourcentage	En valeur absolue.	Pourcentage
1	2	3	4	5	6	7
Voyageurs	1.260.120	1.056.559	203.561	19,3	»	»
Bagages et consigne	18.660	18.780	»	»	120	0,6
Colis postaux, petits colis	244.380	169.418	74.962	44,2	»	»
Marchandises (détail et wagons)	5.599.120	4.070.275	1.528.845	37,6	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	7.122.280	5.315.032	1.807.248	34	»	»

II. — **Evaluation des recettes au 1er février 1952.**

NATURE DU TRAFIC	RECETTES comptables du ..... au 1952	RECETTES évaluées du 1er janvier au 1er février 1952.	TOTAL des recettes du 1er janvier au 1er février 1952.	RECETTES comptables du 1er janvier au 1er février 1951.	DIFFERENCE EN FAVEUR DE: 1952		1951	
					En valeur absolue.	Pourcentage.	En valeur absolue.	Pourcentage.
1	2	3	4	5	6	7	8	9
Voyageurs	»	5.832.990	5.832.990	5.021.714	811.276	16,2	»	»
Bagages et consigne	»	93.540	93.540	84.411	9.129	10,8	»	»
Colis postaux, petits colis	»	938.040	938.040	688.496	249.544	36,2	»	»
Marchandises (détail et wagons)	»	23.343.030	23.343.030	17.332.773	6.010.257	34,7	»	»
Total des recettes de la Société nationale des chemins de fer français	»	30.207.600	30.207.600	23.127.394	7.080.206	30,6	»	»

Imprimerie, 31, quai Voltaire, Paris (7e). — *Le Préfet, Directeur des Journaux officiels :* JEAN REYMOND.

COTE DES CHANGES

VERSEMENT TÉLÉGRAPHIQUE

Derniers cours cotés en Bourse	21 février — Cours relevés après Bourse	DEVISES	22 février 1952. Cours relevés avant Bourse	22 février 1952. Cours cotés en Bourse	Derniers cours cotés en Bourse	21 février — Cours relevés après Bourse	DEVISES	22 février 1952. Cours relevés avant Bourse	22 février 1952. Cours cotés en Bourse
350 ..	.... ..	Etats-Unis (1 dollar)	.... ..	350 ..	1226 75	.... ..	Portugal (100 escudos)	.... ..	1226 25
704 ..	.... ..	Belgique (100 francs)	.... ..	704 625	8060 ..	.... ..	Suisse (100 francs)	.... ..	8050 ..
349 60	.... ..	Canada (1 dollar)	.... ..	350 ..	164 20	.... ..	Côte Fse des Somalis (100 f. Djib.)	.... ..	163 60

ANNONCES

LES ANNONCES SONT REÇUES A L'AGENCE HAVAS, 62, RUE DE RICHELIEU, PARIS
Compte chèque postal 1.014.00, Paris
ET DANS SES SUCCURSALES DES DÉPARTEMENTS

L'Administration et les fermiers déclinent toute responsabilité quant à la teneur des annonces.

TIRAGES FINANCIERS

COMPAGNIE GENERALE DES EAUX

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 900.000.000 DE FRANCS
52, RUE D'ANJOU, PARIS

Avis aux obligataires.

Obligations 3 3/4 0/0 1945.

Usant de la faculté qu'elle s'était réservée lors de l'émission de l'emprunt, la compagnie a procédé au rachat en Bourse du nombre d'obligations fixé pour la septième année par le tableau d'amortissement publié au *Journal officiel* du 11 avril 1945. En conséquence, aucun tirage n'aura lieu en 1952.

Les amortissements précédents ayant été opérés par voie de rachats, il n'existe pas de titres amortis restant à rembourser.

Le conseil d'administration.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

DIRECTION GÉNÉRALE: 1, RUE TAITBOUT, PARIS
DÉPARTEMENT DES TITRES: 68, RUE DU FAUBOURG-SAINT-HONORÉ, PARIS

OBLIGATIONS DE 5.000 F 4 0/0 1946
DE LA
Compagnie lorraine d'électricité.

Les porteurs d'obligations 4 0/0 de 5.000 F (émission 1946) de la Compagnie lorraine d'électricité sont informés que l'amortissement du 10 mars 1952 a été réalisé par voie de rachats en Bourse. En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Liste de rappel de la série comprenant des obligations 4 0/0 1946 sorties au premier tirage et non encore remboursées.

6.672 à 7.060 (année de remboursement: 1947).

Manufacture de Cartonnages de la Côte-d'Or

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 18.000.000 DE FRANCS
17, RUE DE LA STÉARINERIE, A DIJON

Emprunt obligataire 4 1/4 0/0 1945.

Septième tirage.

Liste numérique des 15 obligations sorties au tirage au sort du 13 février 1952 et remboursables, coupons du 15 septembre 1952 et suivants attachés, à partir du 15 mars 1952.

24 51 71 82 87 251 266 277 303 338 341 359 389 438 455

Liste des numéros sortis aux tirages précédents et non encore remboursés.

11 16 18 21 44 75 225 260 296 299 323 327 381 385 392 403 404 409 467

SOCIETE METALLURGIQUE DE KNUTANGE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 1.650 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 16, BOULEVARD MALESHERBES, A PARIS
R. C.: Seine 20592.

Obligations 4 1/2 0/0 1947 de 5.000 F.

Usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission, la société a racheté en Bourse les 782 obligations dont l'amortissement est prévu pour le 20 mars 1952.

En conséquence, il ne sera pas effectué de tirage au sort.

Les amortissements antérieurs ont été effectués par voie de rachats en Bourse.

Le conseil d'administration.

COMPAGNIE GENERALE DE MOTEURS

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 150.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 3, RUE BARA, LEVALLOIS-PERRET (SEINE)
R. C.: Seine 232643 B.

Obligations 6 3/4 0/0 1951 *de* 10.000 *F.*

Liste numérique de la série comprenant les numéros des 203 obligations 6 3/4 0/0 1951 amorties au premier tirage d'amortissement effectué le 11 février 1952 (la société a racheté 243 titres pour compléter cet amortissement).

8.016 à 8.218

Le remboursement de ces obligations s'effectuera à partir du 15 mars 1952.

LA CELLOPHANE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 875.000.000 DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 5 ET 7, AVENUE PERCIER, PARIS (8e)
R. C.: Seine n° 239357 B.

Obligations 6 1/2 0/0 1951 *de* 10.000 *F.*

Liste numérique des obligations amorties au tirage du 30 janvier 1952 et remboursables à partir du 1er mars 1952 à 10.000 F.

1.949 à 2.258

Aucune obligation de cet emprunt n'est frappée d'opposition.

(*Le tableau d'amortissement a été publié au* Journal officiel *du 24 avril 1951.*)

LA GRANDE MAISON DE BLANC

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 184 MILLIONS DE FRANCS
SIÈGE SOCIAL: 6, BOULEVARD DES CAPUCINES, PARIS
R. C.: Paris B 207927.

Avis aux porteurs d'obligations 4 0/0 1945.

MM. les porteurs d'obligations 4 0/0 1945 sont informés que la société, usant de la faculté qu'elle s'est réservée lors de l'émission de ces titres, a procédé au rachat en Bourse des 113 obligations constituant l'amortissement pour l'année 1952.

Les précédents amortissements ont été effectués par rachats en Bourse.

Société anonyme des ETABLISSEMENTS DARRASSE Frères

SIÈGE SOCIAL: 13, RUE PAVÉE, PARIS (4e)

Emprunt obligataire 4 1/4 0/0 1944.

LISTE NUMERIQUE PAR SERIES OU FRACTIONS DE SERIES

1° Des 460 obligations sorties au huitième tirage du vendredi 15 février 1952 et formant, avec les 200 obligations rachetées en Bourse, la totalité, soit 660, des obligations à amortir d'après le tableau d'amortissement;

2° Des obligations sorties aux précédents tirages et non encore présentées au remboursement.

NOTA. — Les nombres portés en regard des séries indiquent l'année d'amortissement.

581 à 590 (47)	6.221 à 6.230 (52)	10.151 à 10.160 (52)
721 à 730 (52)	6.231 à 6.240 (51)	10.341 à 10.350 (52)
1.061 à 1.070 (49)	6.441 à 6.450 (52)	10.361 à 10.370 (51)
1.221 à 1.230 (51)	6.481 à 6.490 (50)	10.371 à 10.380 (52)
1.431 à 1.440 (50)	6.501 à 6.510 (50)	10.381 à 10.390 (47)
1.471 à 1.480 (51)	6.521 à 6.530 (52)	10.441 à 10.450 (51)
1.691 à 1.700 (52)	6.561 à 6.570 (50)	11.071 à 11.080 (52)
1.801 à 1.810 (51)	6.571 à 6.580 (50)	11.161 à 11.170 (52)
2.101 à 2.110 (50)	7.171 à 7.180 (52)	11.221 à 11.230 (52)
2.131 à 2.140 (51)	7.341 à 7.350 (50)	11.301 à 11.310 (51)
2.391 à 2.400 (52)	7.391 à 7.400 (52)	11.331 à 11.340 (52)
2.411 à 2.420 (52)	7.421 à 7.430 (51)	11.401 à 11.410 (51)
2.551 à 2.560 (52)	7.561 à 7.570 (51)	11.501 à 11.510 (52)
2.651 à 2.660 (52)	7.701 à 7.710 (52)	11.691 à 11.700 (50)
2.891 à 2.900 (51)	7.821 à 7.830 (51)	11.741 à 11.750 (51)
3.091 à 3.100 (52)	7.851 à 7.856 (52)	11.911 à 11.920 (52)
3.251 à 3.260 (52)	7.891 à 7.900 (50)	12.041 à 12.050 (51)
3.391 à 3.393 (51)	7.921 à 7.930 (52)	12.081 à 12.090 (52)
3.421 à 3.430 (52)	8.171 à 8.180 (50)	12.731 à 12.740 (51)
3.751 à 3.760 (51)	8.401 à 8.410 (52)	13.041 à 13.050 (52)
4.061 à 4.070 (52)	8.411 à 8.420 (45)	13.061 à 13.070 (50)
4.091 à 4.100 (52)	8.571 à 8.580 (51)	13.131 à 13.140 (51)
4.151 à 4.160 (52)	8.751 à 8.760 (51)	13.151 à 13.160 (51)
4.191 à 4.200 (51)	8.791 à 8.800 (50)	13.161 à 13.170 (46)
4.201 à 4.210 (51)	8.831 à 8.840 (51)	13.301 à 13.310 (52)
4.241 à 4.250 (52)	8.881 à 8.890 (50)	14.191 à 14.200 (52)
4.601 à 4.610 (51)	9.171 à 9.180 (49)	14.211 à 14.220 (51)
4.651 à 4.660 (52)	9.241 à 9.250 (52)	14.281 à 14.290 (50)
5.101 à 5.110 (52)	9.361 à 9.370 (50)	14.341 à 14.350 (49)
5.141 à 5.150 (48)	9.371 à 9.380 (51)	14.391 à 14.400 (52)
5.181 à 5.190 (51)	9.431 à 9.440 (52)	14.421 à 14.430 (47)
5.411 à 5.420 (51)	9.631 à 9.640 (50)	14.451 à 14.460 (51)
5.431 à 5.440 (52)	9.641 à 9.650 (51)	14.541 à 14.550 (51)
5.481 à 5.490 (52)	9.721 à 9.730 (51)	14.661 à 14.670 (52)
5.581 à 5.590 (52)	9.901 à 9.910 (52)	14.691 à 14.700 (52)
5.641 à 5.650 (49)	9.921 à 9.930 (52)	14.701 à 14.710 (51)
5.721 à 5.730 (52)	9.971 à 9.980 (52)	14.711 à 14.720 (52)
5.881 à 5.890 (49)		

Remboursement:

1° Obligations sorties au dernier tirage du 15 février 1952. — Le remboursement aura lieu à compter du 15 mars 1952 à raison de 1.001 F, coupon n° 17, à l'échéance du 15 septembre 1952, attaché;

2° Obligations sorties aux tirages antérieurs et non encore présentées au remboursement. — Le tableau, d'autre part, contient tous renseignements relatifs au remboursement de ces titres.

ANNÉES de tirage.	DATES à partir desquelles les titres amortis étaient remboursables.	TAUX de remboursement.	NUMÉROS DES COUPONS devant être attachés aux titres présentés au remboursement.
		francs.	
1945	15 mars 1945...	1.000 »	3 à l'échéance du 15 sept. 1945.
1946	— 1946...	1.000 »	5 — — 1946.
1947	— 1947...	1.000 »	7 — — 1947.
1948	— 1948...	1.000 »	9 — — 1948.
1949	— 1949...	1.000 25	11 — — 1949.
1950	— 1950...	1.001 »	13 — — 1950.
1951	— 1951...	1.001 »	15 — — 1951.

Les obligations sont remboursables:

Au siège de la société, 13, rue Pavée, à Paris (4e);

Au siège et dans toutes les succursales et agences de Paris et de province:

a) De la Société générale pour favoriser le développement du commerce et de l'industrie en France;

b) De la Banque nationale pour le commerce et l'industrie.

Société anonyme des Forges et Aciéries du Saut-du-Tarn

Additif à la liste numérique des 263 obligations 6 3/4 0/0 1951 sorties au premier tirage effectué le 31 janvier 1952, parue au *Journal officiel* du 12 février 1952, page 1852:

La société a racheté 229 titres pour compléter cet amortissement.

DEMANDES DE CHANGEMENT DE NOM

Mlle Meghozzi (Djemâa), née le 22 mars 1930 à Aïn-Smara (département de Constantine), demoiselle de compagnie, demeurant à Constantine, 15, rue Rohault-de-Fleury, sollicite l'autorisation de changer son nom de Meghozzi (Djemâa) en celui de Rozy (Emma).

M. Sionin (Joseph), né à Paris (12e) le 7 juillet 1907, domicilié à Drancy (Seine), 78, avenue Henri-Barbusse, agissant tant en son nom personnel qu'en celui de ses enfants mineurs: Roger, né à Montauban (Tarn-et-Garonne) le 9 juin 1932; Jacqueline, née à Paris le 20 juin 1939; Roland, né à Drancy le 15 mai 1946; Claude, né à Drancy le 15 mai 1946, dépose une requête auprès du garde des sceaux à l'effet de substituer à son nom patronymique celui de Saulin ou, subsidiairement, de Saumin.

M. Marmelsztejn (Jechijel), artisan, né le 16 juillet 1911 à Varsovie (Pologne), demeurant 19, rue des Ecouffes, à Paris (4e), agissant tant en son nom personnel qu'au nom de ses enfants mineurs: Anny, née le 15 septembre 1941 à Paris (4e) et Jacques, né le 21 mars 1946 à Paris (4e), dépose une requête auprès du garde des sceaux afin de substituer à son nom celui de Marmel (Jean).

M. Bernsztejn (Israël), né le 26 mars 1908 à Wilno (Pologne) demeurant à Montreuil (Seine), 58, rue Beaumarchais, agissant tant en son nom personnel qu'au nom de sa fille Elisabeth, née le 3 juin 1947 à Paris, dépose une requête auprès du garde des sceaux pour substituer à son nom patronymique celui de Bertin.

Mlle Saverimoutou (Gérard-Jeanne-Marie-Louise), commerçante, née à Basse-Terre (Guadeloupe) le 8 février 1922, domiciliée en ladite ville, dépose une requête auprès du garde des sceaux en vue de substituer à son nom patronymique celui de Savery.

AVIS D'ADJUDICATIONS

Ecole nationale du génie rural, Paris.

AVIS DE CONCOURS

Concours pour l'aménagement des laboratoires et du garage de l'école.

1er lot: travaux de gros œuvre, pose de canalisations.

Devis-programme et autres pièces du concours déposés au bureau des architectes d'opérations, MM. Japy et Lablaude, palais de Versailles, et à l'école nationale du génie rural, où ils peuvent être consultés tous les jours ouvrables (samedis exceptés), de neuf heures à douze heures et de quatorze heures à dix-huit heures.

Les demandes d'admission et les pièces annexes exigées par le devis-programme devront être adressées par lettre recommandée et parvenir au plus tard le lundi 3 mars 1952 à l'ingénieur en chef du génie rural, directeur de l'école nationale du génie rural, 19, avenue du Maine, Paris (15e).

Les concurrents seront avisés directement de la suite réservée à leur demande d'admission.

ANNONCES JUDICIAIRES ET LEGALES

CONFISCATIONS DE PATRIMOINES

(Loi n° 47-520 du 21 mars 1947, art. 19.)

Par jugement contradictoire du tribunal militaire de Metz en date du 1er février 1952, le nommé Roussia (Roger-Mathieu-Camille), né le 13 octobre 1912 à Charleville (Ardennes), fils d'Alphonse et de Pannaye (Marguerite), demeurant à Metz (Moselle), 13, avenue Foch, a été condamné à la confiscation de tous ses biens présents et à venir, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

Par jugement contradictoire du tribunal militaire de Metz en date du 1er février 1952, le nommé Mathis (René-François), né le 8 avril 1921 à Nancy (Meurthe-et-Moselle), fils de Louis-Ernest et de Grandidier (Louise-Mathilde), demeurant à Cogheren (Moselle), cité Belleroche, 7, rue des Alouettes, a été condamné à la confiscation des biens présents et à venir, pour atteinte à la sûreté extérieure de l'Etat.

DECLARATIONS D'ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS FRANÇAISES

(Décret du 16 août 1901.)

21 juillet 1951. Déclaration à la préfecture de police. La **Société amicale des Ardéchois à Paris** transfère son siège social du 32, boulevard Malesherbes, Paris, au 6, avenue Paul-Appell, Paris.

15 octobre 1951. Déclaration à la sous-préfecture d'Issoudun. L'Association des parents d'élèves du collège Saint-Cyr prend le titre d'**Association des parents d'élèves de l'annexe de l'école Notre-Dame, dite Ecole Saint-Cyr,** et ajoute à son but: grouper les parents d'élèves. Siège social: place de Vouet, à Issoudun.

21 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de l'Yonne. **Association des parents d'élèves de l'école Cours Sainte-Thérèse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: cours Sainte-Thérèse, 33, boulevard du Nord, à Joigny.

22 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. L'Association des parents d'élèves et d'anciens élèves du cours Saint-Louis change son titre, qui devient **Association des parents d'élèves du cours Saint-Louis,** et modifie ses statuts. Siège social: 17, rue de Monceau, Paris.

23 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles du Breuil.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles du Breuil.

23 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de parents d'élèves de l'école privée de filles d'Ampuis.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, à Ampuis.

23 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de parents d'élèves de l'école privée de garçons d'Ampuis.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons, à Ampuis.

23 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Melun. **Amicale laïque de Boissise-le-Roi et Orgenoy.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique d'Orgenoy.

21 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Fédération des étudiants de Paris.** But: faire régner entre les associations d'étudiants des diverses facultés des liens de coordination et d'amitié Siège social: 15, rue Soufflot, Paris.

21 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Amicale laïque des écoles publiques du centre (garçons et filles).** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes; établir un lien entre les familles et l'école; prolonger l'œuvre scolaire en promouvant l'éducation populaire. Siège social: école de garçons du centre, Taverny.

21 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Douai **Les Amis des tout-petits.** But: venir en aide aux enfants nécessiteux, resserrer les liens de solidarité entre les mères et défendre les intérêts de l'école. Siège social: école maternelle, 63, rue de l'Eglise, Douai-Dorignies.

24 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Jura. **Amicale laïque de Bourcia.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique, Bourcia, par Honfleur.

24 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Morbihan. **Amicale laïque de Saint-Raoul.** But: éducation et défense laïque. Siège social. école publique de Saint-Raoul.

24 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Amicale des élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis des écoles publiques de Lizy-sur-Ourcq.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de garçons, de Lizy-sur-Ourcq.

24 janvier 1952. Déclaration à la préfecture des Landes. **Groupement d'achat en commun du personnel de la caisse d'allocations familiales des Landes.** But: achat et répartition immédiats de tous les objets nécessaires à la vie des adhérents. Siège social: caisse d'allocations familiales des Landes, 8, rue du Maréchal-Bosquet, à Mont-de-Marsan.

24 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des mères et amis de l'école maternelle de l'Arbresle « Avec nos petits ».** But: assurer aux enfants le maximum de confort, d'hygiène et de joie dans une école gaie et accueillante. Siège social. école maternelle, l'Arbresle.

24 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Association de parents et amis de l'école maternelle.** But: achat de jouets et vestiaire pour l'école maternelle. Siège social: école maternelle, Saint-Priest-Village

24 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, 3, rue Roger-Radisson, Lyon.

24 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association des parents d'élèves de l'annexe du lycée Condorcet.** But: appui moral et matériel pour la bonne marche de l'annexe du lycée Condorcet. Siège social: 4, rue Voltaire, Nanterre.

25 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Albertville. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles de Hauteluce.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école libre de filles, Hauteluce.

25 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture du Havre. Association colombophile **Trait d'Union.** But: développer le sport colombophile par des entraînements et des concours. Siège social: café Varin, place du Général-Leclerc, Montivilliers.

25 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vienne. **Conseil des parents d'élèves des écoles publiques de la commune de Ternay.** But: permettre aux parents des élèves des écoles de veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école laïque. Siège social: école publique de Ternay.

25 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Martinique. **Réveil sportif.** But: pratique de tous les sports. Siège social: rue Joyeuse, Gros-Morne, Martinique.

25 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Amicale laïque de l'école publique de Vauréal.** But: éducation scolaire, péri et postscolaire. Siège social: école communale mixte de Vauréal.

25 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Union des acheteurs aux ventes publiques des cuirs et peaux de Paris.** But: faire réaliser les améliorations les plus complètes dans la vente des cuirs et peaux, aussi bien au point de vue des conditions dans lesquelles s'effectuent les ventes publiques qu'au point de vue de la dépouille et du conditionnement de leurs marchandises, tout en s'efforçant d'assurer les meilleures relations avec les syndicats de bouchers et leurs commissionnaires, et de veiller à l'application des clauses et conditions de leurs ventes. Siège social: 122, rue de Provence, Paris.

26 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Philippeville. Ligue française de l'enseignement de l'Office algérien du cinéma éducateur **Ciné-Jeunes philippevillois.** But: utiliser le cinéma pour l'éducation et la culture. Siège social: collège Maupas, Philippeville.

26 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Die. **Ski-Club du Vercors.** But: développer la pratique du ski et des sports d'hiver dans le Vercors. Siège social: hôtel de ville de la Chapelle-en-Vercors.

27 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Amicale scolaire Dormelles.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Dormelles.

27 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Nogent-le-Rotrou. **Association d'élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis des écoles publiques d'Argenvilliers.** But: moralisateur, instructif, éducatif, récréatif et sportif. Siège social. école publique de garçons d'Argenvilliers.

28 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Amicale des élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école publique de Montcourt-Fromonville.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: mairie-école de Montcourt-Fromonville.

28 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Sou des écoles laïques de Blacé.** But: éducation scolaire et périscolaire. Siège social: école publique de garçons, Blacé.

28 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Julien-en-Genevois **Cercle du jeu et de l'amitié.** But: se réunir pour se distraire amicalement et se mieux connaître entre jeunes de Saint-Julien et des environs. Siège social: café Boimond, Saint-Julien.

28 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. La **Fédération nationale des associations des directeurs commerciaux de France** transfère son siège social de Nantes au 122, rue de Provence, Paris.

29 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Millau. **Association nationale des cheminots anciens combattants, prisonniers et victimes de guerre.** But: application des directives établies par le congrès national, le conseil d'administration et le bureau central. Siège social: café Gely, gare, Severac-le-Château.

29 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Corse. **Amicale laïque de l'école des garçons de la rue Forcioli-Conti.** But: établir un lien entre les familles et l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale. Siège social: 22, rue Forcioli-Conti, Ajaccio.

29 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Omer. **La Saumonaise de Wavrans-sur-l'Aa et de Remilly-Wirquin.** But: exercice de la pêche; repeuplement des rivières; répression du braconnage. Siège social: à Wavrans-sur-l'Aa.

30 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Pas-de-Calais. **Ciné Familia.** But: organisation et fonctionnement de projections cinématographiques. Siège social: mairie de Mondicourt.

30 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association amicale bouliste des jardiniers du clos Robinson.** But: développement du sport boules. Siège social: clos Robinson, chemin de Vaise-Champvert, Lyon.

30 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Oran. **Cercle Léo-Lagrange.** But: pratique de l'humanisme, de la tolérance et de la fraternité. Siège social: 18, boulevard Clemenceau, Oran.

30 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Association fraternelle des malades de Saint-François.** But: création de centres assurant aux malades de la lèpre l'amélioration de leurs conditions d'existence. Siège social: 11, rue Guynemer, Paris.

30 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Meuse. **Association des parents d'élèves de l'école Sainte-Geneviève.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Geneviève, Cousances-aux-Forges.

30 janvier 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association de parents d'élèves de l'école de la Solitude.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 29, chemin de Montauban, Lyon.

30 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Bayonne. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Saint-Michel-Garagoitz,** à Cambo-les-Bains. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Saint-Michel-Garagoitz, Cambo-les-Bains.

30 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Amicale laïque de tir de Préolan.** But: pratiquer le tir; grouper en son sein les parents des élèves des écoles publiques; compléter l'enseignement scolaire. Siège social: école Beuvry, Préolan.

31 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Melun. **Amicale scolaire.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école de Noisy-Rudignon.

31 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pontoise. **Association des parents d'élèves de l'institution Jeanne-Hachette d'Aulnay-sous-Bois.** But: grouper les chefs de famille pour apporter un soutien matériel et moral aux familles et aux maîtres. Siège social: 17, rue Camille-Pelletan, Aulnay-sous-Bois.

31 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Melun. **Amicale laïque.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école d'Obsonville.

31 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de Melun. **Amicale laïque.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique, Ichy.

31 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Association des parents d'élèves de l'école libre d'Houville.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école libre d'Houville.

31 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Eure-et-Loir. **Association des parents d'élèves de l'école chrétienne de Sours.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école, rue du Silo, Sours.

31 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Castelsarrasin. **Association Pierre-Fermat.** But: promouvoir un mouvement en vue de l'érection d'un monument à Pierre Fermat à Beaumont-de-Lomagne. Siège social: chez M. Tricu, 2, rue Pierre-Fermat, à Beaumont-de-Lomagne.

31 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de la Corse. Association départementale **Conseils des parents d'élèves des écoles laïques.** But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école laïque; étudier et réaliser toute organisation péri ou postscolaire; interdire toute discussion étrangère. Siège social: ancien collège, Ajaccio.

31 janvier 1952. Déclaration à la préfecture de police **Amicale sportive Anjou-Pasquier du personnel des bureaux de Paris de MM. Schneider et Cie et de leurs participations.** But: resserrer les liens de camaderie entre ses membres à l'occasion de la pratique d'exercices physiques. Toutes discussions politiques ou religieuses ou étrangères au but de l'association y sont formellement interdites. Siège social: 15, rue Pasquier, Paris.

31 janvier 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Amicale des parents d'élèves, anciens élèves et amis de l'école de Vincy-Manœuvre.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique mixte de Vincy-Manœuvre, par Etrépilly.

31 janvier 1952. Déclaration à la préfecture d'Amiens. **Association des anciens élèves de Beauval.** But: grouper autour de l'école ceux qui s'engagent à servir l'idéal laïque et à défendre l'école publique. Siège social: mairie de Beauval.

1er février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Gex. **Association de parents d'élèves de l'école Saint-Vincent-de-Paul,** à Confort. But: soutien utile à la vie de l'école; éducation et entr'aide familiale. Siège social: orphelinat Saint-Vincent-de-Paul, Confort.

1er février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Gaudens. **Association locale des aides familiales rurales de Péguilhan.** But: aider la mère de famille rurale dans sa tâche au foyer. Siège social: chez M. Edmond Benac, à Péguilhan, par Boulogne-sur-Gesse.

1er février 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Sou des écoles laïques de Dareizé.** But: former l'émulation entre les élèves; subvenir aux besoins de la bibliothèque populaire et scolaire; faciliter l'achat de matériel scolaire (appareil de projection, appareil de T. S. F.); établir un lien entre les familles de l'école afin de permettre à celle-ci de remplir pleinement sa mission éducative et sociale. Siège social: mairie de Dareizé.

1er février 1952. Déclaration à la préfecture d'Indre-et-Loire. **L'Elan-Sport de Pocé-sur-Cisse.** But: promouvoir, grouper, soutenir et favoriser les œuvres d'éducation populaire. Siège social: salle paroissiale des Hautes-Bondes, Pocé-sur-Cisse.

1er février 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Association des parents d'élèves de l'école libre de filles d'Eymoutiers.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école Sainte-Anne, rue des Pénitents, à Eymoutiers.

1er février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Meaux. **Amicale des élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école de Chailly-en-Brie.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école primaire publique de Chailly-en-Brie.

2 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Lure. **Amicale laïque de Trémoins.** But: éducation scolaire, postscolaire et périscolaire. Siège social: école publique de Trémoins.

2 février 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **La Magdunoise.** Ajouter au but: éducation populaire Siège social: La Magdunoise, 2, rue Jean-Morin, Meung-sur-Loire.

2 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. **Amicale laïque de l'école publique de filles.** But: défense de la pensée laïque; lien entre les familles et l'école; éducation populaire. Siège social: école de filles de Saint-Léger-sous-Beuvray.

2 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Autun. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de l'Immaculée.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de filles, lieudit Montripant, Issy-l'Evêque.

2 février 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. L'Amicale des coloniaux et anciens coloniaux d'Orléans et du Loiret change son titre et devient **Amicale des coloniaux et anciens combattants coloniaux d'Orléans et de la région orléanaise.** Siège social: café Cholnet, 15, place du Martroi, Orléans

2 février 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Marne. **Amicale des élèves, anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école du Vaudoué.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique mixte du Vaudoué.

3 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Villefranche-sur-Saône. **Groupement de solidarité d'Odenas.** But: trouver les ressources nécessaires pour l'entretien dans la commune d'une religieuse infirmière assistante médicale. Siège social: salle des œuvres, Odenas.

3 février 1952. Déclaration à la préfecture de Guéret. **Amicale laïque de la Rochette.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de la Rochette.

4 février 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association départementale des Francs et Franches Camarades.** But: offrir aux enfants adolescents, garçons et filles de six à dix-huit ans, des loisirs sains et éducatifs. Siège social: école des Groues, rue des Groues, Orléans.

4 février 1952. Déclaration à la préfecture de police. **Groupement amical de l'ameublement et des industries annexes.** But: renseignements professionnels, placement, entr'aide et secours. Siège social: chez M. Glise (Aimé), administrateur de l'assistance publique, 71, rue du Faubourg-Saint-Antoine, Paris.

4 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Provins. **Foyer rural de Gouaix.** But: organisation des loisirs récréatifs et éducatifs à toute la collectivité, enfants et grandes personnes de la commune. Siège social: mairie de Gouaix.

5 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Fanfare de Bourg-Argental.** But: étude et pratique de la musique avec cours gratuits de solfège. Siège social: boulevard Emile-Girodet, Bourg-Argental

5 février 1952. Déclaration à la préfecture de Lyon. **Association des parents d'élèves de l'institution Leidrade.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'institution; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: institution Leidrade, 3, place Saint-Jean, Lyon.

5 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Château-Gontier. **Cercle rural de la Selle-Craonnaise.** But: formation professionnelle de ses membres. Siège social: centre départemental ménager agricole du Ponceau, la Selle-Craonnaise.

6 février 1952. Déclaration à la préfecture de l'Ariège. **Association des parents d'élèves et des amis de l'école laïque de Tarascon-sur-Ariège.** But: resserrer les liens entre les familles et l'école; défense des intérêts de l'école laïque; amélioration des conditions matérielles d'enseignement et du bien-être des enfants. Siège social: école de garçons, 26, avenue Victor-Pilhes, Tarascon-sur-Ariège.

6 février 1952. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Association éducative des anciens élèves, parents d'élèves et amis de l'école publique de Matour.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école de garçons de Matour.

6 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Association des parents des élèves de l'école Vagliano de Cannes.** But: apporter un appui moral et matériel pour la prospérité de l'école. Siège social: 8 *bis*, boulevard Montfleury, Cannes.

6 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Vichy. **Comité d'érection d'un monument aux victimes de la guerre 1939-1945 et des campagnes d'Extrême-Orient.** But: érection du monument. Siège social: mairie de Cusset.

6 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Amicale du personnel de l'entreprise Lonati.** But: association d'éducation populaire et de loisirs par la pratique du sport et le cinéma, la documentation professionnelle et l'entr'aide entre ses membres. Siège social: 43, impasse Tabourot-des-Accords, Dijon.

7 février 1952. Déclaration à la préfecture de Perpignan. Changement de nom de l'association Spéléo-Club du Roussillon, qui s'appellera désormais **Entente spéléologique du Roussillon.** Siège social transféré au groupe scolaire Rolland (salle Allo), Perpignan.

7 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Saint-Amand. **La Truite de l'Arnon.** But: obtenir soit de l'Etat, soit des communes, d'associations syndicales ou de particuliers, l'affermage de lots de pêche sur le territoire de la région; concourir à la lutte contre le braconnage et la pollution des rivières; encourager la surveillance; assurer la destruction des animaux nuisibles et le repeuplement des cours d'eau. Siège social: hôtel du Cheval-Blanc, Loye-sur-Arnon.

7 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Chalon-sur-Saône. **Amicale des parents d'élèves, anciens élèves et amis de l'école.** But: diffusion de la culture populaire. Siège social: école publique de Saint-Didier-en-Bresse.

7 février 1952. Déclaration à la préfecture de police. Le **Vélo-Club de Levallois** transfère son siège social du 43, rue Rivay, Levallois-Perret, au 36, **rue Anatole-France à Levallois-Perret**, et modifie la composition de son bureau.

7 février 1952. Déclaration à la préfecture du Tarn. **Association des parents d'élèves de l'école du Sacré-Cœur,** Sérénac. But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école du Sacré-Cœur, Sérénac, par Saint-Juéry.

7 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Béthune. **Association des parents d'élèves de l'école de filles du Sacré-Cœur de Sailly-sur-la-Lys.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: à l'école de filles, rue de la Lys, Sailly-sur-la-Lys.

8 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Dreux. **Association d'élèves, parents d'élèves, anciens élèves et amis de l'école publique de Boullay-les-deux-Eglises.** But: éducation scolaire, périscolaire et postscolaire. Siège social: école publique de Boullay-les-Deux-Eglises.

8 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Toulon. **Amicale laïque du Revest-les-Eaux.** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes. Siège social: école publique de garçons, le Revest-les-Eaux.

8 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Comité communal d'entr'aide aux vieux de la commune d'Izieux.** But: aide aux vieillards nécessiteux. Siège social: mairie, Izieux.

8 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire. **Association Castors ensemble.** But: construction de logement économique. Siège social: 24, rue Rouget-de-Lisle, Saint-Etienne.

8 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Association des parents des élèves de l'école Saint-Augustin.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école. Siège social: 7, rue Leuillieux, Boulogne-sur-Mer.

8 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Pithiviers. **Cercle des jeunes gens et jeunes filles de la commune de Guigneville.** But: maintenir entre les jeunes gens et jeunes filles les liens d'amitié qui se sont établis entre eux sur les bancs de l'école, continuer l'œuvre de l'école dans ses séances instructives et amusantes où ils trouveront des relations agréables et utiles, compléter leur instruction. Siège social: école de Guigneville.

8 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Association de prévoyance des industriels et des commerçants de la Haute-Vienne et de la Creuse.** But: assurer l'étude et la mise en œuvre des régimes de prévoyance de toute nature au profit de ses membres. Siège social: 8, place Jourdan, Limoges.

8 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Boulogne-sur-Mer. **Association des parents des élèves de l'école Godefroy-de-Bouillon.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école et apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école Godefroy-de-Bouillon, 114, rue Nationale, Boulogne-sur-Mer.

8 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Châteaubriant. **Le Pêcheur du Don.** But: obtenir l'affermage de lots de pêche, concourir à la lutte contre le braconnage et la pollution des rivières. Siège social: mairie de Nozay.

8 février 1952. Déclaration à la préfecture des Pyrénées-Orientales. **La Boule joyeuse.** But: pratique du sport boules dit « pétanque ». Siège social: café Verdaguer, Neflach.

8 février 1952. Déclaration à la préfecture de Marseille. **Association des auditeurs de radiodiffusion et amateurs de télévision de Marseille et de Provence.** But: défense des auditeurs et amélioration des émissions. Siège social: 60, rue Grignan, Marseille.

8 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture d'Abbeville. **Cercle artistique d'Escarbotin.** But: diffusion d'œuvres théâtrales. Siège social: 20, place Jean-Jaurès, Escarbotin.

9 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Saint-Joseph de Courpière.** But: grouper les chefs de famille et apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, rue du 11-Novembre, Courpière.

9 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Thiers. **Association des parents d'élèves de l'école de garçons Sainte-Marie de Courpière.** But: grouper les chefs de famille et apporter un soutien moral et matériel à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: école Sainte-Marie, rue de la République, Courpière.

9 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Les Amis des orgues de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon.** But: intéresser par tous moyens à la restauration des orgues de la cathédrale Saint-Bénigne de Dijon, à la conservation, à l'amélioration et au perfectionnement desdites orgues; procurer toutes les ressources nécessaires à cette fin; promouvoir et susciter toutes initiatives ou mesures propres à seconder et à compléter ses efforts pour atteindre le but énoncé ci-dessus. Siège social: 6, rue Danton, Dijon.

9 février 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des parents d'élèves de l'école privée de garçons d'Yzeron.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: école privée de garçons, bourg d'Yzeron.

9 février 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles d'Yzeron.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtresses. Siège social: école privée de filles, bourg d'Yzeron.

9 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Section locale des conseils de parents d'élèves de l'école laïque de filles de Loué.** But: veiller à la défense des intérêts matériels et moraux de l'école laïque. Siège social: école publique de filles de Loué.

10 février 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Bonose (école libre).** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 31, rue Notre-Dame-de-Recouvrance, Orléans.

11 février 1952. Déclaration à la préfecture de Perpignan. **Sécurité sociale-Sports.** But: propager la pratique des sports parmi le personnel des organismes sociaux des Pyrénées-Orientales. Siège social: 3, rue Elie-Delcros, Perpignan.

11 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Chinon. **Association des parents d'élèves de l'école de l'orphelinat Saint-Antoine,** à Chinon. But: toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: orphelinat Saint-Antoine, quai de l'Ile-Sonnante, Chinon.

11 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de la Flèche. **Syndicat d'initiative de Sablé-sur-Sarthe.** But: organisation de la région au point de vue touristique. Siège social: syndicat d'initiative, 6, rue Carnot, Sablé-sur-Sarthe.

11 février 1952. Déclaration à la préfecture de Rouen. **Association des parents d'élèves de l'école Saint-Joseph.** But: toute activité susceptible d'apporter un soutien utile à la vie de l'école et une collaboration efficace à l'action des maîtres. Siège social: école Saint-Joseph, Sainte-Austreberthe.

11 février 1952. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. Chorale **A cœur joie.** But: étudier et propager le chant choral. siège social: chez la présidente, 6, place Poissonnière, Mâcon.

11 février 1952. Déclaration à la préfecture d'Orléans. **Association de parents d'élèves du collège Jean-Zay.** But: grouper les chefs de famille ayant des enfants au collège; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral au collège et aux élèves. Siège social: collège Jean-Zay, Orléans.

12 février 1952. Déclaration à la préfecture de Saône-et-Loire. **Foyer rural de Burgy.** But: achat et aménagement d'un immeuble pour l'instruction, l'éducation et le divertissement des jeunes. Siège social: chez le président, M. Gilardon (René), à Burgy.

12 février 1952. Déclaration à la préfecture du Rhône. Association **Famille scolaire de Combe-Blanche.** But: diffuser la pensée laïque; établir un lien entre les familles et l'école; faciliter l'éducation générale des adolescents et des adultes fréquentant les écoles publiques. Siège social: école, 6, rue P.-Cazeneuve, Lyon.

12 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Douai. **Association des parents d'élèves de l'école libre d'Auchy-lez-Orchies.** But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toute activité susceptible d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres. Siège social: salle du Foyer, rue du Bourg, Auchy-lez-Orchies.

12 février 1952. Déclaration à la préfecture de Tours. **Société amicale des sapeurs-pompiers.** But: subvenir aux frais des fêtes ou concours ayant pour objet le perfectionnement de l'instruction du corps; entr'aide de ses membres. Siège social: mairie de Fondettes.

12 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Grasse. **Comité de défense des économiquement faibles de Cannes.** But: donner aux économiquement faibles des conseils; faire pour eux des démarches auprès des administrations publiques ou des organisations privées; les aider à résoudre leurs difficultés quotidiennes. Siège social: mairie, place de l'Hôtel-de-Ville, Cannes.

12 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Association du Bouling-Club de la Place.** But: grouper les joueurs de boules dans un but sportif et d'entr'aide. Siège social: café de la Place, 71, rue Saint-Jacques, Nantes.

12 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Association des parents d'élèves de l'école de filles Sainte-Thérèse.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 3, rue des Pénitents-Blancs, Limoges.

12 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. **Conseil des parents d'élèves des écoles publiques du groupe Darcy-Mauchaussée.** But: permettre aux parents d'établir avec le personnel enseignant une collaboration amicale et confiante pour l'instruction et l'éducation de leurs enfants; défendre les intérêts matériels et moraux des écoles fréquentées par leurs enfants. Siège social: école Darcy-Mauchaussée, 5, boulevard Sévigné, Dijon.

13 février 1952. Déclaration à la préfecture du Cher. **Amicale laïque de Lury-sur-Arnon.** But: diffuser la pensée laïque et défendre les institutions laïques existantes. Siège social: école publique de garçons de Lury-sur-Arnon.

13 février 1952. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Berceau militaire de la subdivision militaire de Montpellier.** But: venir en aide moralement et matériellement aux militaires de la subdivision au moment d'une naissance dans leur foyer. Siège social: quartier général, rue Joffre, Montpellier.

13 février 1952. Déclaration à la préfecture de l'Ain. **Association des parents des élèves de l'école libre de filles de Manziat.** But: assurer la gestion matérielle, le fonctionnement et le développement de cette école. Siège social: école de Manziat.

13 février 1952. Déclaration à la préfecture de Rouen. L'Elan gymnique de Rouen et La Rouennaise ont fusionné sous le titre de **Elan gymnique rouennais.** But: éducation physique et sports divers. Siège social: 10, rue d'Amiens, Rouen.

13 février 1952. Déclaration à la préfecture de Nancy. **Cercle mandoliniste scarponais.** But: musique à corde. Siège social: café «Notre-Dame-des-Airs, Dieulouard.

13 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Côte-d'Or. Association **Compagnie de la Toison d'Or.** But: grouper sous une sorte de blason symbolique, dans une atmosphère familiale, les personnes qui portent intérêt à l'histoire, au passé et à l'avenir de la Bourgogne, à ses arts, à ses traditions, à sa réputation et à sa propagande. Siège social: hôtel Chambellan, 34, rue des Forges, Dijon.

13 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Sarthe. **Moto-Sport du Maine.** But: sport motocycliste. Siège social: café du Nord, place de la République, le Mans.

14 février 1952. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Amicale laïque de l'école publique de Lunel-Viel.** But: éducation scolaire et périscolaire; étendre les œuvres éducatives de l'école. Siège social: école publique de garçons, Lunel-Viel.

14 février 1952. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Amicale des Alsaciens et Lorrains de l'Hérault.** But: créer des relations d'amitié et d'entr'aide entre ses membres. Siège social: bar Chaptal, 2, boulevard de l'Observatoire, Montpellier.

14 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Toul. **Cercle toulois du cinéma.** But: extension de la culture cinématographique. Siège social: 6, rue de Rigny, Toul.

14 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Roanne. **Association des parents d'élèves de l'école de l'institut Marie-de-France.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 56, impasse Fontval, Roanne.

15 février 1952. Déclaration à la sous-préfecture de Reims. Fanfare de marche **La Caurelloise.** But: grouper la jeunesse, cours gratuits de musique, distractions. Siège social: mairie de Caurel.

15 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Haute-Vienne. **Association des parents d'élèves de l'école privée du 21, avenue Adrien-Tarrade.** But: grouper les chefs de famille ayant la garde des enfants inscrits à l'école; soutien de l'école et des maîtres. Siège social: 21, avenue Adrien-Tarrade, Limoges.

15 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Loire-Inférieure. **Amicale des loisirs.** But: formation d'un club de beloteurs et football de table. Siège social: café des Loisirs, 89, boulevard Ernest-Dalby, Nantes.

15 février 1952. Déclaration à la préfecture du Puy-de-Dôme. **Société de chasse de Plauzat.** But: favoriser la protection du gibier et son repeuplement, la répression du braconnage, la destruction des animaux nuisibles. Siège social: mairie de Plauzat.

15 février 1952. Déclaration à la préfecture de Seine-et-Oise. **Association des parents d'élèves des cours Racine et cours Jeanne réunis,** au Vésinet. But: grouper les chefs de famille ayant la charge des enfants inscrits à l'école; toutes activités susceptibles d'apporter un soutien matériel et moral à l'école, aux familles et aux maîtres; entente avec toutes associations semblables. Siège social: 32, boulevard Carnot, le Vésinet.

16 février 1952. Déclaration à la préfecture de police. Association nationale **Les Amis des P. T. T.** But: réaliser par tous moyens, notamment publications, revues, conférences, expositions, une propagande intensive en faveur des réalisations de l'administration et du travail productif et dévoué de ses agents; créer un lien entre les agents et les usagers des P. T. T. qui, éventuellement, manifesteront leur gratitude en créant et développant toutes œuvres sociales ou d'entr'aide en faveur du personnel des P. T. T. Siège social: 11, avenue Victor-Hugo, Nogent-sur-Marne.

16 février 1952. Déclaration à la préfecture de la Nièvre. **Vespa-Club de la Nièvre.** But: grouper le plus grand nombre de propriétaires ou utilisateurs de scooters Vespa afin de développer et favoriser l'activité touristique et sportive en général; défendre les intérêts de ses membres. Siège social: café de Paris, place Guy-Coquille, Nevers.

18 février 1952. Déclaration à la préfecture de l'Hérault. **Montpellier-Echecs.** But: faciliter l'étude du jeu d'échecs. Siège social: café de la Paix, 9, rue Maguelone, Montpellier.

18 février 1952. Déclaration à la préfecture de Vaucluse. **Association Notre-Dame-des-Douleurs, Asile du Sacré-Cœur.** But: créer et faire fonctionner des asiles de vieillards, établissements hospitaliers et toutes autres œuvres d'assistance et de bienfaisance. Siège social: avenue de Nogent, Orange.

19 février 1952. Déclaration à la préfecture de Grenoble. **Association des parents d'élèves des écoles publiques de Coreno-Montfleury.** But: défense de l'école publique. Siège social: mairie de Montfleury.

19 février 1952 Déclaration à la préfecture de Besançon. **Union philatélique comtoise.** But: développement de la philatélie. Siège social: brasserie Brelin, square Saint-Amour, Besançon.

Rectificatif au *Journal officiel* du 5 janvier 1952: page 253, 2e colonne, 15e insertion, au lieu de: « ... pensionnat Sainte-Marthe », lire: « **Association des parents d'élèves du pensionnat Sainte-Marie** ».

Rectificatif au *Journal officiel* du 11 janvier 1952: page 501, 10e insertion, au lieu de: « Association des parents de l'école de garçons de Tullins », lire: « **Association des parents d'élèves de l'école privée de filles de Tullins** »; au lieu de: « Siège social: école de garçons de Tullins », lire: « école privée de filles de Tullins ».

Paris. — Imprimerie des *Journaux officiels*, 31, quai Voltaire